



MICROFICHE N°

08325

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE
DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE

CNA 8326

BUDGET ECONOMIQUE 1994

AGRICULTURE, PECHE ET INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

Novembre 1993



**REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE**

BUDGET ECONOMIQUE 1994

**AGRICULTURE, PECHE ET
INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES**

Novembre 1993

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
RESUME	1
CHAPITRE PREMIER	
LES REALISATIONS DE L'ANNEE 1993	
I- LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE	4
A- Les ressources naturelles	4
B- Les terres domaniales	6
C- La promotion de l'investissement	7
D- La restructuration des entreprises publiques	8
E- Le crédit agricole	9
F- Les prix et la commercialisation	10
G- La promotion du monde rural	13
II- LES RESULTATS QUANTITATIFS	13
A- La production	14
B- La balance commerciale alimentaire	19
C- Les investissements	20
CHAPITRE DEUXIEME	
EVALUATION DES REALISATIONS DES DEUX PREMIERES ANNEES	
DU VIII^e PLAN	
1- La production agricole	24
2- La balance commerciale alimentaire	26
3- Les investissements	27
CHAPITRE TROISIEME	
LES PREVISIONS POUR L'ANNEE 1994	
I- LE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT	31
II- LES PROJECTIONS QUANTITATIVES	
A- La production	32
B- La balance commerciale alimentaire	34
C- Les investissements	35

CHAPITRE QUATRIEME
APERCU SECTORIEL

I- La céréaliculture	38
II- Les légumineuses à graines	48
III- Les cultures industrielles	50
IV- L'arboriculture	52
V- Les cultures maraîchères	62
VI- L'élevage	69
VII- La pêche	76
VIII- L'agro-alimentaire	80
IX- L'hydraulique agricole	87

RESUME

- i- Faisant suite à une année exceptionnellement bonne, l'année 1993 s'est caractérisée dans l'ensemble par des résultats satisfaisants malgré l'évolution insuffisante au niveau de quelques indicateurs.
- ii- Partant du résultat exceptionnel de 1992, les prévisions préliminaires pour 1993 tablaient sur une régression de la valeur de la production agricole et de pêche de 8,4 % et une baisse de la valeur ajoutée de 8,1 %. Grâce à une bonne production céréalière pour la quatrième année de suite, des niveaux de production supérieurs à la moyenne dans l'arboriculture et une bonne performance du secteur de l'élevage, l'agriculture a pu atténuer la baisse attendue de sa production et de sa valeur ajoutée.
- iii- Ainsi, la valeur ajoutée du secteur de l'agriculture et de la pêche n'a régressé que de 6 % en 1993 par rapport à 1992, et a atteint 1.805 millions de Dinars (aux prix constants de 1990) contre une prévision de 1.800 millions de Dinars dans le cadre du VIII^e Plan. Ces résultats ont été atteints malgré les perturbations qu'a connues le sous secteur des cultures maraîchères (particulièrement au niveau de la production de pomme de terre et de tomate), les répercussions de la vague de chaleur du début du mois de juillet 1993 sur l'aviculture et la poursuite de la baisse de la production des poissons pour de multiples raisons.
- iv- La balance commerciale alimentaire, après le résultat spectaculaire de 1991 (excédent de 184 millions de Dinars et taux de couverture de 159 %), réaliserait un résultat très acceptable en 1993 bien que en deçà des prévisions initiales du VIII^e Plan. En effet, à la lumière des résultats des dix premiers mois de l'année, il est attendu que la balance commerciale alimentaire réalise son équilibre à la fin de l'année (taux de couverture de 100 %). Les exportations de l'huile d'olive (près de 110.000 tonnes) et la reprise des exportations des produits de la mer sont à l'origine d'une telle performance
- v- Les investissements dans le secteur ont accusé un retard par rapport aux prévisions du VIII^e Plan et aux prévisions actualisées dans le cadre du Budget Economique. Ce retard s'est manifesté le plus au niveau des investissements de l'Administration suite au décalage dans la réalisation de certaines opérations entrant dans le cadre des stratégies nationales de mobilisation des eaux, de forestation et de conservation des eaux et du sol. La raison essentielle de ce décalage est le retard enregistré dans la mobilisation des ressources extérieures. Parallèlement, les investissements des privés ont été en deçà des prévisions mais ont enregistré un

taux de croissance de 14,2 % entre 1993 et 1992 et ce malgré l'insuffisance des crédits bancaires qui n'ont atteint que 110 millions de Dinars en 1993 contre des prévisions de 121 MD et 173 MD respectivement dans le cadre du budget économique et du VIII^e Plan.

vi- La mise en oeuvre des stratégies décennales de mobilisation des ressources en eaux, de conservation des eaux et du sol et de forestation s'est poursuivie en 1993 avec un rythme meilleur que celui de 1992 mais inférieur à celui prévu. Plusieurs contraintes ont entravé la réalisation des différentes composantes de ces stratégies dans les délais prévus. Parmi ces contraintes, nous notons les difficultés rencontrées au niveau de la disponibilité des entreprises spécialisées pour la réalisation des travaux, le retard dans la mobilisation des ressources extérieures pour le financement des composantes, les problèmes fonciers, la capacité de l'Administration à superviser et encadrer les travaux, etc.

vii- Parallèlement, la réforme des terres domaniales s'est poursuivie en 1993 selon les principes arrêtés. La réforme des groupements interprofessionnels a été concrétisée par la parution de la loi les réorganisant et qui vise essentiellement à aider les professionnels à intégrer le progrès technique et introduire de nouvelles technologies, et leur contribution dans les efforts d'amélioration de la qualité des produits ainsi que de leur conditionnement et leur exportation en collaboration avec toutes les parties concernées, particulièrement la profession à qui la loi a accordé un rôle prépondérant dans la prise de décision.

viii- Concernant le crédit agricole, les mesures prises en 1993 ont visé la consolidation de la formule des "crédits supervisés" qui sont considérés comme un pipeline vers le crédit bancaire. Dans ce cadre, il a été décidé d'élargir le champ d'application de ces crédits pour qu'ils couvrent 2.000 nouveaux agriculteurs chaque année. Parallèlement, des décisions ont été prises se rapportant au rééchelonnement automatique des crédits agricoles en cas de survenance d'une sécheresse, avec prise en charge par l'Etat des intérêts en découlant, l'agriculteur ne supportant que 1% du montant du prêt. Une telle mesure contribuera à l'encouragement du secteur bancaire en vue d'augmenter sa participation dans le financement des activités agricoles.

ix- Pour ce qui est des prix à la production, l'année 1993 a vu l'augmentation des prix à la production de la betterave à sucre et du lait en fonction de l'évolution des coûts de production tout en respectant le principe de la référence aux prix internationaux non subventionnés qui constituent une référence de mesure

d'efficacité. Les prix des produits céréaliers n'ont pas été modifiés, alors que pour l'huile d'olive, les prix à la production pour la campagne 1993-94 ont été révisés vers la baisse compte tenu des difficultés que rencontre le secteur depuis déjà trois campagnes et qui sont dues à l'accumulation des stocks chez l'Office National de l'Huile suite à la saturation du marché international.

x- Pour 1994, il est attendu une amélioration de la production agricole avec une croissance de 5,3 % (la valeur ajoutée augmentera au même taux) suite à la bonne production d'huile d'olive 210.000 tonnes, et la reprise attendue au niveau des cultures maraîchères et de l'élevage. Les prévisions se basent aussi sur une production céréalière de 17 millions de quintaux.

xi- La balance commerciale alimentaire dégagerait un léger excédent en 1994 après avoir réalisé son équilibre en 1993. Ces performances sont à comparer au déficit chronique qu'a connu cette balance depuis le milieu des années 70 pour en apprécier l'importance. Malgré la programmation de l'importation de deux millions de quintaux d'orge en 1994 suite à la sécheresse de l'automne 1993, cette balance parviendrait à dégager un excédent en 1994 grâce aux exportations attendues essentiellement en huile d'olive, en produits de la mer et en dattes.

xii- Les investissements dans le secteur de l'agriculture et de la pêche augmenteraient de 18% en 1994 par rapport à 1993. L'essentiel de l'augmentation proviendra de la contribution des ressources extérieures dans le financement des composantes des stratégies décennales de mobilisation des ressources hydrauliques, des forêts et de conservation des eaux et du sol. Parallèlement, les investissements privés dans le domaine de la construction de silos de stockage de céréales seront renforcés en 1994 notamment par la réalisation des grands silos prévus par les deux coopératives centrales et certains opérateurs privés, en plus de la poursuite des efforts dans le domaine de la construction de silos de ferme.

CHAPITRE PREMIER

LES REALISATIONS DE L'ANNEE 1993

I- LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE:

1- L'année 1993 a vu la poursuite de la mise en oeuvre des mesures de restructuration économique dans le secteur agricole entamées depuis 1987. Les réformes ont concerné pratiquement tous les domaines: les prix et la commercialisation, les terres domaniales, le crédit agricole, l'encouragement à l'investissement, la restructuration des entreprises publiques, la réglementation du sous secteur de la pêche, la promotion du monde rural, la restructuration des groupements interprofessionnels, etc. L'objectif essentiel du programme d'ajustement structurel agricole est le renforcement de la contribution du secteur dans la croissance économique générale ainsi que dans l'amélioration de la situation de la balance commerciale, et la garantie de l'efficience.

2- Les étapes déjà franchies dans ce domaine, favorisées par la succession de quatre années à pluviométrie supérieure à la moyenne, ont permis d'apprécier la capacité du secteur à contribuer à la réalisation des objectifs nationaux de croissance. Que ce soit au niveau de la croissance du produit intérieur brut, ou de celui de la balance commerciale, ou encore de celui de la création d'emplois et de promotion du monde rural, l'agriculture a pu contribuer d'une manière conséquente dans les résultats enregistrés ces dernières années. Le plus important maintenant est de soutenir cet élan et de le consolider.

A- Les ressources naturelles:

3- Trois ans après le démarrage des stratégies décennales de mobilisation et de sauvegarde des ressources naturelles, il peut être avancé que le rythme de réalisation de ces stratégies a atteint sa vitesse de croisière. Bien que dans certains cas les réalisations paraissent encore en deçà des prévisions (particulièrement au niveau de la stratégie de mobilisation des ressources hydrauliques), l'état d'avancement de l'exécution peut être jugé satisfaisant dans la mesure où le démarrage se caractérise dans la plupart des cas par une période d'étude et de

recherche méthodologique, et que les premières tranches comprennent les ouvrages les plus importants à réaliser qui nécessitent plus d'efforts.

4- Sur les 21 grands barrages programmés par la stratégie, le barrage de Sejnane a été achevé et permettra la mobilisation de 100 millions de m³ par an, tandis que les études d'exécution du projet d'aménagement de Oued Barbara ont été achevées et le démarrage des travaux pour la construction du barrage Zouitina est prévu pour la fin de l'année 1993. Parallèlement, les travaux de construction du barrage de Sidi El Barrak (d'une capacité de 250 millions de m³) démarreront aussi à la fin de 1993 alors que les travaux d'aménagement du bassin versant y afférent seront entamés en 1994. En ce qui concerne le barrage de Sidi Aïch, il est au stade du dépouillement des offres pour la construction et son démarrage est programmé pour 1994. Pour ce qui est des autres grands barrages, ils sont à des stades différents d'avancement. Certains sont au stade de finalisation des cahiers des charges (barrage R'mel avec 23 millions de m³), d'autres sont au stade de réalisation des études, et le reste des barrages sont programmés pour le IX^e Plan (après 1996).

5- Concernant les barrages collinaires (203 barrages sont prévus par la stratégie décennale), 16 ont été achevés et permettront la mobilisation de 13,5 millions de m³, 25 sont en cours de construction et 11 sont au stade de démarrage. Sur les 1000 lacs collinaires prévus, 132 sont déjà achevés, 70 sont en cours de construction, 17 en cours d'approbation des marchés et 18 au stade des études et du lancement des appels d'offres.

6- La stratégie a aussi prévu la réalisation de 610 forages d'exploitation, 1150 forages de reconnaissance et 2300 forages de contrôle. Les réalisations ont déjà porté sur 223 forages d'exploitation, 202 forages de reconnaissance et 95 forages de contrôle.

7- Il est attendu une amélioration du rythme de réalisation au cours des prochaines années après l'expérience acquise aussi bien par les entreprises qui réalisent ces travaux que par l'Administration, et aussi avec la disponibilité des crédits budgétaires mis à la disposition du Ministère de l'Agriculture pour la réalisation des différentes composantes de la stratégie.

8- La stratégie de conservation des eaux et du sol vise la protection des terres agricoles dans le but de garantir un développement agricole durable et d'améliorer la productivité de ces terres, en plus de l'alimentation des nappes et la maîtrise des eaux de ruissellement à travers les ouvrages d'épandage ainsi que l'augmentation de la durée de vie des barrages par la limitation de la sédimentation. Les travaux déjà entamés depuis 1990 ont permis l'aménagement de 236.000 hectares de bassins versants et de 130.000 hectares de terres céréalières par des techniques appropriées, en plus de la réalisation de 892 ouvrages d'épandage des eaux de crues. Parallèlement, le Code de la conservation des eaux et du sol est actuellement en cours de préparation et permettra de regrouper et d'actualiser les textes existants et prévoir la contribution des propriétaires et exploitants agricoles dans l'effort national de protection du milieu agricole.

9- En ce qui concerne les travaux de forestation, il a été procédé au cours de l'année 1993 au reboisement de près de 8.000 hectares, à la plantation d'arbustes fourragers sur une superficie de plus de 6.000 hectares ainsi qu'à l'aménagement pastoral de plus de 1.400 hectares. Les investissements dans le domaine des forêts et de la conservation des eaux et du sol qui ne représentaient que 6% du total des investissements dans le secteur en 1989 sont passés à 14% en 1992 et 1993. C'est ainsi que près de 74 millions de Dinars ont été investis dans ces domaines en 1993.

10- Par ailleurs, deux importants projets de forestation et d'amélioration des parcours ont été préparés et démarreront en 1994. Il s'agit du projet de développement des forêts du gouvernorat de Jendouba, et du projet de sauvegarde et de développement des ressources fourragères dans le gouvernorat de Kairouan. Parallèlement, le deuxième projet de développement forestier en cofinancement avec la Banque Mondiale a été préparé et sera réalisé sur une période de sept ans. Ce projet prévoit, entre autres, le reboisement de 25.400 hectares et l'amélioration de 14.000 hectares de parcours.

B- Les terres domaniales:

11- L'opération de restructuration des terres domaniales s'est poursuivie en 1993 et a concerné, depuis son démarrage en 1991, l'étude de 102 fermes domaniales sur une superficie totale de 93.142 hectares. Ces études ont permis d'établir la classification suivante:

8- La stratégie de conservation des eaux et du sol vise la protection des terres agricoles dans le but de garantir un développement agricole durable et d'améliorer la productivité de ces terres, en plus de l'alimentation des nappes et la maîtrise des eaux de ruissellement à travers les ouvrages d'épandage ainsi que l'augmentation de la durée de vie des barrages par la limitation de la sédimentation. Les travaux déjà entamés depuis 1990 ont permis l'aménagement de 236.000 hectares de bassins versants et de 130.000 hectares de terres céréalières par des techniques appropriées, en plus de la réalisation de 892 ouvrages d'épandage des eaux de crues. Parallèlement, le Code de la conservation des eaux et du sol est actuellement en cours de préparation et permettra de regrouper et d'actualiser les textes existants et prévoir la contribution des propriétaires et exploitants agricoles dans l'effort national de protection du milieu agricole.

9- En ce qui concerne les travaux de forestation, il a été procédé au cours de l'année 1993 au reboisement de près de 8.000 hectares, à la plantation d'arbustes fourragers sur une superficie de plus de 6.000 hectares ainsi qu'à l'aménagement pastoral de plus de 1.400 hectares. Les investissements dans le domaine des forêts et de la conservation des eaux et du sol qui ne représentaient que 6% du total des investissements dans le secteur en 1989 sont passés à 14% en 1992 et 1993. C'est ainsi que près de 74 millions de Dinars ont été investis dans ces domaines en 1993.

10- Par ailleurs, deux importants projets de forestation et d'amélioration des parcours ont été préparés et démarreront en 1994. Il s'agit du projet de développement des forêts du gouvernorat de Jendouba, et du projet de sauvegarde et de développement des ressources fourragères dans le gouvernorat de Kairouan. Parallèlement, le deuxième projet de développement forestier en cofinancement avec la Banque Mondiale a été préparé et sera réalisé sur une période de sept ans. Ce projet prévoit, entre autres, le reboisement de 25.400 hectares et l'amélioration de 14.000 hectares de parcours.

B- Les terres domaniales:

11- L'opération de restructuration des terres domaniales s'est poursuivie en 1993 et a concerné, depuis son démarrage en 1991, l'étude de 102 fermes domaniales sur une superficie totale de 93.142 hectares. Ces études ont permis d'établir la classification suivante:

- * 75.846 hectares seront destinés à la création de sociétés de mise en valeur et de développement agricole (132 sociétés),
- * 10.444 hectares ont été réservés aux techniciens agricoles sous forme de "lots de techniciens",
- * le reste sera affecté au domaine forestier.

12- Au cours de l'année 1993, deux conseils ministériels restreints ont été consacrés au sujet des terres domaniales. Le premier, tenu le 3 janvier 1993, a mis l'accent sur la nécessité pour les promoteurs d'observer les obligations et les procédures, particulièrement celles relatives à l'autofinancement requis tel qu'identifié par les études, et a procédé à l'examen d'un projet de loi sur les modes d'exploitation des terres domaniales sous forme d'attribution ou de location ou de droit d'usufruit. Le deuxième, tenu le 21 mai 1993, a été consacré à la poursuite de l'examen du projet de loi relatif aux modes d'exploitation de ces terres, et a réitéré la nécessité de préserver la propriété par l'Etat de ces terres.

C- La promotion de l'investissement:

13- Dans le cadre de la réforme du système d'encouragement des investissements, le secteur de l'agriculture et de la pêche bénéficiera d'une place de choix dans le nouveau Code d'Encouragement des Investissements en cours de finalisation. En effet, et compte tenu de l'importance du secteur aussi bien du point de vue économique et social que du point de vue stratégique (la sécurité alimentaire étant considérée à juste titre comme un objectif stratégique), le "développement de l'agriculture" a été considéré comme "objectif primordial" parmi les objectifs retenus par le Code d'Encouragement des Investissements qui comprennent, entre autres, la promotion de l'exportation, le développement régional, la recherche pour le développement et la protection de l'environnement.

14- Le nouveau code des investissements vise notamment la simplification de la législation en vigueur et la garantie de sa cohérence avec les objectifs nationaux. Les avantages actuellement accordés par le Code des Investissements dans l'Agriculture et la Pêche ont été révisés dans le sens de la consolidation de certains d'entre eux et de l'extension de leur champ d'application à d'autres activités qui n'étaient pas couvertes; à savoir les activités de première transformation des produits agricoles et de pêche qui bénéficieront des mêmes avantages accordés aux investissements dans l'agriculture. Il s'agit là d'une mesure importante qui assurera le lien entre la production agricole et la transformation, sécurisera davantage les producteurs agricoles et encouragera les industriels de l'agro-alimentaire.

15- La nouvelle dynamique introduite dans le secteur agricole à travers les différentes mesures prises en sa faveur et qui tendent à en faire un secteur rentable, attractif et sécurisant a abouti à une progression de l'investissement dans l'agriculture et la pêche. Le volume d'investissement réalisé dans ce secteur en 1993 a atteint 532 millions de Dinars contre 491 millions de Dinars en 1992, dégagant ainsi une progression de 8,4 %. Exception faite de l'investissement dans la pêche, tous les autres sous secteurs de l'activité agricole ont enregistré une augmentation des volumes d'investissement. Il est ainsi noté une reprise des investissements dans l'hydraulique agricole, une consolidation de ceux dans les forêts et la conservation des eaux et du sol, et une réapparition des investissements dans le stockage des céréales, avec toutefois, une nouveauté: les investissements dans le stockage des céréales sont désormais réalisés exclusivement par les opérateurs privés alors qu'ils étaient auparavant des investissements exclusivement publics.

16- En 1993, les investissements dans le secteur de l'agriculture et de la pêche promus par les opérateurs privés ont dépassé, pour la première fois, la moitié du total des investissements réalisés dans le secteur. Ceci ne fait que confirmer l'amorce d'un changement structurel au niveau de la redistribution des rôles entre les opérateurs, avec la réservation des activités d'infrastructure et d'encadrement à l'Etat, et la réalisation des activités concurrentielles par les opérateurs privés.

D- La restructuration des entreprises publiques:

17- Les efforts déployés en matière de restructuration des entreprises publiques ont été poursuivis en 1993. Après les décisions prises en matière de libéralisation de la collecte et du stockage des céréales, de l'importation du maïs et du tourteau de soja, de l'importation des huiles de graines, de l'exportation de l'huile d'olive, il a été décidé en 1993 de libéraliser le commerce intérieur de l'huile d'olive. Désormais, les producteurs d'huile d'olive peuvent écouler leur production soit auprès de l'Office National de l'Huile, soit auprès de collecteurs privés dans la mesure où l'ONH ne gardera plus son monopole sur ce produit. Cette mesure permettra au commerce de l'huile d'olive de se développer et entraînera probablement une augmentation de la consommation locale en ce produit, surtout après que les prix à la consommation ont été réduits en moyenne de 400 millimes par litre.

18- Ces mesures constituent en réalité le début de tout un programme de réforme du secteur des huiles alimentaires qui sera finalisé en 1994, et qui comprendra, entre autres, une redéfinition du rôle de l'Office National de l'Huile pour en faire un

organisme d'intervention de dernier recours et de moralisation du secteur. Par ailleurs, les efforts déjà entrepris dans le cadre de la restructuration de l'Office National des Pêches ont été poursuivis en 1993.

E- Le crédit agricole:

19- La réforme du crédit agricole est un processus continu et souple qui doit s'adapter aux nouvelles données du secteur. Tout en ayant une ligne directrice bien définie, c'est par retouches successives que le système du crédit agricole pourrait être amélioré. C'est d'ailleurs dans ce contexte que les mesures suivantes ont été prises en 1993:

- élargissement du champ d'action des crédits supervisés destinés aux petits et moyens exploitants pour qu'ils couvrent, en plus de la population agricole déjà couverte, 2.000 agriculteurs supplémentaires chaque année;
- mobilisation des ressources nécessaires au financement du secteur agricole par l'intermédiaire des banques dans les mêmes conditions de faveur appliquées au secteur agricole quelle que soit l'origine de ces ressources, étrangères ou locales;
- révision de la réglementation bancaire particulièrement au niveau de la durée des prêts afin de permettre aux banques de contribuer au financement de l'agriculture selon les spécificités du secteur, dont notamment la considération de la période de non production;
- le rééchelonnement automatique des crédits jusqu'à un maximum de 5 ans en cas de sécheresse avec prise en charge par l'Etat des frais découlant du rééchelonnement contre une participation de 1 % du montant du prêt par l'agriculteur. Cette mesure concerne aussi bien les crédits de campagne que les crédits d'investissement et couvre toutes les spéculations agricoles.

20- Malgré toutes les améliorations introduites, le crédit agricole continue à être marqué par certaines insuffisances, le principal indicateur étant le taux de pénétration du crédit. Le crédit ne touche actuellement qu'une frange limitée des exploitants agricoles. Les causes d'une telle situation sont certainement multiples et varient de l'endettement antérieur à l'insuffisance des garanties réelles, en passant par l'épuisement rapide de certaines lignes de crédit.

21- La promotion du crédit agricole reste tributaire de la résolution de certains problèmes dont les plus importants sont:

- les titres gelés: le problème d'absence de garanties réelles ne saurait trouver de solution sans avoir apporté une solution radicale au problème des titres gelés,
- la fongibilité des fonds: l'existence d'une multitude de "lignes de crédit" à des conditions variables d'une ligne à une autre ne fait que compliquer le système du crédit et alourdir sa gestion. L'unification des fonds à la disposition du secteur agricole permettra une vision plus claire dans la gestion des ressources financières mises à la disposition du secteur,
- la consolidation du "capital confiance" qui doit exister entre les banques et les agricultures. Ce capital constitue la condition sine qua non de la promotion du crédit agricole et de sa pérennité.

F- Les prix et la commercialisation:

22- La politique des prix des produits agricoles a été définie clairement et se base sur la fixation de prix qui tiennent compte de l'évolution des coûts de production et des cours internationaux pour les produits stratégiques, et sur la liberté totale pour les prix des autres produits. Dans ce contexte, il a été procédé au cours de l'année 1993 aux révisions suivantes des prix:

- maintien des prix à la production des céréales:
 - * blé dur: 26 D/Ql,
 - * blé tendre: 22,5 D/Ql,
 - * orge: 15 D/Ql (prix d'intervention), et
 - * triticales: 17 D/Ql;
- révision des prix à la production de la betterave à sucre:
 - * betterave à sucre en irrigué: 35 D/T contre 32 D/T,
 - * betterave à sucre en sec: 44 D/T contre 41,5 D/T,
- révision des prix à la production du lait:
 - * lait réfrigéré à la ferme: 320 millimes le litre contre 310,
 - * lait réfrigéré au centre de collecte ou à l'usine: 335 millimes le litre contre 325,
 - * lait non réfrigéré à la ferme: 310 millimes le litre contre 300,
 - * lait non réfrigéré au centre de collecte ou à l'usine: 325 millimes le litre contre 315.

- révision des prix à la production de l'huile d'olive pour la récolte 1993:
 - * huile de qualité super (0,3° d'acidité): 1.315 D/T contre 1.750 D/T,
 - * huile de qualité lampante (4° d'acidité): 1.055 D/T contre 1.390 D/T.

23- Il se dégage de la révision des prix à la production que la politique des prix tient aussi compte de la nécessité de préserver la pérennité du secteur même si cela abouti à une réduction des prix. C'est le cas de l'huile d'olive qui a vu son prix à la production baisser de près de 25 %. Cette révision a été dictée par l'évolution du secteur de l'huile d'olive aussi bien sur le marché local que sur le marché international; laquelle évolution a été marquée ces dernières années par une abondance de l'offre, une stagnation de la demande et une baisse des prix internationaux, ce qui a engendré la constitution d'importants stocks chez l'Office National de l'Huile avec des frais de stockage et des frais financiers très élevés.

24- Pour les autres produits agricoles, ils obéissent à la loi de l'offre et de la demande. Toutefois, des mesures spécifiques sont parfois prises pour préserver la compétitivité du produit tunisien dans le cas où des pratiques déloyales sont observées. C'est le cas des viandes et du lait. L'importation de la viande bovine et ovine et du lait en poudre est libre, mais reste soumise un prélèvement à l'importation et à un cahier des charges. Ce prélèvement est destiné à corriger les distorsions du marché international (les prix à l'exportation sont inférieurs aux coûts de production dans les pays exportateurs). Ces prélèvements ont été révisés comme suit en 1993:

- pour l'importation de bovins vivants destinés à la boucherie ayant un poids supérieur à 300 Kg, le prélèvement a été fixé à 670 millimes le Kg,
- pour l'importation de viande bovine fraîche ou réfrigéré, sous forme de carcasses entières, demi carcasses ou en morceaux, avec ou sans os, le prélèvement a été fixé à 1.200 millimes le Kg,
- pour l'importation de la viande ovine, le prélèvement a été fixé à 1,2 D/Kg,
- pour l'importation de la poudre de lait, le prélèvement a été fixé comme suit
 - * poudre de lait écrémé: 800 millimes le Kg,
 - * poudre de lait avec 26 % de matière grasse: 680 millimes le Kg.
- pour l'importation de la viande ovine, le prélèvement a été fixé à 1,2 D/Kg.

25- En ce qui concerne la commercialisation, il est à noter que l'année 1993 a vu la parution de la loi relative à la réorganisation des groupements interprofessionnels dans le secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire. Cette loi a défini clairement la mission de ces groupements qui comprend, entre autres, la collecte, l'analyse et la

- révision des prix à la production de l'huile d'olive pour la récolte 1993:
 - * huile de qualité super (0,3° d'acidité): 1.315 D/T contre 1.750 D/T,
 - * huile de qualité lampante (4° d'acidité): 1.055 D/T contre 1.390 D/T.

23- Il se dégage de la révision des prix à la production que la politique des prix tient aussi compte de la nécessité de préserver la pérennité du secteur même si cela abouti à une réduction des prix. C'est le cas de l'huile d'olive qui a vu son prix à la production baisser de près de 25 %. Cette révision a été dictée par l'évolution du secteur de l'huile d'olive aussi bien sur le marché local que sur le marché international; laquelle évolution a été marquée ces dernières années par une abondance de l'offre, une stagnation de la demande et une baisse des prix internationaux, ce qui a engendré la constitution d'importants stocks chez l'Office National de l'Huile avec des frais de stockage et des frais financiers très élevés.

24- Pour les autres produits agricoles, ils obéissent à la loi de l'offre et de la demande. Toutefois, des mesures spécifiques sont parfois prises pour préserver la compétitivité du produit tunisien dans le cas où des pratiques déloyales sont observées. C'est le cas des viandes et du lait. L'importation de la viande bovine et ovine et du lait en poudre est libre, mais reste soumise un prélèvement à l'importation et à un cahier des charges. Ce prélèvement est destiné à corriger les distorsions du marché international (les prix à l'exportation sont inférieurs aux coûts de production dans les pays exportateurs). Ces prélèvements ont été révisés comme suit en 1993:

- pour l'importation de bovins vivants destinés à la boucherie ayant un poids supérieur à 300 Kg, le prélèvement a été fixé à 670 millimes le Kg,
- pour l'importation de viande bovine fraîche ou réfrigéré, sous forme de carcasses entières, demi carcasses ou en morceaux, avec ou sans os, le prélèvement a été fixé à 1.200 millimes le Kg,
- pour l'importation de la viande ovine, le prélèvement a été fixé à 1,2 D/Kg,
- pour l'importation de la poudre de lait, le prélèvement a été fixé comme suit
 - * poudre de lait écrémé: 800 millimes le Kg,
 - * poudre de lait avec 26 % de matière grasse: 680 millimes le Kg.
- pour l'importation de la viande ovine, le prélèvement a été fixé à 1,2 D/Kg.

25- En ce qui concerne la commercialisation, il est à noter que l'année 1993 a vu la parution de la loi relative à la réorganisation des groupements interprofessionnels dans le secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire. Cette loi a défini clairement la mission de ces groupements qui comprend, entre autres, la collecte, l'analyse et la

publication d'informations relatives à la production, à la transformation, au commerce et à l'écoulement des produits agricoles et agro-alimentaires, et la constitution de stocks régulateurs.

26- En outre, et dans le but de garantir la coordination entre l'offre et la demande des produits agricoles, une Commission Nationale de Programmation et de Coordination des Campagnes Agricoles a été créée et regroupe des représentants des Ministères de l'Agriculture et de l'Economie Nationale ainsi que de la profession. Cette commission veille au suivi des différentes campagnes agricoles dans le but de permettre un approvisionnement régulier des marchés et l'écoulement des productions aussi bien sur le marché local qu'à l'exportation et de stabiliser les prix, répondant ainsi à la fois aux soucis des consommateurs et des producteurs.

27- Pour ce qui est des relations commerciales extérieures, nous notons l'entrée en vigueur de l'accord d'échange des produits agricoles entre les pays du Maghreb en 1993. Cet accord permettra la libre circulation des produits agricoles d'origine maghrébine entre les différents pays de cet ensemble, et favorisera la complémentarité entre eux. Toutefois, une série de mesures pratiques restent à mettre en place pour concrétiser la mise en oeuvre de cet accord.

28- Les relations commerciales entre la Tunisie et la CEE font actuellement l'objet d'une révision globale surtout après l'instauration du marché unique européen. Les conditions d'accès des produits d'origine hors CEE dans cette dernière deviennent de plus en plus difficiles, et les producteurs agricoles sont appelés à respecter les nouvelles normes exigées. L'exemple des produits de la mer exportés vers la CEE est édifiant à ce titre. Un programme spécial de "mise à niveau" des entreprises exportatrices a été entamé pour permettre à ces entreprises de se conformer aux nouvelles normes d'hygiène, de santé, de qualité et de sécurité du consommateur.

29- Par ailleurs, le protocole additionnel à l'accord entre la Tunisie et la CEE expirera à la fin de l'année 1995, et la préparation d'un nouveau cadre de coopération y compris un volet commercial entre les deux parties, doit être engagée. La réflexion a déjà démarré dans le cadre de contacts exploratoires avec l'éventualité de l'instauration d'une zone de libre échange entre la Tunisie et la CEE. Les études d'évaluation sont encore en cours de réalisation et permettront d'estimer l'impact de l'instauration d'une telle zone de libre échange.

30- Dans le contexte du commerce international, les négociations du GATT qui sont restées pendant longtemps bloquées à cause du différend entre la CEE et les Etats Unis d'Amérique (l'essentiel du différend porte sur les produits agricoles) semblent pouvoir aboutir avant la fin de 1993. Dans ce cas, le commerce international des produits agricoles sera plus transparent mais risque de causer, à court terme, des problèmes aux pays en développement qui ont "bénéficié" des prix artificiellement bas des denrées alimentaires sur le marché international. Toutefois, et dans une vision à plus long terme, l'instauration d'un commerce international transparent et sans distorsions ne peut être que bénéfique du fait qu'il aboutit à une allocation et une utilisation optimales des ressources disponibles, et permettra à chaque pays de profiter réellement de ses avantages comparatifs. Dans ce contexte, le programme de libéralisation du commerce extérieur entamé par la Tunisie depuis 1990 verra la libéralisation totale à l'importation de tous les produits agricoles en 1994 à l'exception d'une liste restreinte de produits considérés stratégiques qui resteront soumis au régime de licence d'importation.

G- La promotion du monde rural:

31- Le développement agricole passe inévitablement par la promotion du monde rural. Cette conviction a fait que d'importants efforts ont été déployés dans ce sens par les services de l'Agriculture. Dans ce cadre, l'alimentation en eau potable des zones rurales constitue un cheval de bataille. Un plan directeur a été élaboré pour chaque gouvernorat, et le taux de desserte en eau potable atteindrait 70 % à la fin de l'année 1993 contre 65 % à la fin de 1992. Ces efforts s'ajoutent à ceux des autres Départements et qui visent aussi la promotion du monde rural (électrification, habitat, santé, éducation, communication, etc.).

32- Parallèlement, le salaire minimum agricole garanti (SMAG) a été révisé vers la hausse le 1er mai 1993 en passant à 4,261 contre 4,061 Dinars par jour en 1992.

II- LES RESULTATS QUANTITATIFS:

33- Depuis déjà quatre ans, le secteur agricole a amorcé une nouvelle dynamique qui s'est traduite par des niveaux de production supérieurs à la moyenne, et une mutation qualitative. Cette dernière apparaît à travers les transformations enregistrées au niveau de certains indicateurs tels que la régularité de l'approvisionnement des marchés en produits de saison et de hors saison, le meilleur comportement de la balance commerciale alimentaire, l'apparition de problèmes liés à l'abondance, etc.

34- Il est vrai que les conditions climatiques ayant prévalu au cours de ces quatre dernières années ont favorisé la réalisation des résultats enregistrés par le secteur agricole, mais il est aussi constaté que la réaction du secteur vis-à-vis de ces conditions a permis d'en tirer le meilleur profit. Ces acquis doivent être préservés et consolidés pour permettre au secteur agricole de garantir son développement durable et la sécurité alimentaire pour le pays.

A- La production:

35- Les prévisions du VIII^e Plan pour l'année 1993 tablaient sur une production d'une valeur de 2.284 millions de Dinars et une valeur ajoutée de 1.800 millions de Dinars aux prix constants de 1990. Ces prévisions se basaient, entre autres, sur des niveaux de production de 15,5 millions de quintaux de céréales, 130.000 tonnes d'huile d'olive et 105.000 tonnes de poissons.

36- Compte tenu de l'évolution du secteur en 1992, le budget économique a prévu pour 1993 une production de 2.242 millions de Dinars et une valeur ajoutée de 1.773 millions de Dinars aux prix constants de 1990. L'actualisation des prévisions pour 1993 dans le cadre du budget économique a concerné essentiellement la production de la pêche (97.000 tonnes prévus par le budget économique contre 105.000 tonnes dans le VIII^e Plan) et celle de l'huile d'olive (126.000 tonnes au lieu de 130.000 tonnes).

37- Malgré un démarrage plutôt difficile, la campagne agricole 1992-93 a pu réaliser des performances supérieures aux prévisions. En effet, la production a atteint la valeur de 2.257 millions de Dinars et la valeur ajoutée s'est située à 1.805 millions de Dinars aux prix constants de 1990. De ce fait, les réalisations de l'année 1993, bien qu'en deçà de celles de l'année 1992, restent très acceptables.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DE LA VALEUR AJOUTEE AGRICOLE (EN MILLIONS DE DINARS CONSTANTS DE 1990)

Période	Moyenne du VII ^e Plan	1993			1993/moy. VII ^e Plan	93/92
		Prévisions VIII ^e Plan	Prévisions Budget Eco.	Réalisations		
Production	1.927	2.284	2.242	2.257	+17 %	-8 %
Valeur ajoutée	1.502	1.800	1.773	1.805	+20 %	-7 %

38- La production agricole de 1993 aurait pu être encore plus importante si le secteur des cultures maraîchères n'avait pas connu quelques difficultés qui se sont traduites par la baisse de la production de certains produits, essentiellement la pomme de terre et les tomates. Le secteur de l'aviculture a, lui aussi, subi les conséquences de la vague de chaleur des 4 et 5 juillet 1993 et qui s'est traduite par une chute de la production de poulet de chair et des oeufs de consommation. Cette vague de chaleur a aussi affecté la production de raisin qui aurait pu atteindre un niveau record en 1993.

39- La production céréalière de l'année 1993 s'est située à un niveau légèrement supérieur à 19 millions de quintaux. Les résultats enregistrés par le secteur céréalier ces dernières années étaient nettement supérieurs aux niveaux moyens connus. La production céréalière a évolué comme suit:

<u>Moyenne 80-89</u>	<u>1990</u>	<u>1991</u>	<u>1992</u>	<u>1993</u>
11,1 MQx	16,3 MQx	25,5 MQx	21,9 MQx	19,1 MQx

40- Grâce à ces niveaux de production qui étaient considérés théoriques jusqu'à un passé récent, la Tunisie est parvenue à assurer son autosuffisance, pour la troisième année consécutive, en blé dur et en orge. La structure de la production céréalière dégage l'importance du blé dur (14 MQx en 1991, 13 MQx en 1992 et 11 MQx en 1993). Cette préférence des producteurs pour le blé dur pourrait être expliquée par le différentiel de prix avec les autres céréales. Avec un prix de 26 D/QI, le blé dur reste une spéculation rémunératrice surtout lorsque les conditions climatiques sont favorables à la réalisation de bons rendements.

41- En ce qui concerne la production d'huile d'olive, elle s'est située à 135.000 tonnes en 1993, ce qui constitue un niveau satisfaisant surtout lorsqu'il fait suite à une production record de 265.000 tonnes en 1992. La succession d'années de bonnes production en huile d'olive n'a pas été sans causer des problèmes au secteur. Les stocks d'huile d'olive détenus par l'Office National de l'Huile pèsent lourd sur la situation financière de cet organisme. L'exportation d'huile d'olive a certes progressé, mais le rythme d'accroissement de la production a été supérieure à celui des exportations. La consommation intérieure de l'huile d'olive étant limitée (aux environs de 8 Kg par an et par tête d'habitant contre 17 Kg d'huile de graines) pour différentes raisons, l'excédent de production doit être exporté. Or l'offre mondiale d'huile d'olive a été abondante ces dernières années et les cours mondiaux ont baissé. La solution radicale au problème du secteur de l'huile d'olive réside, entre

autres, dans la maîtrise des coûts de production afin d'améliorer davantage la compétitivité de notre huile, et dans la promotion de la consommation locale.

42- Pour le secteur des arbres fruitiers, il est noté une progression de la production de certaines espèces à l'image des pommes et des poires pour lesquelles la Tunisie était importateur il n'y a pas longtemps. De même, l'extension des plantations en raisin de table au cours des dernières années a commencé à se répercuter au niveau de la production de raisin. La même remarque est aussi valable pour le palmier dattier avec l'entrée en production des nouvelles plantations qui a permis à la production de dattes d'atteindre le niveau de 86.000 tonnes en 1993, alors que la production d'agrumes a atteint un niveau record en 1993 (281.000 tonnes).

43- Le secteur des cultures maraîchères a connu un essor remarquable ces dernières années avec des niveaux de production records pour la pomme de terre et la tomate essentiellement. Les problèmes de commercialisation des produits en frais ou des produits transformés (double concentré de tomate) ont eu des répercussions défavorables sur ces cultures. Les superficies réservées à certaines cultures ont été réduites et la production a accusé une baisse. L'organisation de la commercialisation de ces produits (surtout les produits périssables) est une condition nécessaire à la promotion de la production. La révision des textes législatifs relatifs aux groupements interprofessionnels et à l'organisation des circuits de distribution des produits agricoles et de pêche contribuera à apporter la solution à ces problèmes. Il est toutefois à noter la reprise enregistrée au niveau de la culture de l'artichaut qui, après une longue période de stagnation, voire même de régression, s'est replacée aussi bien au niveau de la production qu'à celui de l'exportation.

44- L'élevage a enregistré en 1993 une progression de 1,6 % de sa production par rapport à 1992 et ce malgré la baisse de 11 % dans la production des oeufs de consommation. La production de viandes bovine, ovine et caprine continue à progresser mais à un rythme légèrement en deçà des capacités du secteur (progression de 2,6 % en moyenne en 1993), alors que la production de viande de volailles a augmenté de 2,3 % en 1993 et aurait pu mieux faire sans la vague de chaleur de juillet 1993. Nous notons aussi l'évolution spectaculaire de la production de viande de dinde qui enregistre d'une année à une autre des progressions importantes (50 %).

45- La production de lait a atteint 470.000 tonnes en 1993 contre 480.000 tonnes prévues par le VIII^e Plan. Le taux de couverture des besoins en lait et produits laitiers ne cesse de s'améliorer grâce aux efforts déployés en matière d'amélioration des performances du cheptel (mode de conduite, amélioration des races, etc.). En outre, l'élevage hors sol commence à gagner de l'importance dans certaines régions (particulièrement autour des grandes villes), et bien qu'il contribue à l'accroissement de la production, il pose toutefois des problèmes d'alimentation dans la mesure où il se base sur des aliments achetés pour lesquels la demande augmente considérablement en cas de sécheresse.

46- En ce qui concerne la pêche, et depuis les années fastes de la fin de la décennie 80, le secteur n'a pas encore retrouvé son équilibre. Nous assistons chaque année à une baisse de la production pour des raisons multiples (limitation des stocks suite à la surexploitation de certaines zones de pêche, invasion des dauphins, disparition inexplicquée des bancs de sardinelles dans le golfe de Gabès, dégâts causée à la madrague de Sidi Daoud, etc.).

**EVOLUTION DES PRINCIPALES PRODUCTIONS AGRICOLES
(EN 1.000 TONNES)**

Produits	1992	1993			93/92
		Prévision VIII ^e Plan	Réalisée	% de réalisation	
Céréales	2.195	1.550	1.914	123,5 %	-12,8 %
Huile d'olive	265	130	135	103,8 %	-49,1 %
Agrumes	185	250	281	112,4 %	+51,6 %
Dattes	75	84	86	102,4 %	+14,7 %
Pomme de terre	218	235	200	85,1 %	-8,3 %
Tomate	550	610	420	68,9 %	-23,6 %
Viandes rouges	88,3	90,4	90,6	100,2 %	+2,6 %
Viande de volailles	51,3	51	52,5	102,9 %	+2,3 %
Lait	450	480	470	97,9 %	+4,4 %
Produits de la mer	88,5	105	85	80,9 %	-3,9 %
Valeur de la production (prix constants de 1990)	2.454	2.284	2.257	98,8 %	-8,0 %
Valeur ajoutée (prix constants de 1990)	1.940	1.800	1.805	100,3 %	-6,9 %

47- La promotion du secteur de la pêche passe inévitablement par une meilleure réglementation et un contrôle stricte et rigoureux, et aussi par le développement de la production dans les zones du Nord et de l'aquaculture. Le plan directeur de

l'aquaculture préparé en 1993 a permis d'identifier les sites possibles et d'estimer la production attendue. La mise en oeuvre de ce plan permettra de relancer la production moyennant une meilleure exploitation des ressources naturelles et la promotion de l'élevage de poissons.

48- Le secteur de l'agro-alimentaire a accusé une régression de 9% de sa valeur ajoutée en 1993 par rapport à 1992. Nous rappelons à ce titre que l'année 1992 était exceptionnelle particulièrement au niveau de la transformation de l'huile d'olive (plus que le double d'une année moyenne). Toutefois, il est aussi constaté une baisse des activités de conserves (surtout le double concentré de tomate et l'harissa) et aussi une légère réduction des activités de production d'aliments de bétail.

49- Les industries laitières (particulièrement les fromageries), de transformation de grains et du sucre ont enregistré des augmentations de leurs productions suite à l'accroissement de la production de matières premières ou à celui de la demande (cas des industries de transformation des grains).

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRO-ALIMENTAIRE
(EN MILLIONS DE DINARS CONSTANTS DE 1990)**

Année/Produit	1992	1993	Variation
Abattages	374,4	383,2	+2,4 %
Industries laitières	160,1	168,0	+4,9 %
Transformation de grains	369,7	383,0	+3,6 %
Fabrication d'huiles	498,8	268,6	-46,1 %
Conserveries	131,3	106,9	-18,6 %
Industries du sucre	110,8	115,4	+4,2 %
Industries alim. diverses	216,9	212,6	-2,0 %
Fabrication de boissons	111,3	114,3	+2,2 %
Industrie du tabac	71,6	67,1	-6,2 %
Valeur de la production	2.045,5	1.819,0	-11,0 %
Valeur ajoutée	394,0	358,0	-9,1 %

50- Le secteur de l'agro-alimentaire est appelé à se moderniser et s'adapter aux nouvelles exigences aussi bien du consommateur local qu'étranger afin de pouvoir maintenir un rythme de croissance soutenu. Les exigences des consommateurs deviennent de plus en plus strictes surtout pour ce qui est de l'hygiène. L'avenir du secteur est très porteur surtout avec les changements enregistrés au niveau des

habitudes alimentaires des tunisiens suite aux transformations sociales que connaît le pays. La demande de produits alimentaires élaborés ne cesse d'augmenter, et le secteur se doit de se moderniser et d'évoluer (surtout du point de vue technique) pour pouvoir faire face à ces changements et se développer.

B- La balance commerciale alimentaire:

51- La balance commerciale alimentaire a vécu un important tournant en 1991: elle a pu, après un déficit chronique qui a duré près de 15 ans, dégager un excédent. En 1992, cette balance n'a pas pu réaliser son équilibre mais a tout de même enregistré un résultat acceptable qui s'est matérialisé par un taux de couverture des importations par les exportations de 88 %.

52- Les résultats attendus pour 1993 tablent sur un équilibre des importations et des exportations alimentaires (taux de couverture de 100 %). Ceci se base sur les résultats déjà enregistrés au cours des dix premiers mois de l'année 1993 et qui dégagent des exportations pour une valeur de 305,5 millions de Dinars et des importations pour 342,6 millions de Dinars, soit un taux de couverture de près de 90 %. Compte tenu des prévisions d'exportation d'huile d'olive et de dattes jusqu'à la fin de l'année, il est prévu que la balance commerciale alimentaire réalise son équilibre.

**EVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE ALIMENTAIRE
(EN MILLIONS DE DINARS COURANTS)**

Année	Moyenne VII ^e Plan	1991	1992	1993*
Exportations	310,9	494,7	335,5	368,0
Importations	407,6	310,9	380,0	368,0
Solde	-96,7	+183,8	-44,5	0
Taux de couverture	76,3 %	159,1 %	88,3 %	100 %

* Probable.

53- Les dernières performances de la balance commerciale alimentaire ont été rendues possibles grâce aux efforts déployés en matière d'exportation d'huile d'olive, de produits de la mer et de fruits (dattes et agrumes). Le niveau moyen des exportations d'huile d'olive qui était de l'ordre de 50.000 tonnes par an est passé à plus de 100.000 tonnes. Cependant, nous constatons la persistance de la prédominance de trois ou quatre produits qui continuent à représenter plus des trois quarts des exportations alimentaires. Un effort de diversification s'avère ainsi

nécessaire afin d'élargir la gamme des produits exportés, minimiser le risque et profiter des avantages comparatifs dont dispose le pays (c'est le cas des produits hors saisons et des produits de la géothermie particulièrement).

C- Les investissements:

54- Les investissements réalisés en 1993 dans le secteur de l'agriculture et de la pêche ont totalisé 532 millions de Dinars (aux prix courants) contre 491 millions de Dinars en 1992, soit une progression de 8,4 %. La part des investissements agricoles dans les investissements totaux s'est située à 14 % en 1993. Cette part représentait 17 % en 1989 et 16 % en 1991. La baisse de la part des investissements agricoles dans les investissements globaux est due au fait qu'à partir de 1992, une nouvelle méthode d'estimation des investissements globaux a été introduite (méthode de la comptabilité nationale) et a incluse d'autres postes d'investissement qui n'étaient pas comptabilisés avant. Ces nouveaux postes d'investissement ne concernent pas l'activité agricole, et de ce fait, la part de l'agriculture dans les investissements globaux baisse.

55- Il est à noter la reprise des investissements dans l'hydraulique agricole en 1993 surtout que la stratégie décennale a atteint son régime de croisière, ainsi que les investissements dans les forêts et la conservation des eaux et du sol. Pour ce qui est des investissements de production, il se dégage la poursuite des efforts d'investissement dans le secteur de l'élevage et de l'arboriculture, alors que les investissements dans la pêche ont légèrement baissé en 1993 après la stagnation observée en 1992.

56- Les investissements de 1993 se caractérisent aussi par la réapparition du poste d'investissement dans le stockage des céréales. En effet, après le projet de construction de silos de céréales réalisés par l'Etat au cours de la période 1984-1987, et suite à la préparation d'un plan directeur de construction de capacités additionnelles de stockage permettant au pays de couvrir ses besoins, l'activité de construction de capacité de stockage de céréales est réapparue en 1993 avec toutefois une différence importante: toutes les capacités additionnelles de stockage de céréales seront réalisées par des opérateurs privés.

**EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES
(EN MILLIONS DE DINARS COURANTS)**

Activité	Année	1991	1992	1993	Variation 1993/1992
Hydraulique		144	146	156	+6,8 %
Elevage		49	58	67	+15,5 %
Pêche		47	47	46	-2,1 %
Matériel agricole		49	66	68	+3,0 %
Arboriculture		59	50	55	+10,0 %
Stockage de céréales				7	-
Etudes, rech. et vulg.		7	9	10	+11,1 %
Forêts et CES		51	69	74	+7,2 %
P.D.R.I.		17	19	14	-26,3 %
Divers		21	27	35	+29,6 %
TOTAL		444	491	532	+8,4 %

57- Les encouragements consentis aux investissements dans l'agriculture ont permis à ces derniers d'augmenter, mais le niveau atteint en 1993, bien qu'en progression de 8,4 % par rapport à 1992, reste inférieur aux prévisions du VIII^e Plan. Le retard se situe essentiellement au niveau de la contribution des ressources extérieures dans le financement des composantes des stratégies nationales de mobilisation des eaux, de forestation et de conservation des eaux et du sol. Par contre, la tendance enregistrée par les investissements dans l'agriculture et relative à l'augmentation de la part des investissements privés cadre parfaitement avec les objectifs retenus par le VIII^e Plan. Effectivement, la part des investissements privés dans les investissements agricoles est passée de 44 % en 1989 à 49 % en 1992 pour atteindre 51,5 % en 1993.

**EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES PAR OPERATEUR
(EN MILLIONS DE DINARS COURANTS)**

Opérateur	Année	1991	1992	1993	Variation 1993-1992
Administration		192,3	216,7	220,4	+1,7 %
Entreprises Publiques		35,5	33,9	37,4	+10,3 %
Entreprises Privées		216	240	274	+14,2 %
TOTAL		443,8	490,6	531,8	+8,4 %

58- Pour ce qui est du financement des investissements agricoles, l'année 1993 a été marquée par les faits suivants:

- une légère baisse de l'intervention du budget de l'Etat,
- une quasi stagnation des ressources en "hors budget",
- une progression du volume des crédits bancaires, et
- une consolidation du rythme de progression de la contribution sur les fonds propres des investisseurs.

59- Les crédits bancaires d'investissement octroyés en 1993 au profit des opérateurs dans l'agriculture et la pêche ont totalisé 106,8 millions de Dinars pour les investisseurs privés (contre 82,9 millions de Dinars en 1992, soit une progression de près de 29 %) et 3,5 millions de Dinars pour les entreprises publiques. Ainsi le volume des crédits bancaires a atteint en 1993 la somme de 110,3 millions représentant 20,7 % du volume d'investissement contre, respectivement, 87,4 millions de Dinars et 17,8 % en 1992.

60- Cette tendance d'évolution des crédits bancaires est à consolider à travers les différentes mesures préconisées dans le cadre de la réforme du crédit agricole. L'agriculture a besoin d'être soutenue par des crédits en volume suffisant et par un système adapté à ses conditions spécifiques. Dans ce contexte, il ne saurait être admis de considérer le secteur agricole comme les autres secteurs d'activité économique et le laisser confronté aux "réalités du marché monétaire" du fait qu'il est un secteur plus risqué et avec une population d'agriculteurs très hétérogène. D'ailleurs, le code d'encouragement des investissements en cours de finalisation a accordé un traitement particulier à ce secteur sur la base de ses caractéristiques, en plus du fait qu'il s'agit d'un secteur qui contribue à la réalisation de l'objectif national de sécurité alimentaire.

**FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DANS L'AGRICULTURE
(EN MILLIONS DE DINARS COURANTS)**

Source	1991		1992		1993	
	Volume	Part	Volume	Part	Volume	Part
Budget	162,3	36,6 %	201,5	41,1 %	193,3	36,3 %
Hors Budget	86,1	19,4 %	79,6	16,2 %	91,8	17,3 %
Crédits bancaires	92,1	20,7 %	87,4	17,8 %	110,3	20,7 %
Fonds propres	103,3	23,3 %	122,1	24,9 %	136,4	25,7 %
TOTAL	443,8	100 %	490,6	100 %	531,8	100 %

61- Les investissements dans l'agro-alimentaire ont totalisé 84 millions de Dinars en 1993 contre 79 millions de Dinars en 1992, enregistrant ainsi une progression de 6,3 %. L'essentiel des investissements réalisés a été consacré au renouvellement et à l'extension des unités existantes particulièrement au niveau de la filière "lait et dérivés". Il est à rappeler que la majorité des investissements dans la branche de l'agro-alimentaire sont des investissements privés, mais que la progression enregistrée en 1993 provient surtout des efforts d'investissements consentis par certaines entreprises publiques.

62- En 1993, les investissements promus par les opérateurs privés dans la branche de l'agro-alimentaire ont régressé de 9,4 %. Cette régression est due principalement à la limitation des investissements dans les activités de sucreries et de conserverie, et à un degré moindre dans les activités de transformation des céréales et des huileries. En effet, après les importants efforts fournis ces dernières années (particulièrement au niveau des huileries), une certaine pause est actuellement observée.

63- Les investissements publics ont plutôt augmenté en 1993. Leur volume a pratiquement doublé entre 1992 et 1993. Le renouvellement et l'extension des entreprises publiques dans la filière "lait et dérivés" et dans la filière des "sucres et dérivés" sont à l'origine de cette importante augmentation des investissements publics dans l'agro-alimentaire.

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS DANS L'AGRO-ALIMENTAIRE
(EN 1.000 DINARS COURANTS)

Année	1992		1993		Variation	
	Privés	Publics	Privés	Publics	Privés	Publics
Sucre et dérivés	5.075	1.320	3.400	3.040	-33,0 %	+130,3 %
Lait et dérivés	3.000	2.640	3.725	11.500	+24,2 %	+335,6 %
Céréales et dérivés	20.000		16.235		-18,8 %	
Huiles et corps gras	20.400		18.450		-9,6 %	
Conserves	7.200		4.700		-34,7 %	
Boissons	3.950	1.900	4.100	1.200	+3,8 %	-36,8 %
Tabac		5.000		5.400		+8,0 %
Autres	8.135	380	10.790	1.460	+32,6 %	+284,2 %
TOTAL	67.760	11.240	61.400	22.600	-9,4 %	+101,1 %

CHAPITRE DEUXIEME

EVALUATION DES REALISATIONS DES DEUX PREMIERES ANNEES DU VIII^e PLAN

64- L'évaluation des réalisations des deux premières années du VIII^e Plan (1992 et 1993) permettra de faire un diagnostic sur les points forts et les points faibles du secteur, et d'identifier les solutions capables de permettre à l'agriculture d'atteindre ses objectifs.

65- Toutefois, il ne faut pas ignorer la particularité du secteur agricole qui réside dans la variabilité des résultats annuels. Cette variabilité peut atteindre dans certains cas des proportions très importantes. Nous citons à titre d'exemple le niveau de la production céréalière qui est passé de moins de 3 millions de quintaux en 1988 à près de 26 millions de quintaux en 1991. C'est dire que les performances du secteur agricole restent, malgré tout, tributaires dans une large mesure des conditions climatiques en dépit des efforts fournis en matière d'amélioration des techniques culturales, d'identification de variétés plus adaptées aux conditions du pays, etc.

1- La production agricole:

66- Les résultats enregistrés au cours des deux premières années d'exécution du VIII^e Plan ont été, globalement, supérieurs aux prévisions. La plupart des produits agricoles ont réalisé des performances meilleures que celles prévues. Il est un fait que les conditions climatiques ont favorisé la réalisation de tels résultats, et le secteur agricole est appelé à tirer profit au maximum des bonnes années, sachant qu'il sera inévitablement confronté à des années où les conditions climatiques seront moins favorables. Il est admis que la Tunisie connaît, au cours d'une décennie, trois bonnes années, quatre années moyennes, et trois années inférieures à la moyenne.

67- La production agricole moyenne des années 1992 et 1993 exprimée aux prix constants de 1990 s'est située au niveau de 2.355 millions de Dinars pour une prévision de 2.288 millions de Dinars (soit un taux de réalisation de 103 %), et la valeur ajoutée a atteint 1.872 millions de Dinars pour une prévision de 1.800 millions de Dinars (taux de réalisation de 104%). C'est essentiellement la production céréalière qui a le plus contribué à ces performances. La moyenne des années 1992 et 1993 s'est située à 20,5 millions de quintaux pour une prévision de 15,5 millions de quintaux. Le secteur de l'huile d'olive a aussi contribué d'une manière conséquente avec une production annuelle moyenne de 200.000 tonnes contre une prévision de 175.000 tonnes.

**EVOLUTION COMPAREE DE LA PRODUCTION AGRICOLE
MOYENNE DES ANNEES 1992 ET 1993
(EN 1.000 TONNES)**

Produits	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
Céréales	1.550	2.054	132,5 %
Huile d'olive	175	200	114,3 %
Agrumes	218	233	106,9 %
Dattes	83	80,5	97,0 %
Raisin de table	63	55	87,3 %
Pomme de terre	230	219	95,2 %
Tomates	605	485	80,2 %
Viandes rouges	89	89,4	100,5 %
Viande de volaille	50,3	52	103,4 %
Lait	465	460	98,9 %
Poissons	100	86,8	86,8 %
Production agricole totale (aux prix constants de 1990)	2.288,5	2.355,5	102,9 %
Valeur ajoutée agricole (aux prix constants de 1990)	1.800	1.872,5	104,0 %

68- Ces résultats auraient pu être nettement meilleurs si les cultures maraichères et la pêche s'étaient mieux comportées. En effet, la production annuelle moyenne de poissons au cours des années 1992 et 1993 n'a été que de 86.800 tonnes pour une prévision de 100.000 tonnes. Le secteur de la pêche passe depuis le début des années 90 par une période transitoire qui fait suite à une période d'essor de la production aux dépens des stocks. Pour les cultures maraichères, et plus particulièrement la pomme de terre et la tomate, les réalisations étaient inférieures

aux prévisions. La cause de cet écart est imputable essentiellement aux problèmes de commercialisation et de prix rencontrés par les producteurs. Les bons niveaux de production réalisés en 1991 et 1992 ont engendré des problèmes de commercialisation et une chute des prix à la production. Le secteur n'étant pas suffisamment préparé pour "gérer l'abondance", ces problèmes de surproduction se sont répercutés négativement sur la production de 1993. Les dernières mesures prises dans le cadre de la réorganisation des groupements interprofessionnels permettront d'apporter les solutions adéquates à ces problèmes.

69- En ce qui concerne la production de fruits, il est constaté que les réalisations étaient très proches des prévisions pour la majorité des produits à l'exception du raisin de table dont le taux de réalisation n'était que de 87%. C'est essentiellement la chute de production de 1993 (sirocco des 4 et 5 juillet) qui a causé cet écart. Pour les agrumes, les réalisations ont dépassé les prévisions (107 %) et la production de dattes était très proche des prévisions (97 %).

70- Le secteur de l'élevage s'est bien comporté en 1992 et 1993. La production annuelle moyenne de ces deux années a dépassé les prévisions pour les viandes (rouges et de volailles); alors que la production de lait a représenté 99 % des prévisions. Il est constaté que le secteur de l'élevage est passé à un niveau de développement lui permettant de réaliser de bonnes performances, surtout avec l'encadrement dont il bénéficie et les mesures particulières prises en sa faveur, que ce soit les mesures globales de promotion du secteur, ou les mesures spécifiques et conjoncturelles lorsqu'il fait face à des problèmes comme la sécheresse.

2- La balance commerciale alimentaire:

71- Commençons par noter que les prévisions du VIII^e Plan pour la balance commerciale alimentaire étaient trop optimistes puisqu'elles tablaient sur un excédent annuel moyen de 100 millions de Dinars (aux prix constants de 1990) et un taux de couverture annuel moyen de 126 %. Lorsqu'on sait que cette balance a vécu pendant près de 15 ans de suite un déficit chronique, et que le taux de couverture est parfois descendu jusqu'à 29 % seulement, on comprendrait l'importance du défi.

72- Au cours des deux premières années du VIII^e Plan, les résultats enregistrés étaient en deçà des prévisions, mais devraient être évaluées à leur juste valeur. Le taux de couverture annuel moyen pour les deux années (1992 et 1993) se situerait à 94 %, ce qui constitue une performance en soi. En effet, exception faite de l'année

1991, le résultat des années 1992 et 1993 est le meilleur que la balance commerciale alimentaire ait jamais enregistré depuis le milieu des années 70.

BALANCE COMMERCIALE ALIMENTAIRE
MOYENNE ANNUELLE DES ANNEES 1992 ET 1993
(EN MILLIONS DE DINARS COURANTS)

Rubrique	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
Exportations	503,6	351,2	69,7 %
Importations	392,8	374,0	95,2 %
Solde	+110,8	-22,8	-
Taux de couverture	128,2 %	93,9 %	73,2 %

73- L'écart entre les prévisions et les réalisations se situe essentiellement au niveau des exportations qui, malgré les efforts fournis pour les promouvoir, ont progressé à un rythme inférieur à celui prévu, lequel était très optimiste. Ceci n'empêche que les réalisations sont à inscrire à l'actif de l'agriculture, et que les efforts doivent être consolidés pour hisser davantage le niveau de nos exportations alimentaires.

74- La promotion des exportations alimentaires passe par la résolution de certains problèmes dont les plus importants sont:

- la qualité des produits exportés doit répondre aux nouvelles exigences des marchés extérieurs (surtout le marché européen, notre principal partenaire),
- la diversification de nos exportations par l'inclusion de nouveaux produits dans la gamme des produits exportables,
- l'amélioration de notre compétitivité par la maîtrise des coûts de production,
- une plus grande agressivité dans la conquête de nouveaux marchés.

3- Les investissements:

75- Les investissements réalisés dans le secteur de l'agriculture et de la pêche au cours des deux premières années d'exécution du VIII^e Plan ont totalisé 1.022 millions de Dinars (aux prix courants) contre une prévision de 1.143 millions de Dinars, soit un taux de réalisation de 89 %.

nouvelles exigences de la CEE avec laquelle la négociation d'un nouvel accord démarrera en 1994, concomitamment avec la poursuite de la libéralisation de la dernière tranche des produits à l'importation dans le cadre de la libéralisation du commerce extérieur.

86- La mise en oeuvre de la stratégie nationale de mobilisation des eaux et de celles de forestation et conservation des eaux et du sol sera poursuivie en 1994 avec un rythme soutenu avec le démarrage des travaux de construction des barrages Zouitina et Sidi Barrak et l'enclenchement des opérations de démarrage du barrage de Sidi Aïch et la consolidation des activités de reconnaissance et de contrôle des nappes et de construction de lacs collinaires. Une fois les problèmes fonciers résolus, le rythme de réalisation enregistrera une nette amélioration. Pour ce qui est des travaux de conservation des eaux et du sol, il est attendu en 1994 la parution de la loi permettant aux exploitants agricoles de préserver leurs exploitations et d'améliorer leur productivité par la création d'associations de conservation des eaux et du sol dans lesquelles adhéreront les exploitants agricoles qui doivent contribuer dans la réalisation des différents travaux.

II- LES PROJECTIONS QUANTITATIVES:

A- La production:

87- Avec une production de 210.000 tonnes d'huile d'olive, 208.000 tonnes d'agrumes, et des prévisions de 17 millions de quintaux de céréales, 90.000 tonnes de poissons, et une croissance appréciable des cultures maraîchères et de l'élevage, il est attendu que la production de l'agriculture et de la pêche ainsi que la valeur ajoutée enregistrent une croissance de 5,3 % en 1994 par rapport à 1993.

88- Les cultures maraîchères et l'arboriculture enregistreront des taux de croissance supérieurs à 10% en 1994 (11% pour les cultures maraîchères et 15 % pour l'arboriculture). La production attendue d'huile d'olive augmentera de 56 % par rapport au niveau de 1993, alors que la production de pomme de terre augmentera de 10 % et celle des tomates de 31 %. Le secteur de l'élevage enregistrera une croissance de 4,7 % en 1994 par rapport à 1993, alors que la production de poissons augmentera de 3 %. Seul le secteur céréalier accusera une baisse (la production attendue est de 17 MQx contre 19 MQx réalisés en 1993).

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE
(EN 1.000 TONNES)**

Produits	1992	1993	1994*	1994/1993
Céréales	2.195	1.914	1.700	-11,2 %
Huile d'olive	265	135	210	+55,6 %
Agrumes	185	281	208	-26,0 %
Dattes	75	86	86	-
Pomme de terre	218	200	220	+10,0 %
Tomates	550	420	550	+31,0 %
Viandes rouges	88,3	90,6	92,8	+2,5 %
Viande de volailles	51,3	52,5	54	+2,8 %
Lait	450	470	500	+6,4 %
Poissons	88,5	85	90	+5,9 %
Valeur de la production (en MD, prix constants de 1990)	2.454	2.257	2.377	+5,3 %
Valeur ajoutée (en MD, prix constants de 1990)	1.940	1.805	1.900	+5,3 %

* Prévisions

89- En ce qui concerne le secteur de l'agro-alimentaire, les prévisions pour 1994 tablent sur une croissance de 13 % pour la production et 11 % pour la valeur ajoutée grâce à une reprise de la production d'huile d'olive, du concentré de tomate et de l'harissa, et de celle du lait.

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRO-ALIMENTAIRE
(EN MILLIONS DE DINARS CONSTANTS DE 1990)**

Année/Produit	1993	1994*	Variation
Abattages	383,2	392,9	+2,5 %
Industries laitières	168,0	190,1	+13,2 %
Transformation de grains	383,0	391,5	+2,2 %
Fabrication d'huiles	268,6	414,2	+54,2 %
Conserveries	106,9	139,5	+30,5 %
Industries du sucre	115,4	120,7	+4,7 %
Industries alim. diverses	212,6	216,4	+1,8 %
Fabrication de boissons	114,3	117,2	+2,6 %
Industrie du tabac	67,1	69,8	+4,0 %
Valeur de la production	1.819,0	2.052,2	+12,8 %
Valeur ajoutée	358,0	398,0	+11,2 %

* Prévisions.

B- La balance commerciale alimentaire:

90- Sur la base des projections de la production agricole et des besoins alimentaires, il est attendu que la balance commerciale alimentaire réalise un taux de couverture de 104 % en 1994 contre 100 % attendu pour 1993. Les projections pour 1994 auraient pu être meilleures sans les importations d'orge qui n'étaient pas programmées pour 1994 et qui sont devenues inévitables à cause de la sécheresse prolongée de l'automne qui a engendré une forte demande en orge de la part des éleveurs.

91- Au terme de la troisième année d'exécution du VIII^e Plan, la balance commerciale alimentaire réaliserait un taux annuel moyen de couverture de 97,4 %. Bien qu'en deçà des prévisions qui sont trop optimistes, ce taux reste nettement meilleur que les résultats enregistrés par la balance au cours de la dernière décennie.

EVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE ALIMENTAIRE (EN MILLIONS DE DINARS COURANTS)

Année	Moyenne VII ^e Plan	1992	1993*	1994**
Exportations	310,9	335,5	368,0	406,0
Importations	407,6	380,0	368,0	391,0
Solde	-96,7	-44,5	0	+15
Taux de couverture	76,3 %	88,3 %	100 %	104 %

* Probable.

** Prévisions.

92- Les exportations d'huile d'olive porteront sur 120.000 tonnes pour une valeur de 190 millions de Dinars, soit près de 47 % du total des exportations alimentaires prévues pour 1994. Les produits de la mer contribueront pour 95 millions de Dinars (23 % du total) et les dattes pour 45 millions de Dinars (11 %). Ces trois produits représenteront ensemble plus de 80 % du total des exportations alimentaires prévues pour 1994. Ceci confirme le caractère de concentration des exportations alimentaires autour de quelques produits, ce qui ne fait qu'augmenter leur vulnérabilité. Il est nécessaire d'identifier d'autres créneaux et de développer d'autres produits afin de diversifier les exportations alimentaires et minimiser le risque.

C- Les investissements:

93- Avec un volume d'investissement de 532 millions de Dinars réalisé en 1993, les investissements dans l'agriculture et la pêche avaient progressé de 8,4 % par rapport à 1992. Pour 1994, il est attendu que les investissements atteignent 628 millions de Dinars (aux prix courants), enregistrant ainsi une progression de 18% par rapport à 1993.

94- Avec une augmentation de 37 % par rapport à 1993, les investissements dans l'hydraulique permettront à la stratégie nationale de mobilisation des ressources en eau d'atteindre un rythme soutenu de réalisation, surtout que le problème de mobilisation des ressources extérieures a été résolu. Parallèlement, les investissements dans les forêts et la conservation des eaux et du sol connaîtront une progression de 11 % en 1994 par rapport à 1993 pour atteindre le volume de 82 millions de Dinars alors qu'ils dépassaient à peine les 20 millions de Dinars à la fin des années 80.

95- Les investissements dans le stockage des céréales atteindront 20 millions de Dinars en 1994 surtout avec la réalisation des grands silos de la CCGC, de la COCEBLE et de certains opérateurs privés, en plus de la poursuite de l'opération de construction de silos de ferme.

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES (EN MILLIONS DE DINARS COURANTS)

Activité	Année	1992	1993	1994*	Variation 1994/1993
Hydraulique		146	156	214	+37 %
Elevage		58	67	73	+9 %
Pêche		47	46	50	+9 %
Matériel agricole		66	68	72	+6 %
Arboriculture		50	55	59	+7 %
Stockage de céréales			7	20	+186 %
Etudes, rech. et vulg.		9	10	9	-10 %
Forêts et CES		69	74	82	+11 %
P.D.R.I.		19	14	16	+14 %
Divers		27	35	33	-6 %
TOTAL		491	532	628	+18 %

* Prévisions.

96- Les investissements de 1994 seront réalisés à concurrence de 46 % par l'Administration, 7 % par les entreprises publiques et 47 % par les opérateurs privés. Il est à noter que ces derniers avaient contribué à concurrence de 51,5 % dans le total des investissements agricoles en 1993. Leur part baissera à 47 % en 1994 en raison de l'importante augmentation qui sera enregistrée par les investissements de l'Administration (reprise des investissements dans l'hydraulique agricole).

**REPARTITION DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES ET DE PECHE PAR OPERATEUR
(EN MILLIONS DE DINARS COURANTS)**

Opérateur	Année	1992	1993	1994*	Variation 1994-1993
Administration		216,7	220,4	288,3	+30,8 %
Entreprises Publiques		33,9	37,4	44,7	+19,5 %
Entreprises Privées		240,0	274,0	295,0	+7,7 %
TOTAL		490,6	531,8	628,0	+18,1 %

* Prévisions.

97- En ce qui concerne le financement des investissements agricoles, il est à noter que les crédits bancaires ont accusé une régression en 1992 avec un volume d'intervention qui s'est limité à 87,4 millions de Dinars (17,8 % du total des investissements), et ont enregistré une reprise en 1993 avec 110,3 millions de Dinars (20,7 % du total des investissements). Pour 1994, il est attendu que les crédits bancaires maintiennent leur rythme d'évolution en atteignant 116,8 millions de Dinars surtout avec la mobilisation de nouvelles sources de financement des crédit (5ème ligne de crédit agricole avec la banque mondiale et ligne de crédit avec la banque africaine de développement). Par ailleurs, la baisse de deux points des taux d'intérêt décidée à la fin de l'année 1993 incitera davantage les banques commerciales à financer l'agriculture du fait du rétrécissement de l'écart entre les taux appliqués pour l'agriculture et ceux appliqués pour les autres secteurs.

98- Le fait saillant dans le financement des investissements agricoles en 1994 est la contribution du financement extérieur. Ce dernier passera de 92 millions de Dinars en 1993 à 150 millions de Dinars en 1994 (une progression de 63 %). Ces ressources seront allouées essentiellement au financement des stratégies nationales de mobilisation des eaux, et de conservation des eaux et du sol en plus des activités de forêt.

**FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES
(EN MILLIONS DE DINARS COURANTS)**

Source	1992		1993		1994*	
	Volume	Part	Volume	Part	Volume	Part
Budget	201,5	41,1 %	193,3	36,3 %	218,7	34,8 %
Hors Budget	79,6	16,2 %	91,8	17,3 %	150,4	23,9 %
Crédits bancaires	87,4	17,8 %	110,3	20,7 %	116,8	18,6 %
Fonds propres	122,1	24,9 %	136,4	25,7 %	142,1	22,7 %
TOTAL	490,6	100 %	531,8	100 %	628	100 %

* Prévisions.

99- Pour ce qui est du secteur de l'agro alimentaire, les investissements à réaliser au cours de 1994 s'élèvent à 96 millions de Dinars contre 84 millions de Dinars en 1993. Les trois quarts de ces investissements seront réalisés par les opérateurs privés et concerneront essentiellement les activités de transformation des céréales (20 % du total), l'industrie laitière (18 %) et les huiles et corps gras (15 %). Avec l'entrée en vigueur du nouveau code d'encouragement des investissements en 1994, il est attendu que les investissements dans les activités de conditionnement et de première transformation des produits agricoles et de pêche connaissent un nouvel élan, surtout que les dispositions de ce nouveau code accordent aux investissements de l'agro alimentaire les mêmes avantages que ceux accordés aux investissements dans l'agriculture.

CHAPITRE QUATRIEME

APERCU SECTORIEL

I- LA CEREAUCULTURE

1- Les résultats de la campagne 1992-93:

a)- Les emblavures:

100- Les superficies céréalières emblavées au cours de la campagne 1992-93 ont atteint 1,662 millions d'hectares, soit un niveau légèrement supérieur à la moyenne annuelle du VII^e Plan (1,564 millions d'hectares) et à la campagne précédente (1,5 millions d'hectares).

101- Les pluies enregistrées de septembre à décembre 1992 étaient en quantités suffisantes et ont permis aux agriculteurs des régions du Nord de réaliser les travaux de préparation du sol, de fertilisation de fond et de semis à temps. Les superficies emblavées dans le Nord ont ainsi atteint 869.000 Ha, soit en augmentation de 3 % par rapport au niveau annuel moyen du VII^e Plan (844.000 Ha) et de 1,5 % par rapport à la campagne précédente (856.000 Ha). Une importante hausse des superficies est aussi constatée au niveau de la région du Centre Sud suite à la conjoncture favorable en période de semailles. Les superficies céréalières dans ces régions sont passées de 643.000 Ha au cours de la campagne 1991-92 à 793.000 Ha en 1992-93. Rapportées à la moyenne annuelle du VII^e Plan (720.000 Ha), les emblavures céréalières de la campagne 1992-93 ont enregistré une augmentation de 10 % dans la région du Centre Sud.

**SUPERFICIES CEREAUCULTUREES EMBLAVEES AU COURS DE LA CAMPAGNE 1992-93
(EN 1.000 HECTARES)**

Produits	Nord	Centre Sud	TOTAL
Blé dur	506,1	402,9	909
Blé tendre	136,3	41,2	177,5
Orge	214,6	349,1	563,7
Triticale	11,5		11,5
TOTAL	868,5	793,2	1.661,7

102- Il ressort du tableau précédent une progression des superficies emblavées en blé dur et en blé tendre qui ont été respectivement supérieures de 14 % et 16 % par rapport à la moyenne annuelle du VII^e Plan (796.000 et 154.000 Ha), et de 9 % et 23 % par rapport à la campagne précédente (836.000 et 145.000 Ha). Les emblavures en orge ont progressé de 12 % par rapport au niveau de la campagne précédente, mais restent malgré tout en deçà de la moyenne annuelle du VII^e Plan (600.000 Ha). Pour le triticales, il est constaté une régression de 20 % des superficies qui lui ont été allouées par rapport à la moyenne annuelle du VII^e Plan (15.000 Ha) et une régression de 25 % par rapport à la campagne précédente (16.000 Ha).

103- Le printemps 1993 a été caractérisé par un déficit pluviométrique dans certaines zones du pays, ce qui a engendré la perte de 108.000 Ha dont 94.000 localisés dans la région du Centre Sud.

b- Les intrants:

* Les semences sélectionnées:

104- Les quantités de semences sélectionnées utilisées au cours de la campagne 1992-93 ont porté sur 211.000 quintaux contre 190.000 au cours de la campagne précédente (une augmentation de 11 %).

**EVOLUTION DE L'UTILISATION DES SEMENCES SELECTIONNEES DE CEREALES
(EN QUINTAUX)**

Produits	Moyenne du VII ^e Plan	Campagne 1991-92	Campagne 1992-93
Blé dur	98649	117675	157219
Blé tendre	41818	53230	43504
Orge	8705	17825	10008
Triticale	468	1140	332
TOTAL	149640	189870	211063

* Les engrais chimiques:

105- Les quantités d'engrais chimiques utilisées dans la céréaliculture au cours de la campagne 1992-93 ont atteint 186.000 tonnes, en diminution de 2 % par rapport au niveau de la campagne précédente et en augmentation de 40 % par rapport à la moyenne annuelle du VII^e Plan.

106- La diminution de 2 % par rapport au niveau de la campagne précédente ne reflète pas, en réalité, une diminution réelle. La baisse est observée essentiellement au niveau de l'utilisation du superphosphate 45 % (-9.000 tonnes). Mais cette baisse a été compensée par une augmentation de 7.000 tonnes du DAP. Ainsi, malgré la baisse des quantités, il n'y a pas eu de baisse en éléments nutritifs.

**EVOLUTION DE L'UTILISATION DES ENGRAIS CHIMIQUES EN CERÉALICULTURE
(EN TONNES)**

Produits	Moyenne du VII ^e Plan	Campagne 1991-92	Campagne 1992-93
Ammonitre	67.200	106.000	104.000
Super 45%	45.600	43.000	34.000
DAP	19.600	41.000	48.000
TOTAL	132.400	190.000	186.000

* Le désherbage chimique:

107- Les superficies céréalières désherbées chimiquement au cours de la campagne 1992-93 ont atteint 361.000 Ha contre 340.000 Ha en 1991-92 et 205.000 Ha comme moyenne du VII^e Plan. Le recours aux produits polyvalents continue à augmenter pour couvrir 229.000 Ha (63,4 % de la superficies totale désherbée), le reste étant traité par le 2-4D.

**EVOLUTION DU DESHERBAGE CHIMIQUE DES CEREALES
(EN HECTARES)**

Produits	Campagne 1991-92	Campagne 1992-93
Polyvalents	183.880	228.560
2-4D	156.120	132.110
TOTAL	340.000	360.670

c- La production:

108- La production céréalière de la campagne 1992-93 a atteint 19,139 millions de quintaux contre une moyenne annuelle du VII^e Plan de 14,1 millions de quintaux, et une production de 21,950 au cours de la campagne 1991-92.

LA PRODUCTION CEREALIERE DE LA CAMPAGNE 1991-93 (EN 1.000 QUINTAUX)

Produits	Nord	Centre Sud	TOTAL
Blé dur	9.175	2.161	11.336
Blé tendre	2.506	284	2.790
Orge	2.691	2.087	4.778
Triticale	235		235
TOTAL	14.607	4.532	19.139

109- Il s'agit d'un niveau élevé de production pour la quatrième campagne de suite. En effet, en 1990, la récolte a atteint 16,3 millions de quintaux, puis 25,5 en 1991 pour se situer à près de 22 millions de quintaux en 1992 et dépasser 19 millions en 1993.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION CEREALIERE (EN 1.000 QUINTAUX)

Produits	Moyenne VII ^e Plan	Campagne 1989-90	Campagne 1990-91	Campagne 1991-92	Campagne 1992-93
Blé dur	7.772	8.973	14.235	13.231	11.336
Blé tendre	2.044	2.246	3.626	2.610	2.790
Orge	3.995	4.775	7.208	5.698	4.778
Triticale	266	337	442	411	235
TOTAL	14.077	16.331	25.511	21.950	19.139

110- L'analyse de l'évolution de la production céréalière dégage une augmentation des niveaux de production pour toutes les espèces céréalières par rapport à la moyenne du VII^e Plan. Toutefois, il est constaté une augmentation plus importante pour le blé dur, ce qui a permis au pays d'être autosuffisant en ce produit pour trois années de suite. De même, les bons niveaux de production d'orge ont permis

d'atteindre l'autosuffisance en ce produit, et de constituer des stocks qui ont atteint des niveaux importants. Des opérations d'exportation d'orge vers des pays maghrébins ont été réalisées.

111- La répartition de la production céréalière de la campagne 1992-93 par région dégage une régression par rapport à la campagne 1991-92 notamment au Nord (baisse de 14 %) et à un degré moindre au Centre Sud (baisse de 12 %).

112- Pour ce qui est des rendements de la campagne 1992-93, ils ont été légèrement inférieurs à ceux observés au cours de la campagne précédente tout en étant meilleurs que les rendements moyens du VII^e Plan, exception faite de l'orge.

113- Dans la région du Nord, le rendement de l'orge a régressé de 19 % par rapport à la campagne précédente et de 2 % par rapport à la moyenne du VII^e Plan. Les rendements des autres céréales ont au contraire enregistré des augmentations.

114- Dans la région du Centre Sud, les rendements moyens du blé dur et du blé tendre ont régressé respectivement de 26 % et de 24 % par rapport à la moyenne du VII^e Plan, et de 31 % et 26 % par rapport aux rendements de la campagne précédente.

115- Par gouvernorat, les meilleurs rendements de la campagne 1992-93 ont été enregistrés à Béja pour le blé dur (27,5 Qx/ha) et le blé tendre (27,6 Qx/ha), et à Ben Arous pour l'orge (20,2 Qx/ha).

EVOLUTION DES RENDEMENTS CEREALIERS (EN QUINTAUX A L'HECTARE)

Produits	Moyenne VII ^e Plan	Campagne 1989-90	Campagne 1990-91	Campagne 1991-92	Campagne 1992-93
Blé dur	9,8	11,3	15,9	15,8	12,5
Blé tendre	13,3	14,0	20,3	17,9	15,7
Orge	6,7	8,2	12,6	11,3	8,5
Triticale	18,2	21,1	27,6	25,6	21,4

d- La commercialisation:

*** La collecte et le stockage:**

116- L'élément saillant de la campagne 1992-93 a été la précocité de la moisson dans la mesure où plus de 86 % de la récolte a été achevée entre juin et juillet en raison notamment des conditions climatiques (température relativement élevée) et de la disponibilité des moissonneuses batteuses en nombre largement suffisant ayant entraîné la baisse du cours de location.

117- Près de 2.500 moissonneuses batteuses et 10 millions de sacs ont été mis à la disposition des agriculteurs. Le nombre des centres de collecte était de 217 dont 175 permanents et 42 saisonniers.

118- La capacité de stockage mobilisée au début de la récolte a atteint 7 millions de quintaux. A noter l'entrée en fonctionnement de deux silos nouvellement construits par des opérateurs privés dans le cadre du programme d'augmentation et de modernisation de la capacité de stockage du pays. Il s'agit d'un silo à El Fahs d'une capacité de 22.600 quintaux et d'un silo dans la zone de M'Kachebia (gouvernorat de Béja) d'une capacité de 40.470 quintaux. D'autres silos entrant dans le même programme sont en cours d'achèvement et renforceront bientôt la capacité nationale de stockage des céréales.

119- De même, il est à noter l'entrée en activité, pour la première fois, de deux nouvelles coopératives de collecte de céréales. Il s'agit de la SCAAM dans le Cap Bon avec une capacité de stockage nouvellement construite de 40.000 quintaux, et de la coopérative ESSABECEB à Kalâa Khasba avec une capacité de stockage de 60.000 quintaux en plus des 40.000 quintaux supplémentaires que cette coopérative est en train de faire construire dans la région de Sbikha du gouvernorat de Kairouan.

120- Dans ce contexte, le programme de construction de nouvelles capacités de stockage de céréales lancé depuis 1992 se réalise conformément au planning préétabli. L'Office des Céréales a déjà agréé 91 projets pour une capacité totale de près de 3,4 millions de quintaux dont 27 silos d'une capacité de 1 million de quintaux seront opérationnels très prochainement compte tenu de l'état d'avancement de leurs travaux.

121- Pour ce qui est de la collecte, elle a été précoce dans toutes les régions du pays. Les achats de céréales par les organismes de collecte ont démarré depuis le 5 juin 1993 dans le Centre et le Sud et à partir du 15 juin dans la région du Nord.

122- Par décision du Ministère de l'Agriculture, la coopérative centrale des semences et des plants sélectionnés a été autorisée à titre exceptionnel, pendant cette campagne, à collecter les céréales destinées à la consommation en plus de son activité principale d'achat de semences.

123- La collecte de céréales provenant de la récolte 1993 a atteint 10,9 millions de quintaux représentant 57 % de la production totale contre 13 millions et 59 % respectivement au cours de la récolte de 1992.

EVOLUTION DE LA COLLECTE DE CEREALES
(EN 1.000 QUINTAUX)

Produits	Moyenne VII ^e Plan	Campagne 1991-92	Campagne 1992-93
Blé dur (taux de collecte)	4.400 (56,6 %)	8.622 (65,2 %)	7.862 (69,4 %)
Blé tendre (taux de collecte)	1.406 (68,8 %)	2.237 (85,7 %)	2.012 (72,1 %)
Orge (taux de collecte)	1.368 (34,2 %)	1.880 (33,0 %)	871 (18,2 %)
Triticale (taux de collecte)	246 (92,5 %)	268 (65,2 %)	104 (44,3 %)
TOTAL (taux de collecte)	7.420 (52,7 %)	13.007 (59,3 %)	10.849 (56,7 %)

124- Il se dégage du tableau précédent que le taux de collecte de l'orge est en nette diminution. Ceci s'explique par les dernières mesures prises et qui se rapportent à la libéralisation de la commercialisation de l'orge avec la fixation d'un prix plancher garanti aux producteurs (prix d'intervention). Par contre, le taux de collecte du blé dur et du blé tendre est en progression. Ce sont les niveaux de prix à la production qui ont incité les producteurs à livrer le maximum de leur production aux organismes de collecte. Ces prix étant fixés à des niveaux rémunérateurs, le commerce parallèle des blés se réduit.

125- Les prix à la production pour les céréales sont restés inchangés depuis la récolte de 1992 aux niveaux suivants:

- blé dur: 26 D/Ql,
- blé tendre: 22,5 D/Ql,
- orge: 15 D/Ql (prix d'intervention), et
- triticales: 17D/Ql.

* Le commerce extérieur des céréales:

126- Les niveaux relativement élevés de la production céréalière au cours de ces dernières campagnes ont permis de réduire sensiblement les importations. La Tunisie est parvenue à atteindre, pour la troisième année consécutive, son autosuffisance en blé dur et en orge. Les importations de céréales pour 1993 se sont limitées au blé tendre et au maïs. Il est attendu que ces importations soient inférieures à 10 millions de quintaux contre plus de 14 millions comme moyenne du VII^e Plan.

**EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE CEREALES
(EN 1.000 QUINTAUX)**

Produits	Moyenne VII ^e Plan	1992	1993
Blé dur	3.360		
Blé tendre	6.400	5.500	7.518
Orge	1.700		
Maïs	2.400	3.200	1.945
TOTAL	14.160	8.700	9.463

127- Des opérations d'exportation d'orge ont été réalisées en 1993 et ont concerné 300.000 quintaux sur la Libye, 50.000 quintaux sur le Maroc et 11.000 quintaux pour le compte du Programme Alimentaire Mondial.

2- Les prévisions pour la campagne 1993-94:

a- Les emblavures:

128- Les superficies à emblaver en céréales pour la campagne 1993-94 portent sur 1,617 millions d'hectares dont la moitié en blé dur, 11 % en blé tendre, 37% en orge et 2 % en triticales.

129- La région du Nord concernera 54 % des superficies programmées avec une prédominance du blé dur (62 % du total) et du blé tendre (83 % du total); alors que la région du Centre Sud couvrira 46 % des superficies programmées. L'orge et le blé dur constitueront l'essentiel de ces emblavures avec, respectivement 66 % et 38 % du total.

**SUPERFICIES CEREALIERES PROGRAMMEES
POUR LA CAMPAGNE 1993-94
(EN 1.000 HECTARES)**

Produits	Nord	Centre Sud	Total
Blé dur	502	312	814
Blé tendre	153	32	185
Orge	208	397	605
Triticale	13		13
TOTAL	876	741	1.617

b- Les intrants:

130- Les besoins en semences sélectionnées pour la campagne 1993-94 sont estimés à 215.000 quintaux dont 166.800 Qx de blé dur, 43.000 Qx de blé tendre et 5.500 Qx d'orge. Par ailleurs, 150.000 Qx de semences ordinaires améliorées seront introduites au cours de cette campagne dans le cadre d'un programme visant l'amélioration de la qualité des semences auto produites.

131- Le taux d'échange des semences sélectionnées contre des céréales a été révisé à 1,35 Qx contre 1,25 Qx la campagne précédente. Pour les semences ordinaires améliorées, le taux d'échange a été fixé à 1,15 Qx.

132- En ce qui concerne les engrais chimiques, les besoins des différentes cultures pour la campagne prochaine sont estimés à 250.000 tonnes dont 194.000 tonnes pour la céréaliiculture (110.000 tonnes d'ammonitrate, 54.000 tonnes de DAP et 30.000 tonnes de superphosphate 45 %).

133- Le traitement chimique des champs céréaliers contre les mauvaises herbes couvrira 390.000 hectares dont 250.000 hectares aux produits polyvalents.

c- La production:

134- La production céréalière reste tributaire de plusieurs facteurs et il est difficile de prévoir le niveau de production pour la campagne à venir. Toutefois, et dans le cas de conditions climatiques normales, il est attendu un niveau de production de 17 millions de quintaux dont 10 MQx de blé dur, 2,5 MQx de blé tendre et 4,5 MQx d'orge et de triticale.

d- La commercialisation:

135- En raison de la collecte réalisée à partir de la récolte de 1993 et des niveaux des stocks chez les organismes de commercialisation, un recours à l'importation d'une quantité complémentaire d'orge paraît inévitable au cours du premier semestre de 1994, en plus des importations structurelles de blé tendre (entre 5 et 6 MQx) et de maïs (près de 3 MQx).

e- Les crédits de campagne:

136- Les barèmes des crédits de campagne pour la céréaliculture ont été révisés au cours de la campagne 1992-93. Pour la campagne prochaine, ces barèmes seront maintenus, soit:

- Blé:

* Zone I: 270 D/Ha,

* Zone II: 210 D/Ha,

- Orge:

Zone I: 190 D/Ha,

Zone II: 165 D/Ha,

Zone III: 70 D/Ha.

f- Le programme de construction de silos de stockage:

137- Le programme de construction de silos de ferme et de silos de transit lancé depuis 1992 avance convenablement et à un rythme soutenu.

138- Sur la base des demandes agréées par l'Office des Céréales et de l'état d'avancement de la construction des silos, tous les projets agréés seront opérationnels à la veille de la prochaine campagne de collecte (juin 1994), ce qui permettrait d'envisager la possibilité de lancer déjà en 1995 la deuxième tranche de ce programme qui devrait débiter en 1997, ce qui permettrait d'achever avant terme tout le programme.

LES LEGUMINEUSES A GRAINES

Le secteur des légumineuses à graines a enregistré une nette amélioration au cours des dernières campagnes qui s'est matérialisée par une augmentation des superficies. L'intérêt porté à cette culture se justifie par son importance dans l'alimentation humaine (excellent précédent cultural pour les céréales) et le rôle qu'elle joue dans l'équilibre nutritionnel et alimentaire.

Les superficies emblavées au cours de la campagne 1992-93 ont intéressé 98.000 hectares contre 94.500 hectares au cours de la campagne 1991-92 et 85.900 hectares comme moyenne du VII^e Plan. La production totale était de 80.000 tonnes contre 72.260 tonnes comme moyenne du VII^e Plan et 86.500 tonnes en 1991-92.

Superficies:

Les légumineuses à graines d'hivers ont enregistré une progression au niveau des superficies qui sont passées de 52.500 hectares comme moyenne du VII^e Plan à 64.000 hectares au cours de la campagne 1991-92 pour atteindre 64.000 hectares en 1992-93. Par contre, les emblavures en légumineuses à graines de printemps ont enregistré une régression de 8 % en 1992-93 par rapport à leur niveau de la campagne précédente (34.000 hectares contre 37.000 hectares respectivement).

EVOLUTION DES SUPERFICIES DES LEGUMINEUSES A GRAINES (EN HECTARES)

ESPECES	Moy. VII ^e Plan		1991 -92		1992 -93	
	Superf.	%	Superf.	%	Superf.	%
Légumineuses d'hivers	52.500	61	57.500	61	64.000	65
Lentilles	33.600	39	38.000	40	42.000	43
Pois	8.700	10	9.500	10	10.000	10
Fèves	7.800	9	9.500	10	10.000	10
Vesces	2.400	3	500	1	2.000	2
Légumineuses de printemps	33.400	39	37.000	39	34.000	35
Fèves	32.000	37	35.000	37	32.000	33
Lentilles	1.400	2	2.000	2	2.000	2
L	85.900	100	94.500	100	98.000	100

Les plus
rapport à
ont enregistré un
résultat
meilleur que
l'année précédente

dans le
secteur des
légumineuses
à graines de
printemps

Les rendements en
légumineuses de
printemps ont
augmenté en
1992-93 par
rapport à
l'année précédente
de 8%
(35 Qx/ha
contre 32 Qx/ha).

LES

1992 -93	
L	Rdt
00	
00	8
00	11
00	6
00	6
00	
00	8
00	9
00	

3- Les prévisions pour la campagne 1993-94:

145- Les prévisions pour la campagne 1993-94 tablent sur une extension des superficies qui devraient atteindre 116.500 hectares dont 72.800 de légumineuses d'hivers (62 % du total des superficies) et 43.700 hectares de légumineuses de printemps.

III- LES CULTURES INDUSTRIELLES

1- La betterave à sucre:

146- La superficie semée au cours de la campagne 1992-93 a atteint 5.650 hectares contre 5.510 hectares au cours de la campagne qui l'a précédée.

EVOLUTION DES SUPERFICIES SEMEES EN BETTERAVE A SUCRE
(EN HECTARES)

	1991-92	1992-93
En irrigué	5.180	5.230
En sec	330	420
Total	5.510	5.650

147- Au cours de la campagne 1992-93, près de 180 hectares ont été retournés à cause des vagues de froid survenues lors de la période de croissance des plantes, et de la stagnation des eaux dans les parcelles qui a entravé le développement normal des cultures. La superficie récoltée en 1993 s'est donc limitée à 5.470 hectares contre 5.315 hectares en 1992.

148- La campagne d'arrachage a démarré le 12 juin 1993 et a duré près de 45 jours. La production brute de betterave sucrière a atteint 245.830 tonnes, soit en baisse de 15 % par rapport à la production de la campagne 1991-92 qui était de l'ordre de 290.750 tonnes.

149- Les rendements obtenus et qui étaient de 45 tonnes à l'hectare ont baissé aussi bien par rapport aux rendements de la campagne d'avant (55 T/Ha) que par rapport aux rendements moyens du VII^e Plan (50 T/Ha). Cette baisse des rendements est due principalement aux conditions climatiques défavorables.

**EVOLUTION DES PRIX A LA PRODUCTION DE L'HUILE D'OLIVE
(EN DINARS LA TONNE)**

Qualité	1988-189	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93
Super	1.500	1.710	1.750	1.750	1.750
Lampante	1.260	1.360	1.390	1.390	1.390
Prix moyen	1.335	1.483	1.518	1.664	1.592

162- Au cours de l'année 1992, les exportations ont atteint 96.500 tonnes, soit un niveau inférieur de 37 % au record historique de 1991 (154.000 tonnes exportées). Pour 1993, les exportations dépasseront les 100.000 tonnes.

163- Le stock d'huile d'olive à la fin de la campagne (octobre 1993) est d'environ 140.000 tonnes auquel viendrait s'ajouter la production de la campagne 1993-94.

**BILAN RESSOURCES EMPLOIS DE L'HUILE D'OLIVE
(EN 1.000 TONNES)**

Région	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93
TUNISIE					
Production	58	130	165	265	135
Collecte	21	100	126	242	101
Exportation	42,7	49,9	153,8	96	110
MONDE					
Production	1.435	1.796	1.464	1.959	1.705
(dont CEE)	(1.081)	(1.464)	(1.016)	(1.515)	(1.263)
Exportation	229	254	304	282	326
Stock report	369	449	181	400	398

164- En ce qui concerne la production de la campagne 1993-94, elle est estimée à 1.050.000 tonnes d'olives, soit l'équivalent de 210.000 tonnes d'huile. La capacité de trituration existante est suffisante; alors que pour ce qui est du stockage, et compte tenu de l'importance du stock report de l'Office National de l'Huile, ce dernier a déjà procédé à la location d'une capacité supplémentaire de 60.000 tonnes chez la TRAPSA. La collecte attendue est de 180.000 tonnes d'huile.

174- L'augmentation du volume exporté s'explique par:

- un démarrage précoce de la campagne d'exportation (la première cargaison a quitté la Tunisie le 3 janvier 1993),
- un soutien du FOPRODEX (Fonds de Promotion des Exportations) pour les agrumes qui a consisté en:
 - * une prime d'encouragement représentant le tiers des rapatriements nets en devises pour les ventes au mieux sur les Pays Bas et le Danemark,
 - * une prise en charge de la moitié du coût du transport et/ou de l'écart entre les prix de revient et de vente à l'exportation pour les contrats fermes hors CEE, pourvu que le cumul des deux primes ne dépasse pas 200 millimes par Kg.

175- Malgré tout, le niveau des exportations d'agrumes est jugé faible eu égard aux possibilités offertes. Les causes d'une telle situation sont:

- la crise économique en Europe Occidentale qui s'est traduite par une baisse de la demande et des prix,
- l'abondance des fruits de substitution (pommes et poires) et de l'offre de clémentines et d'oranges d'autres sources entraînant la saturation du marché et la baisse des cours,
- l'ouverture sur les marchés des pays de l'Est a entraîné une vive concurrence entre les pays producteurs d'agrumes (la Grèce et la Turquie notamment) se traduisant par des prix bas (310 à 360 \$ la tonne CIF),
- le retard d'intervention de la décision du FOPRODEX,
- la surmaturité des maltaises de Tunisie à partir du mois de mars,
- le pourcentage élevé des écarts de triage dans les stations de conditionnement qui a dépassé 45 % des apports,
- l'abondance des oranges de petit et moyen calibres non exportables à des prix rémunérateurs.

176- Le marché français reste la principale destination des agrumes tunisiennes (93% du volume total exporté en 1992-93). L'exportation vers ce marché a démarré dans les normes contrairement à la campagne précédente qui a accusé un retard de deux semaines.

177- Pour ce qui est de la récolte de la campagne 1993-94, l'estimation provisoire situe la production aux environs de 208.000 tonnes. La baisse de production était en réalité prévisible compte tenu de l'importance de la production de la campagne

182- Le GID a mis à la disposition des producteurs plus de 100 tonnes de films en polyéthylène et feuilles de papier kraft à des prix réduits (subvention de 30 à 70%) et a entrepris une vaste campagne de sensibilisation pour la protection des régimes qui a concerné 1,7 millions de régimes.

183- Les prix à la production pour la récolte 1993 ont été arrêtés comme suit:

- Deglet Nour branchée: 1.300 D/T contre 1.500 D/T en 1992,
- Deglet Nour standard: 1.000 D/T contre 1.250 D/T en 1992.

184- Les exportations de dattes au cours de la campagne 1992-93 (prélevées sur la production de 1992) ont atteint 18.500 tonnes contre 19.200 au cours de la campagne 1991-92. Malgré la baisse des quantités exportées, les dattes tunisiennes continuent à marquer leur présence sur le marché international. De nouveaux marchés ont été pénétrés en Europe du Nord (Norvège et Pays Bas) et en Asie (Malaisie et Indonésie). Le développement de ces nouveaux marchés a été favorisé par les incitations accordées, notamment au niveau du transport (la prise en charge du coût du transport est passée de 33 % à 50 %).

185- Compte tenu du niveau de la production de l'année 1993 (86.000 tonnes), il est attendu que les quantités exportées au cours de la campagne 1993-94 portent sur 20.000 tonnes dont 14.000 seront exportées au cours du dernier trimestre de l'année 1993.

6- Les arbres fruitiers divers:

a- L'amandier:

186- La production d'amandes de la campagne 1992-93 a atteint 47.000 tonnes (en coques sèches), soit 4% de plus que la production de la campagne 1991-92. Cet accroissement de la production aurait pu être plus important sans les fortes attaques de pucerons et de cloque qui ont affecté la production dans plusieurs gouvernorats.

b- L'abricotier:

187- La production d'abricots a atteint 24.000 tonnes, en augmentation de 20% par rapport à celle de la campagne 1991-92 (20.000 tonnes).

- 196- Compte tenu des stocks de report de vin de la campagne 1991-92, les disponibilités en vin sont devenues importantes. Les exportations n'ont porté que sur 73.000 hls en 1992-93 contre 85.000 hls en 1991-92.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE VIGNE

Produit	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Raisin de table (en tonnes)	45.000	50.000	40.000	60.000	50.000	60.000
Raisin de cuve (en tonnes)	35.000	38.000	40.000	60.000	47.000	48.000
Vin (hls)	204.000	333.000	275.000	429.000	330.000	340.000

g- Les autres fruits d'été:

- 197- La production des différents autres fruits d'été a enregistré une augmentation de 3 % en 1993 par rapport à 1992. Exception faite des figues (-8 %), les autres espèces fruitières ont enregistré des augmentations variant entre 5 % (pêches) et 47 % (coings). La qualité des fruits était généralement bonne.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES FRUITS DIVERS (EN TONNES)

Produit	1990	1991	1992	1993
Pêches	35.000	40.000	56.000	59.000
Prunes	6.8000	8.000	9.000	10.500
Figues	27.000	28.000	38.000	35.000
Pistaches	600	620	800	900
Coings	4.500	3.000	3.400	5.000
Nèfles	2.100	2.400	3.000	3.400

report de 17.000 tonnes et d'une consommation locale de 50.000 tonnes, il y aurait un excédent de 17.000 tonnes auquel il faudra trouver les solutions adéquates pour qu'il n'ait pas de répercussions au niveau des campagnes prochaines. Le FOPRODEX a déjà accordé son soutien pour l'exportation de boîtes de 1/2 sur la Libye, l'Algérie et la CEE.

210- Pour ce qui est des prévisions pour l'année 1994, il est attendu que les superficies concernent 21.500 hectares, et que la production revienne à son niveau habituel (550.000 tonnes) avec un rendement moyen de 25,6 T/Ha.

3- Le piment:

211- La production de piment est évaluée à 180.000 tonnes en 1993 contre 190.000 tonnes en 1992 (légère baisse de 5 %).

212- Les superficies cultivées ont atteint 18.300 hectares en 1993 contre 17.300 hectares en 1992. Malgré cette augmentation des superficies, la production a régressé de 5 % à cause de la baisse observée au niveau des rendements suite au sirocco du début juillet 1993 qui a engendré, simultanément, une maturation précoce.

EVOLUTION DE LA CULTURE DU PIMENT

	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Superficies (1.000 Ha)	11	11,3	14	16,8	17,3	18,3
Production (1.000 T)	120	110	175	180	190	180
Rendement (T/Ha)	10,9	9,7	12,5	10,7	11,0	9,8

213- La campagne de transformation du piment a porté sur environ 18.000 tonnes de piment frais en 1993 et la production probable est de 9.000 tonnes d'harissa contre, respectivement, 26.000 tonnes et 13.000 tonnes en 1992. Le prix d'achat du piment frais par les usines de transformation a varié entre 240 et 310 millimes le Kg.

214- Pour 1994, les prévisions de la culture du piment portent sur une superficie de 18.000 hectares et une production de 190.000 tonnes.



SUITE EN

F

2



MICROFICHE N°

08326

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE
DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F 2

223- Les cultures d'arrière saison sont localisées essentiellement à Monastir (117 hectares) où les conditions climatiques sont favorables, et à Gabès et Kébili (32 hectares) grâce à l'utilisation des eaux chaudes. Le taux d'intensification des cultures sous serres reste encore faible (114 % seulement).

224- La production totale des cultures sous serres était de l'ordre de 68.000 tonnes en 1993 dont près de 9.000 tonnes de produits d'arrière-saison et 59.000 tonnes de primeur.

**EVOLUTION DES SUPERFICIES SOUS SERRES
(EN HECTARES)**

	1989 - 90		1990 - 91		1991 - 92		1992 - 93	
	Superf.	%	Superf.	%	Superf.	%	Superf.	%
Tomate	311	27,8	333	26,7	373,1	27,5	377,2	27,5
Piment	623	55,7	693	55,5	746,1	55,0	732,3	53,4
Melon	91	8,1	115	9,2	95,8	7,2	132,3	9,7
Divers	93	8,4	109	8,6	139,6	10,3	128,2	9,4
TOTAL	1118	100	1250	100	1355,6	100	1369,9	100

Les superficies cultivées en tomate et en piment ont stagné en 1993 par rapport à 1992, alors que les superficies du melon ont augmenté de 35 %.

225- Actuellement, les superficies sous serres chauffées localisées à Kébili, Tozeur et Gabès ont atteint 70 hectares contre 64 hectares en 1992. Les cultures destinées à l'exportation (la tomate et le melon) occupent 76 % de la superficie totale, alors que les autres spéculations sont écoulées essentiellement sur le marché local (pastèque: 13 %, concombre: 7 %, piment: 2 % et gombo: 1 %).

226- Les exportations des produits des serres chauffées sont en progression continue et ont atteint 1.233 tonnes en 1993 dont 833 T de tomate et 350 T de melon. Afin d'améliorer le taux de production exportable, il est nécessaire de concentrer les efforts sur l'amélioration de la qualité, l'amélioration des rendements et la recherche de nouveaux créneaux (nouveaux marchés et nouveaux produits).

227- Pour la campagne 1993-94, la superficie programmée pour les cultures sous grands abris "serres" est de 1.425 hectares, soit en augmentation de 4 % par rapport au niveau de 1993, dont 210 hectares pour les cultures d'arrière-saison et 1.215 hectares pour les cultures de primeur.

VI- L'ELEVAGE

228- Au cours de l'année 1993, le secteur de l'élevage a connu une évolution normale à l'exception de l'aviculture. En effet, celui-ci a enregistré, après une période de surproduction au début de l'année, un déficit suite à la vague de chaleur du début du mois de juillet 1993. Les conséquences sur le niveau de la production des produits avicoles se sont traduites par des perturbations dans l'approvisionnement du marché en viande et oeufs et ont nécessité le recours à l'importation pour faire face aux besoins de la demande en ces produits.

1- Les ressources alimentaires du cheptel:

229- D'une manière globale, les ressources alimentaires du cheptel ont été suffisantes au cours de la campagne 1992-93, et l'approvisionnement du marché en fourrages s'est déroulé dans des conditions normales.

230- Dans le Nord et le Centre du pays, les pluies enregistrées au cours des mois de décembre 1992 et janvier 1993 ont permis une amélioration de l'état des parcours, ce qui a favorisé l'allégement de la demande en aliments concentrés. Quant à la région du Sud, l'insuffisance des pluies a engendré une détérioration de l'état des parcours notamment dans le gouvernorat de Tataouine. Dans le but de préserver le cheptel, l'Etat a décidé de subventionner la vente d'orge dans ce gouvernorat (12,5 D/QI au lieu de 16,5 D/QI) à partir du 16 juin 1993.

a- Les cultures fourragères:

231- Au cours de la campagne 1992-93, les cultures fourragères annuelles ont concerné 218.250 hectares dont 18.800 hectares en irrigué contre 198.000 hectares et 17.000 hectares respectivement pour la campagne 1991-92.

232- Les productions fourragères de 1993 ont atteint 600.000 tonnes de foin, 1,3 million de tonnes d'orge en vert et 600.000 tonnes d'ensilage contre respectivement 590.000 tonnes, 1,2 million de tonnes et 700.000 tonnes en 1992.

b- Les sous produits des cultures:

233- L'exploitation des chaumes des cultures céréalières a fourni en 1993 près de 504 millions d'unités fourragères (UF), soit 15% du besoin annuel total du cheptel contre 12,5% au cours de l'année 1992. Le pâturage de ces chaumes a permis d'atténuer la demande en son au cours de l'été notamment dans les régions du Nord et du Centre.

234- La production de paille a atteint 1,5 million de tonnes en 1992-93 contre 1,25 million de tonnes en 1991-92. Le traitement de la paille à l'urée a concerné 4.800 tonnes en 1993. Cette opération permet de mieux valoriser la paille dont la valeur nutritive passe de 0,2 UF/kg à 0,4 UF/Kg.

235- Au total, les disponibilités offertes par la paille sont d'environ 200 millions d'UF, ce qui devrait permettre de couvrir les besoins du cheptel au cours des derniers mois de l'année 1993 et au début de l'année 1994.

c- Les aliments concentrés:

236- La production industrielle d'aliments concentrés au cours de l'année 1993 a été de 744.000 tonnes contre 770.000 tonnes en 1992.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'ALIMENTS CONCENTRÉS
(EN 1.000 TONNES)

Produit	1992	1993	Variation
Aliments avicoles	510	540	+6 %
Aliments pour ruminants	260	204	-22 %
TOTAL	770	744	-3 %

2- Les effectifs et les productions:

a- Les effectifs:

237- Au cours de l'année 1993, les effectifs bovins ont connu une évolution de + 4% par rapport à l'année 1992. Cette évolution provient essentiellement de l'augmentation du cheptel de race pure (+ 8%) suite à l'importation de génisses

pleines. Pour les ovins, les effectifs ont progressé de 2 %, alors qu'il est constaté une stagnation pour les effectifs des caprins.

**EVOLUTION DES EFFECTIFS
(EN 1.000 UNITES FEMELLES)**

Espèce	1992	1993*	Variation
Vaches et génisses pleines	362	377	+4,1 %
- race pure	108	117	+8,3 %
- race locale et croisée	254	260	+2,3 %
Brebis	3.364	3.430	+2,0 %
Chèvres	712	710	-

* Les chiffres pour 1993 sont provisoires.

b- Les productions:

238- Au cours de 1993, la production de viandes s'est élevée à 143.000 tonnes contre 139.600 tonnes en 1992, soit un accroissement de 2,4 %. Des augmentations ont été enregistrées pour tous les types de viandes et plus particulièrement au niveau de la rubrique "autres viandes" grâce à l'accroissement substantiel de la production de viande de dindes qui connaît ces dernières années un essor remarquable (la production a atteint 5.580 tonnes en 1993 pour des prévisions de 2.760 tonnes dans le cadre du VIII^e Plan). De même, pour le secteur avicole, et en dépit de la vague de chaleur qui a sérieusement affecté les effectifs, la production de viande avicole a augmenté de 2,3 % en 1993 par rapport à 1992.

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE VIANDES NETTES
(EN 1.000 TONNES)**

Type de viande	1992	1993	Variation
Viande bovine	37,7	38,3	+1,6 %
Viande ovine	34,6	35,1	+1,4 %
Viande caprine	6,0	6,1	+1,7 %
Viande avicole	51,3	52,5	+2,3 %
Autres viandes	10,0	11,0	+10 %

239- Par ailleurs, il est à noter que le deuxième trimestre de l'année 1993 a été caractérisé par une offre importante en viandes rouges, ce qui entraîné une baisse des cours de la viande ovine par rapport à ceux de l'année dernière, malgré la forte

demande enregistrée à l'occasion de l'Aïd El Kébir. En effet, le prix de la viande ovine n'a été que de 3 D/Kg en poids vif contre 3,2 D/Kg au cours de la période de l'Aïd El Kébir de 1992. Après l'Aïd, les prix de la viande ovine ont connu une stagnation au niveau de 2,8 D/Kg en poids vif. Quant à la viande bovine, il est constaté que les éleveurs continuent à s'adonner à l'opération d'engraissement des taurillons malgré la baisse des prix enregistrée suite à l'abondance de la viande ovine sur les marchés. Néanmoins, les prix restent rémunérateurs en raison de la diminution de la viande bovine importée à la suite de la révision vers la hausse du prélèvement sur la viande importée (1,2 D/Kg) à partir du 24 mai 1993.

240- Concernant la viande avicole, et suite à la période de surproduction qu'a connue le secteur au cours du deuxième trimestre de l'année 1993, une nette baisse a été enregistrée après la vague de chaleur des 4 et 5 juillet 1993. Cette baisse a engendré un déséquilibre entre l'offre et la demande, et les prix à la production ont enregistré une hausse importante en passant de 1,100 D/Kg en poids vif au début du mois de juillet à 1,600 D/Kg à la fin du même mois. Pour faire face à une telle situation, le Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles (GIPA) a écoulé sur le marché les stocks constitués au cours de la période de surproduction (600 tonnes) et la Société Ellouhoum a procédé à l'importation et l'écoulement de 179 tonnes de viande avicole. En outre, il a été procédé à l'importation d'une quantité supplémentaire de 170.000 oeufs à couver chair à partir du mois d'août 1993 pour atténuer le déficit des derniers mois de l'année et du début de 1994.

241- Pour ce qui est de la production laitière, elle est estimée à 470.000 tonnes en 1993 contre 450.000 tonnes en 1992 (en augmentation de 4,4 %).

242- La collecte de lait porterait sur 200.000 tonnes en 1993, représentant 43 % de la production totale contre respectivement 170.000 tonnes et 38 % en 1992. Cette amélioration du niveau de la collecte s'explique par:

- la politique menée en matière d'intensification du réseau de collecte dont la capacité totale exploitée atteint 470.000 litres par jour actuellement (soit une capacité annuelle de 171.000 tonnes répartie sur 103 centres de collecte),
- la révision périodique de la subvention accordée pour la collecte qui se situe actuellement à 35 millimes par litre,
- l'encouragement des opérateurs privés et des coopératives de services à gérer les centres de collecte appartenant aux CRDA et aux Offices et qui ne sont pas exploités,
- la subvention du lait frais transformé (70 millimes le litre),

- la révision du prix à la production du lait qui a été majoré de 10 millimes le litre depuis février 1993 pour se situer aux niveaux suivants:

- * lait non réfrigéré: 310 mil/litre à la ferme et 325 mil/litre au centre de collecte et à l'usine;
- * lait réfrigéré: 320 mil/litre à la ferme et 335 mil/litre au centre de collecte et à l'usine.

243- La production d'oeufs de consommation n'atteindrait que 960 millions d'unités en 1993, en retrait de 11 % par rapport au niveau de 1992. Cette baisse est essentiellement due à la vague de chaleur du mois de juillet 1993 qui a causé la mortalité de 600.000 pondeuses. Le déficit en ce produit s'est traduit par une offre relativement limitée, ce qui a engendré une augmentation des cours à la production qui sont passés de 51 millimes l'unité au début du mois de juillet 1993 à 82 millimes à la fin du même mois. Pour satisfaire la demande en ce produit et réguler les prix, il a été procédé à l'importation de 11,5 millions d'oeufs à la consommation.

3- La santé animale:

244- Au cours de l'année 1993, l'état sanitaire du cheptel a été satisfaisant. Les campagnes de vaccination contre les différentes maladies se sont poursuivies et aucune déclaration de maladie grave n'a été enregistrée.

a- La fièvre aphteuse:

245- Après l'achèvement de la cinquième campagne de vaccination du cheptel contre la fièvre aphteuse en février 1993 et qui a touché 4,4 millions de têtes, la sixième campagne a démarré en septembre 1993 et concernera 4,2 millions de têtes.

246- A la fin du mois de septembre 1993, un million et demi de têtes ont été déjà vaccinées et la campagne se poursuivra jusqu'à la fin du mois de janvier 1994. Il est noté par ailleurs que suite à l'apparition de foyers de fièvre aphteuse dans certains pays voisins, des mesures de vigilance le long des frontières ont été prises.

247- Au cours de l'année 1993, aucun foyer n'a été déclaré contre 5 foyers déclarés au cours de l'année 1992 et 2.215 foyers en 1989.

b- La tuberculose:

248- La lutte contre la tuberculose bovine dans les fermes de l'Office des Terres Domaniales et les Unités Coopératives de Production entamée depuis 1985 s'est poursuivie en 1993. Le taux d'infection n'est plus que de 0,25 % contre 8 % avant le démarrage de l'opération.

249- Pour ce qui est des élevages du secteur privé, la lutte contre la tuberculose des vaches de race pure a concerné, depuis son démarrage en 1989, le contrôle de 6.400 élevages et l'abattage de 3.500 animaux avec indemnisation des éleveurs.

c- La lucilie bouchère:

250- Le traitement préventif des animaux contre la lucilie bouchère s'est poursuivi au cours de l'année 1993 et a touché 40.600 têtes à la fin du mois de septembre. Aucun cas de lucilie bouchère n'a été déclaré en Tunisie et la Libye a été déclarée officiellement indemne de cette maladie en juin 1992.

d- La brucellose des petits ruminants:

251- Le programme décennal de vaccination des petits ruminants contre la brucellose s'est poursuivi au cours de l'année 1993. En raison du risque d'avortement causé par le vaccin, la campagne est organisée durant la période de février à avril (période au cours de laquelle la majorité des femelles ovines ne sont pas en gestation). Le nombre d'animaux vaccinés a atteint 1,8 million.

e- La rage:

252- Suite à la recrudescence des cas de rage en avril 1992, un plan d'action a été mis en place par le Ministère de l'Agriculture en collaboration avec le Ministère de la Santé Publique.

253- Au cours des neuf premiers mois de l'année 1993, la campagne de vaccination a touché 429.000 chiens et il est prévu la vaccination de 470.000 têtes pour toute l'année. Ces vaccinations ont permis de réduire considérablement le nombre de cas de rage qui n'a atteint que 158 cas au cours de la période allant de janvier à septembre 1993 contre 489 au cours de la même période de l'année 1992.

f- La clavelée:

254- La campagne de vaccination des brebis contre la clavelée a démarré en août 1993 et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année. Le nombre de vaccinations réalisées jusqu'à la fin du mois de septembre 1993 a atteint 1 million de têtes et il est prévu la vaccination de 2,5 millions de têtes à la fin de l'année.

255- Les foyers de clavelée enregistrés jusqu'à la fin du mois de septembre 1993 sont au nombre de 122 comptant 571 cas contre 176 foyers et 1.271 cas au cours de la même période de l'année 1992.

4- Les prévisions pour l'année 1994:

256- Les emblavures fourragères porteront sur 280.000 hectares au cours de la campagne 1993-94 dont 44.000 hectares en irrigué. Les cultures pluriannuelles occuperont une superficie de 7.700 hectares.

257- L'état médiocre des parcours suite au déficit pluviométrique de l'automne 1993 a engendré une forte demande en orge, en son et autres fourrages. Des mesures ont été prises pour assurer un approvisionnement régulier en son. Le transport et la distribution de ce produit ont été confiés à l'Office des Céréales, et la priorité d'approvisionnement a été accordée aux six gouvernorats du Sud (40% de la quantité totale réservée aux différents gouvernorats) et les prix ont été fixés à 10 D/QI à la production et 13 D/QI à la distribution (12,5 D/QI pour les gouvernorats du Sud). Par ailleurs, le prix de vente de l'orge a été réduit (14 D/QI contre 17 D/QI) à partir du 24 novembre 1993.

258- Les stocks de report en foin, paille et ensilage permettront de couvrir les besoins du cheptel jusqu'à la fin du mois de mars 1994. Quant aux stocks d'orge, de maïs et de tourteaux de soja, ils permettront de subvenir aux besoins du cheptel jusqu'au mois de février 1994 et il sera fait recours à l'importation pour couvrir les besoins du reste de l'année.

259- Pour l'année 1994, les prévisions de production du secteur de l'élevage dégagent un accroissement pour tous les types de viandes, le lait et les oeufs.

**EVOLUTION DES PRODUCTIONS ANIMALES
(EN 1.000 TONNES)**

Produit	1993	1994*	Variation
Viande bovine	38,3	39,0	+1,8 %
Viande ovine	35,1	35,6	+1,4 %
Viande caprine	6,1	6,7	+9,8 %
Viande avicole	52,5	54,0	+2,9 %
Autres viandes	11,0	11,5	+4,5 %
Lait	470	500	+6,4 %
Oeufs (millions)	960	1.100	+1,5 %

* Prévisions.

VII- LA PECHE

1- Les résultats de l'année 1993:

260- Les principales caractéristiques de l'année 1993 ont été une légère baisse de la production et un accroissement substantiel des exportations, tant en quantité qu'en valeur.

261- Les actions de développement se sont multipliées dans le but de promouvoir l'activité de la pêche et de l'aquaculture et d'apporter les solutions adéquates à tous les problèmes auxquels est confronté le secteur.

a- La production:

262- La production réalisée au cours des onze premiers mois de l'année 1993 a atteint 75.390 tonnes contre 80.590 tonnes au cours de la même période de l'année 1992, accusant ainsi une régression de 6,5 %.

263- La production attendue pour toute l'année 1993 se situe aux environs de 85.000 tonnes compte tenu de la production prévisible de poulpes, de crevettes et de clovisses au mois de décembre.

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE LA PECHE
(EN TONNES)**

Mode de pêche	1992	1993*	Variation
Pêche côtière	39.610	38.300	-3,3 %
Pêche au chalut	15.870	16.600	+4,6 %
Pêche au feu et à la petite senne	28.830	26.300	-8,8 %
Autres types de pêche	4.240	3.800	-10,4 %
TOTAL	88.550	85.000	-4,0 %

* Probable.

264- Tous les modes de pêche ont accusé une baisse de leur production à l'exception de la pêche au chalut qui a augmenté de près de 5 %.

265- La baisse de la production de la pêche a déjà commencé depuis quelques années et continue encore. Les principales causes de cette baisse en 1993 étaient:

- une nette diminution des apports de la pêche à la petite senne dans le golfe de Gabès due à la disparition inexplicquée des bancs de sardinelles dans cette zone (ce phénomène a commencé depuis 1991),

- une surexploitation des ressources benthiques ayant entraîné une baisse des apports de la pêche côtière, et

- de mauvaises conditions climatiques qui ont prévalu au début de l'année.

b- La commercialisation:

266- Les exportations des produits de la mer ont connu une nette amélioration au cours de l'année 1993 aussi bien en quantité qu'en valeur.

267- Au cours des dix premiers mois de l'année, les exportations des produits de la mer ont atteint 12.230 tonnes pour une valeur de 74,8 millions de Dinars contre 8.900 tonnes et 51,5 millions de Dinars au cours de la même période de l'année 1992, enregistrant ainsi une augmentation de 37,4 % en quantité et de 45,3 % en valeur. L'essentiel de l'augmentation provient des poissons frais qui constituent un créneau important d'avenir surtout avec le développement de l'aquaculture.

268- Pour toute l'année 1993, il est attendu que les exportations des produits de la mer atteignent 14.600 tonnes et une valeur de 92 millions de Dinars.

269- Par ailleurs, 600 tonnes de poissons ont été importées en 1993 contre 1.080 tonnes en 1992. Ces importations sont constituées essentiellement de thon frais destiné à la transformation. Les quantités totales transformées seraient de l'ordre de 6.000 tonnes de thon et de sardines contre 5.510 tonnes traitées en 1992.

270- La consommation nationale de poisson serait de 65.000 tonnes en 1993, soit une moyenne nationale de 7,6 Kg/tête d'habitant, contre respectivement 72.130 tonnes et 8,6 Kg/habitant en 1992.

BALANCE RESSOURCES EMPLOIS DES PRODUITS DE LA MER
(EN TONNES)

	1992	1993
Ressources		
- Production	88.550	85.000
- Importation	1.080	600
TOTAL	89.630	85.600
Emplois		
- Consommation en frais	72.130	65.000
- Transformation	5.510	6.000
- Exportation	11.990	14.600

271- Dans le but de maintenir et de consolider notre courant d'exportation de produits de la mer, et à la lumière des dernières mutations enregistrées au niveau de la CEE (exigences sanitaires et de qualité), le secteur de la pêche est actuellement l'objet d'un programme de "mise à niveau" des unités exportatrices pour qu'elles répondent aux nouvelles exigences du marché européen.

c- La flottille:

272- La flottille de la pêche compte actuellement 13.850 unités dont 10 chalutiers, 16 sardiniers et 90 barques côtières ont été nouvellement acquis en 1993. La répartition de la flottille se présente comme suit:

- barques côtières: 13.050 unités,
- chalutiers: 414 unités,
- sardiniers: 321 unités, et
- thoniers: 62 unités.

273- L'investissement dans l'aquaculture a porté sur 3 millions de Dinars en 1993 avec la réalisation de deux projets.

d- La formation:

274- La formation dans le secteur de la pêche est orientée vers les postes de commandement et la formation spécialisée. Le nombre de diplômés s'est élevé à 331 en 1993 dont 94 patrons, 96 mécaniciens, 109 marins pêcheurs, 10 plongeurs, 9 techniciens aquacoles, 8 ramendeurs et 5 charpentiers.

e- La recherche et les études:

275- L'année 1993 s'est caractérisée par la réalisation de la première phase du plan directeur de l'aquaculture dont l'objectif est d'analyser la situation du secteur au niveau national et au niveau du bassin méditerranéen, et d'identifier le potentiel naturel en ressources aquacoles en Tunisie ainsi que les méthodes techniques et les moyens à mettre en oeuvre pour l'installation de projets aquacoles en Tunisie.

276- Les résultats préliminaires de cette phase ont dégagé l'existence d'une cinquantaine de sites appropriés à l'aquaculture en Tunisie d'une capacité de production de 20.000 tonnes de poissons.

277- D'autre part, et dans le but de promouvoir la pêche dans les zones sous exploitées, une étude a été lancée pour la réalisation d'un plan directeur de la pêche dans les zones du Nord. Cette étude permettra l'identification des contraintes à une exploitation optimale des eaux du Nord, l'estimation des ressources exploitables dans cette zone et l'identification des mesures à prendre pour permettre l'exploitation de ce potentiel.

2- Les perspectives pour l'année 1994:

278- Les prévisions pour l'année 1994 se basent sur une amélioration des apports de la pêche au feu et une légère augmentation des apports des autres modes de pêche. La production attendue pour 1994 serait de l'ordre de 90.000 tonnes.

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE LA PECHE
(EN TONNES)**

Mode de pêche	1993	1994*	Variation
Pêche côtière	38.300	39.000	+1,8 %
Pêche au chalut	16.600	17.000	+2,4 %
Pêche au feu et à la petite senne	26.300	30.000	+14,1 %
Autres types de pêche	3.800	4.000	+5,3 %
TOTAL	85.000	90.000	+5,9 %

* Prévisions.

279- Les exportations porteraient sur 15.000 tonnes, la transformation nécessiterait 6.500 tonnes, et près de 70.000 tonnes seront consommés localement en frais (8 Kg/habitant).

280- En matière de formation, le programme des différentes écoles de pêche porte sur la formation de 520 personnes en 1994 dont 240 marins pêcheurs, 112 mécaniciens, 105 patrons, 30 ramendeurs, 16 plongeurs, 12 techniciens aquacoles et 5 charpentiers.

281- Pour ce qui est de la flottille, il est prévu la construction de 12 chalutiers, 20 sardiniers, 3 thoniers et 108 barques côtières en 1994. Par ailleurs, trois nouveaux projets aquacoles seront réalisés en 1994.

VIII ~~VII~~ - L'AGRO-ALIMENTAIRE

1- LES REALISATIONS DE L'ANNEE 1993:

282- Globalement, la baisse de la production de certains produits agricoles, essentiellement les olives à huile, la tomate et la betterave à sucre a engendré une baisse de la production agro industrielle. L'effort d'investissement n'a que légèrement augmenté en 1993 par rapport à 1992 et a concerné principalement certaines extensions et quelques renouvellements. Les investissements dans les nouvelles créations n'ont été que très faibles.

A- La production:

283- En 1993, le secteur de l'agro alimentaire accuserait une baisse de 11 % pour la production et de 9 % pour la valeur ajoutée. Cette baisse est due principalement à la chute de la production de double concentré de tomate, d'huile d'olives, des pâtes alimentaires et du sucre de betterave.

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE L'AGRO ALIMENTAIRE
(EN MILLIONS DE DINARS CONSTANTS DE 1990)**

Activité	1992	1993	Variation
Abattage	374,4	383,2	+2,4 %
Industrie laitière	160,1	168,0	+4,9 %
Transformation de grains	369,7	383,0	+3,6 %
Huiles et corps gras	498,8	268,6	-46,2 %
Conserveries	131,3	106,9	-18,6 %
Industrie du sucre	110,8	115,4	+4,2 %
Industries alim. diverses	217,0	212,6	-2,0 %
Fabrication de boissons	111,8	114,3	+2,2 %
Industrie du tabac	71,6	67,1	-6,3 %
Valeur de la production (aux prix constants de 1990)	2.045,5	1819,0	-11,1 %
Valeur ajoutée (aux prix constants de 1990)	394,0	358,0	-9,1 %

284- La production de lait de boisson pasteurisé ou stérilisé serait de 213 millions de litres en 1993 contre 208 millions de litres en 1992. Pour la production du yaourt, elle a concerné 650 millions de pots, soit 4% de plus qu'en 1992.

285- Avant 1990, l'industrie laitière se basait essentiellement sur le traitement de la poudre du lait totalement importée. Les dernières années ont connu un accroissement rapide de l'industrialisation du lait frais produit localement grâce aux mesures prises et relatives à la taxation de la poudre de lait importée et à la subvention accordée pour le lait frais. Ainsi, le volume du lait frais industrialisé est passé de 70 millions de litres en 1987 à 170 millions de litres en 1992 et 200 millions de litres en 1993. Le taux d'intégration de la production nationale passe ainsi de 20 % en 1987 à 42 % en 1993. Cette intégration se manifeste à travers:

- la production de 43 millions de litres de lait de boisson industriel en 1993 à partir du lait frais,
- la production de 2.000 tonnes de beurre à partir du lait frais sachant que nos besoins s'élèvent à 6.000 tonnes (taux de couverture de 33 %),
- la production du yaourt provient essentiellement du lait frais et l'incorporation du lait en poudre n'est tolérée qu'à concurrence de 5 %.

286- En ce qui concerne le secteur des huiles, la production a atteint 184.000 tonnes en 1993 dont 135.000 tonnes d'huile d'olives et 31.000 tonnes d'huile de graines conditionnée contre respectivement 318.000 tonnes, 265.000 tonnes et 27.000 tonnes en 1992.

287- Pour l'huile d'olive, la production d'olives de la campagne 1992-93 a été triturée par 892 unités réparties selon les systèmes de transformation comme suit:

- système classique: 504 unités,
- système super presse: 227 unités,
- système mixte: 26 unités, et
- chaîne continue: 135 unités.

288- La collecte d'huile d'olive par l'Office National de l'Huile a porté sur 101.000 tonnes au cours de la campagne 1992-93. Compte tenu du stock report de la campagne 1991-92, des exportations et des ventes sur le marché local, le stock de report serait de l'ordre de 140.000 tonnes auquel viendrait s'ajouter la collecte de la campagne 1993-94. Les capacités de stockage mobilisées au cours de la campagne 1992-93 ont totalisé 250.000 tonnes dont 175.000 tonnes détenues par l'ONH et 75.000 tonnes en location chez les privés. La capacité de stockage passera à 310.000 tonnes pour la campagne 1993-94 après la location d'une capacité additionnelle de 60.000 tonnes chez la TRAPSA.

289- Pour l'huile de mélange, la production de 1993 n'a atteint que 1.250 tonnes. Il s'agit en réalité de l'année de démarrage pour ce produit, et la demande reste encore faible malgré le prix qui reste nettement inférieur à celui de l'huile d'olive (900 millimes le litre).

290- La production du secteur des conserves alimentaires a accusé une baisse de 18,6 % en 1993 due essentiellement à la chute de la production de double concentré de tomate et d'harissa.

291- La campagne de transformation de tomate a démarré le 7 juillet 1993. Le nombre d'unités en fonctionnement a atteint 33 contre 39 au cours de l'été 1992. Les quantités réceptionnées ont porté sur 280.840 tonnes de tomate fraîche et ont permis la production de 50.000 tonnes de concentré de tomate contre, respectivement, 433.470 tonnes et 74.370 tonnes en 1992.

292- La baisse de production due à la réduction des superficies réservées à la culture de la tomate de saison et aux dégâts causés par le sirocco du début juillet 1993 s'est traduite par un fléchissement de l'activité de transformation.

293- La campagne de transformation de l'harissa a démarré vers la dernière semaine du mois d'août 1993 avec un stock report de 3.500 tonnes. Les quantités réceptionnées étaient de 18.000 tonnes de piment frais, et la production d'harissa a porté sur 9.000 tonnes contre 26.000 tonnes transformées et 13.000 tonnes d'harissa produites en 1992. Les unités de transformation qui ont fonctionné au cours de l'été 1993 étaient au nombre de 21. Les prix à la réception ont varié entre 240 et 310 millimes le Kg.

294- Pour les conserves de poissons, les quantités réceptionnées au cours de l'année 1993 étaient de 3.100 tonnes de sardines et 800 tonnes de thon contre 4.075 tonnes et 700 tonnes respectivement en 1992. La production de conserve de poissons serait de l'ordre de 1.800 tonnes de sardines et 400 tonnes de thon.

295- En ce qui concerne les autres conserves, la production de 1993 a atteint 965 tonnes de conserve d'abricots, 700 tonnes de conserve de petits pois et 120 tonnes pour les câpres contre, respectivement, 700 tonnes, 245 tonnes et 90 tonnes en 1992. La production d'olives de table en semi conserve serait de 2.540 tonnes en 1993 contre 2.850 tonnes en 1992.

296- La production de sucre a atteint 108.000 tonnes en 1993 (88.000 tonnes de sucre en poudre et 20.000 tonnes de sucre aggloméré), soit le même niveau que celui réalisé en 1992. Sur les 88.000 tonnes de sucre blanc, 23.000 proviennent de la betterave à sucre et le reste provient du raffinage du sucre importé. La campagne de transformation de la betterave a démarré le 14 juin 1993 pour la Société Tunisienne du Sucre et le 21 juin 1993 pour le Complexe Sucrier Tunisien. Cette campagne a duré 45 jours au cours desquels 231.720 tonnes de betterave ont été transformées. La richesse moyenne en sucre s'est élevée à 15,8 % contre 14,7 % en 1992.

297- La production de farine serait de 625.000 tonnes en 1993 dont 560.000 tonnes de farine boulangère, contre respectivement 610.000 et 552.000 tonnes en 1992. La production de semoule a porté sur 510.000 tonnes en 1993 contre 481.000 tonnes en 1992.

298- La capacité d'entreposage frigorifique existante s'élève à près de 53.000 tonnes réparties comme suit:

- 20.000 tonnes pour le stockage des pommes et des poires,
- 18.000 tonnes pour le stockage des dattes,
- 15.000 tonnes pour le stockage de la pomme de terre principalement.

299- Au cours de l'année 1993, près de 12.000 tonnes de poires et 23.000 tonnes de pommes ont été stockées dans les entrepôts frigorifiques, alors que 40.000 tonnes de dattes ont été conditionnées et traitées par le froid.

B- Les investissements:

300- Les investissements réalisés dans le domaine de l'agro alimentaire ont porté sur 84 millions de Dinars en 1993 contre 79 millions de Dinars en 1992 (+6,3 %). L'intervention du secteur privé demeure prépondérante (73% du total).

301- Près de 60 % du montant total des investissements a été alloué au renouvellement et à l'extension des unités de transformation existantes.

302- La branche des huiles et des corps gras a drainé 22 % des investissements réalisés en 1993, alors que celle des céréales et du lait ont drainé, respectivement, 19 % et 18 % contre 25 % et 7 % en 1992. La part des autres branches est restée inchangée (près de 40 % du total des investissements).

**EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS DANS L'AGRO ALIMENTAIRE
(EN 1.000 DINARS COURANTS)**

Activité	1992		1993		Variation	
	Privés	Publics	Privés	Publics	Privés	Publics
Sucre et dérivés	5.075	1.320	3.400	3.040	-33,0 %	+130,3 %
Lait et dérivés	3.000	2.640	3.725	11.500	+24,2 %	+335,6 %
Céréales et dérivés	20.000	-	16.235	-	-18,8 %	-
Huiles et corps gras	20.400	-	18.450	-	-9,6 %	-
Conserves	7.200	-	4.700	-	-34,7 %	-
Boissons	3.950	1.900	4.100	1.200	+3,8 %	-36,8 %
Tabac	-	5.000	-	5.400	-	+8,0 %
Autres	8.135	380	10.790	1.460	+32,6 %	284,2 %
TOTAL	67.760	11.240	61.400	22.600	-9,4 %	+101,1 %

C- Les actions d'accompagnement:

303- Dans le cadre du programme de réforme économique entamé par la Tunisie, il est prévu la libéralisation des importations de tous les produits en 1994 à l'exception d'une "liste négative" de produits qui continueront à être soumis au régime de la licence d'importation. Cette liste négative ne concerne que les produits stratégiques ou revêtant un intérêt particulier pour certains secteurs de l'économie. En dehors de la liste négative, tous les produits agricoles et agro-alimentaires seront libres à l'importation. Trois listes ont déjà été publiées en 1991, 1992 et 1993 et ont porté sur 1.041 positions tarifaires sur un total de 1.503.

304- En matière d'investissement, la réforme du système des incitations a accordé au secteur de l'agro alimentaire un traitement particulier du fait que le nouveau code d'encouragement des investissements (en cours de finalisation) accorde aux investissements dans le conditionnement et la première transformation des produits agricoles les mêmes avantages que ceux accordés aux investissements dans le secteur de l'agriculture et de la pêche. Ces avantages portent sur la prise en charge des frais d'étude dans la limite de 1% du montant de l'investissement avec un plafond, et l'octroi d'une prime d'investissement.

305- Pour ce qui est des exportations, le programme de mise à niveau a démarré depuis juillet 1993 pour les unités de congélation et de transformation de poissons pour les rendre conformes aux exigences du marché européen. Ce programme sera poursuivi pour couvrir les autres secteurs d'exportation.

2- LES PREVISIONS POUR 1994:

306- Après la chute de production enregistrée au cours de 1993 au niveau de certaines activités, il est attendu que le secteur de l'agro-alimentaire enregistre en 1994 une croissance de près de 13 % pour la production et de 11 % pour la valeur ajoutée.

EVOLUTION DES PRINCIPALES PRODUCTIONS DE L'AGRO-ALIMENTAIRE (EN 1.000 TONNES)

Activité	Unité	1993	1994*	Variation
Huile d'olive	1.000 T	135	210	+55,6 %
Lait de boisson	1.000 hls	2.130	2.800	+31,5 %
Farine	1.000 T	625	642	+2,7 %
Semoule	1.000 T	510	520	+2,0 %
Aliments de bétail	1.000 T	744	750	+0,8 %
Boissons gazeuses	1.000 hls	2.800	2.820	+0,7 %
Vin	1.000 hls	340	390	+14,7 %
Sucre	1.000 T	108	110	+1,9 %
Concentré de tomate	1.000 T	50	75	+50,0 %
Production totale (en MD, prix 1990)		1.819	2.052	+12,8 %
Valeur ajoutée (en MD, prix 1990)		358	398	+11,2 %

* Prévisions.

307- L'amélioration attendue de la production d'huile d'olives (+56 %) et l'augmentation prévue de la production du lait de boisson industriel (+32 %) ainsi que de celle du concentré de tomate (+50 %) seront à l'origine de l'augmentation prévue de la production du secteur de l'agro-alimentaire.

308- Les investissements dans la branche des industries agro-alimentaires atteindraient 96 millions de Dinars en 1994 (+11,6 % par rapport au niveau de 1993). Près des trois quarts de ces investissements seront réalisés par le secteur privé. L'activité de transformation des céréales accapara 20 % du volume total des investissements dans l'agro-alimentaire en 1994, celle de l'industrie laitière mobilisera 18 %; et 15 % pour le secteur des huiles et des corps gras.

VII- L'HYDRAULIQUE AGRICOLE

1- La pluviométrie:

a- La campagne 1992-93:

309- Comparée à la normale, la pluviométrie de la campagne 1992-93 s'est caractérisée par:

- de légers déficits dans le Nord et le Sud Ouest,
- de légers excédents dans le Centre, et
- un déficit important dans le Sud-Est (-56%).

310- Par rapport à la campagne précédente (1991-92), la pluviométrie de la campagne 1992-93 a été moins favorable sur toutes les régions du pays.

311- Le démarrage de la campagne (septembre 1992) a été marqué par un déficit important par rapport à la normale surtout dans les zones du Nord (-67 % dans le Nord Est et -72 % dans le Nord Ouest), alors que le mois d'avril était nettement déficitaire dans tout le pays et plus particulièrement dans le Sud Ouest (100 % de déficit).

312- L'hiver a été plutôt pluvieux sur toutes les régions et des excédents par rapport à la normale ont été enregistrés au cours du mois de décembre 1992 et ont varié entre +11 % dans le Sud Est à +210 % dans le Centre Est.

PLUVIOMETRIE DE LA CAMPAGNE 1992-93
(DU 1ER SEPTEMBRE 1992 AU 31 AOUT 1993)

REGION	Normale (en mm)	Campagne 1992-93		Campagne 1991-92	
		Quantité en mm	Rapport à la normale	Quantité en mm	Rapport à la normale
Nord Est	491	426	-13 %	626	+27 %
Nord Ouest	597	479	-20 %	664	+11 %
Centre Est	313	324	+4 %	371	+19 %
Centre Ouest	318	355	+12 %	388	+22 %
Sud Est	175	77	-56 %	179	+2 %
Sud Ouest	117	110	-6 %	114	-3 %

b- La campagne 1993-94:

313- Comparée à la normale, la pluviométrie cumulée du 1er septembre 1993 au 28 novembre 1993 a été déficitaire dans toutes les régions du pays. Le déficit a varié entre -16 % dans le Sud Ouest à -56 % dans le Nord Ouest et le Sud Est.

314- Par rapport à la campagne précédente, la pluviométrie de cette campagne (jusqu'au 28 novembre) a été moins favorable dans toutes les régions à l'exception du Sud Est (30 mm contre 3 mm à la même date de l'année précédente).

315- La fin du mois d'octobre 1993 a été caractérisée par d'importantes pluies dans certaines régions, particulièrement au Cap Bon (212 mm à Korba le 31 octobre, le barrage Lebna a enregistré 96 mm le 30 et 87 mm le 31 octobre, alors qu'au barrage Chiba il a été enregistré 58 mm le 28 octobre).

SITUATION PLUVIOMETRIQUE AU 28 NOVEMBRE

Région	Moyenne de la période	du 1-9-92	au 28-11-92	du 1-9-93	au 28-11-93
		Quantité	Rapport	Quantité	Rapport
Nord Est	165 mm	129 mm	-22 %	106 mm	-36 %
Nord Ouest	174 mm	163 mm	-6 %	76 mm	-56 %
Centre Est	127 mm	112 mm	-12 %	72 mm	-43 %
Centre Ouest	111 mm	132 mm	+19 %	54 mm	-51 %
Sud Est	68 mm	3 mm	-96 %	30 mm	-56 %
Sud Ouest	38 mm	37 mm	-3 %	32 mm	-16 %

2- La situation dans les barrages:

a- Les apports:

316- Les apports enregistrés dans les différents barrages du 1er septembre 1993 au 29 novembre 1993 se sont élevés à près de 53 million de m³, soit 19 % seulement de la moyenne de la période estimée à 283 millions de m³. Les apports dans les barrages à la même date de l'année 1992 ont représenté 73 % de la moyenne.

APPORTS AUX BARRAGES (EN MILLIONS DE m³)

Région	Moyenne	du 1-9-92 au 29-11-92		du 1-9-93 au 29-11-93	
		Volume	%	Volume	%
Nord	192,5	138,8	72 %	27,5	14 %
Centre	86	65,2	76 %	16,7	19 %
Cap Bon	4,5	1,9	42 %	8,7	193 %
TOTAL	283	205,9	73 %	52,9	19 %

b- Les stocks disponibles:

317- A la date du 29-11-93, les stocks disponibles dans les barrages s'élèvent à 989,2 millions de m³ contre 1317,5 m³ à la même date de l'année 1992. La capacité de stockage dans les barrages évaluée à 1813 million de m³ est ainsi remplie à plus de 55 % contre 73 % en 1992.

STOCKS DISPONIBLES DANS LES BARRAGES A LA DATE DU 29 NOVEMBRE (EN MILLIONS DE m³)

Régions	Capacité	Stock au 29-11-92	Taux de remplissage	Stock au 29-11-93	Taux de remplissage
Nord	1212	966,9	80 %	672,3	55 %
Centre	551	317,6	58 %	282,6	51 %
Cap Bon	50	33	66 %	34,3	69 %
TOTAL	1813	1317,5	73 %	989,2	55 %

3- La mobilisation des ressources en eau:

318- L'état d'avancement de la réalisation de la stratégie nationale décennale (1990-2000) de mobilisation des ressources en eau se présente comme suit:

a- Les grands barrages:

319- La stratégie prévoit la construction de 21 grands barrages permettant la mobilisation de 749 millions de m³ par an.

- Barrage Sejnane (Gouvernorat de Bizerte): tous les travaux seront achevés à la fin de l'année 1993 et le barrage sera opérationnel au cours de l'hivers 1994. Il est attendu que ce barrage mobilise 100 millions de m³ par an.

- Aménagement de Oued Barbara (Gouvernorat de Jendouba): ce projet comprend la construction du barrage Zouitina, d'une station de pompage, d'ouvrages de transfert des eaux vers l'Oued Medjerdah ainsi que l'aménagement du bassin versant. Les études d'exécution du projet sont déjà achevées et le démarrage des travaux de construction du barrage est prévu pour le début de l'année 1993.

- Aménagement de Sidi Barrak (Gouvernorat de Béja): ce projet comprend la construction du barrage de Sidi Barrak dont les travaux seront entamés au début de 1994 (le barrage permettra de mobiliser 250 millions de m³) ainsi que les travaux d'aménagement du bassin versant dont le démarrage est prévu au cours de l'année 1994.

- Barrage Sidi Aïch (Gouvernorat de Gafsa): le démarrage des travaux de ce barrage est prévu pour janvier 1994. Il permettra la mobilisation de 20 millions de m³ par an et la recharge de la nappe aquifère de Gafsa.

- Barrage R'Mel (Gouvernorat de Sousse): les cahiers des charges et les plans concernant ce barrage sont en cours d'achèvement. Le barrage permettra la mobilisation de 23 millions de m³ par an et la protection des zones basses contre les inondations.

- Les études ont déjà été entamées pour les barrages de Abid (Nabeul), Zerga (Jendouba), El Brek (Kasserine), Rmil (Siliana) et Sfisifa (Kasserine). Les appels d'offres seront lancés vers la fin de l'année 1994 et les travaux débuteront en 1995.

- Les barrages Haraka, Zayatine, Gamgoum (Bizerte), Moula (Jendouba) et Hama (Ben Arous) sont programmés pour le IX^e Plan (après 1996).

- Les barrages du bassin Ichkeul (Tine, Douimis, et El Melah du gouvernorat de Bizerte): les études débuteront après l'achèvement de l'étude écologique du bassin du lac qui a déjà commencé en avril 1993.

b- Les barrages collinaires:

320- La stratégie a prévue la réalisation de 203 barrages collinaires permettant, entre autres, la mobilisation de 110 millions de m³ par an. L'avancement des travaux au début du mois de novembre 1993 se présente comme suit:

- 16 barrages sont déjà achevés (13,5 millions de m³),
- 25 barrages sont en cours de construction,
- 11 barrages sont en phase de démarrage des travaux.

321- Sur les 25 barrages en cours de construction, 11 sont avancés à un taux variant entre 50 % et 95 %, et 12 sont entre 5% et 45%.

c- Les lacs collinaires:

322- Mille lacs collinaires sont prévus par la stratégie nationale de mobilisation des eaux dont 400 sont programmés au cours du VIII^e Plan. L'état d'avancement à la fin du mois de septembre 1993 se présente comme suit:

- 132 lacs déjà réalisés,
- 70 lacs en cours de construction,
- 17 lacs en cours d'approbation des marchés,
- 18 lacs en cours d'étude pour lancer les appels d'offres.

d- Les forages:

323- Les prévisions portent sur la réalisation de 610 forages d'exploitation (mobilisation de 288 millions de m³), 1.150 forages de reconnaissance et 2.300 forages de contrôle.

324- Les réalisations jusqu'à la fin du mois de septembre 1993 ont concerné:

- 233 forages d'exploitation,
- 202 forages de reconnaissance, et
- 95 forages de contrôle.

4- Alimentation des zones rurales en eau potable:

325- Une stratégie nationale d'alimentation des zones rurales en eau potable a été élaborée et vise l'amélioration du taux de desserte dans ces zones qui doit passer de 62 % à la fin de 1990 à 90 % à l'an 2000.

326- Au cours des six premiers mois de l'année 1993, 136 agglomérations ont été desservies en eau potable touchant 44.170 bénéficiaires avec un coût global de 7 millions de Dinars. Les travaux sont en cours pour desservir 617 autres agglomérations au profit de 212.000 bénéficiaires pour un coût de 39,2 millions de Dinars. Une fois ces projets réalisés, le taux national de desserte en eau potable sera porté à 70 %.

5- Les périmètres irrigués:

327- Les périmètres irrigués sont estimés à 303.000 hectares représentant 6% de la superficie agricole utile. Le taux d'intensification dans ces périmètres est de l'ordre de 80 % sur un objectif de 130 %. Pour ce qui est des périmètres publics nouvellement créés, la situation se présente comme suit:

a- Les études et travaux achevés ou en cours d'achèvement en 1993:

- L'aménagement de la plaine de Jendouba pour la création d'un périmètre de 5.800 hectares en intensif: l'étude a été achevée et l'appel d'offres et l'approbation du marché sont en cours.

- Le projet de sauvegarde des périmètres irrigués de Korba-Menzel Témime et Béni Khalled: les travaux d'aménagement sont en cours pour les périmètres de Korba et Menzel Témime, tandis que la mise en eau a été effectuée sur le périmètre de Béni Khalled.

- La création de petits périmètres à partir des lacs et des barrages collinaires dans différents sites du Gouvernorat de Bizerte: toutes les études sont achevées et les travaux d'aménagement sont à un taux de réalisation variable d'un site à un autre. Certains sites sont déjà achevés.
- Le projet d'aménagement de Sidi Smail du Gouvernorat de Béja sur 2.360 hectares: l'étude est achevée et le démarrage des travaux est prévu pour la fin de 1993.
- L'aménagement de 1.305 hectares de périmètres irrigués dans le Gouvernorat de Tataouine dont 79 hectares en intensif et 1.226 hectares en semi intensif: le taux d'avancement des travaux est variable, et certains travaux sont déjà réalisés complètement.
- L'aménagement du périmètre de Nebeur du Gouvernorat du Kef sur 424 hectares dont 200 hectares en intensif et 224 hectares en semi intensif: tous les travaux sont achevés et la mise en eau est prévue pour la fin de 1993.
- Le projet de sauvegarde des oasis de Gafsa sur 3.300 hectares en intensif: l'avancement global des travaux est estimé à 90 %.
- Le projet de rénovation des oasis de Deguèche sur 900 hectares en intensif: la mise en eau a été effectuée en avril 1993.
- Le projet de rénovation des oasis de Tozeur sur 950 hectares en intensif: l'état d'avancement des travaux est estimé à 50 %.

b- La mise en eau des périmètres:

328- Au cours des trois premiers trimestres de l'année 1993, les périmètres mis en eau étaient les suivants:

- le périmètre de Béni Khalled (projet de sauvegarde des agrumes),
- le périmètre de Sidi Shili du gouvernorat de Béja sur 100 hectares,
- le périmètre Nekrif 1 et 2 du gouvernorat de Tataouine sur 224 hectares,
- le périmètre de Zaremdine du gouvernorat de Monastir sur 300 hectares,
- le périmètre de Chograne du gouvernorat de Sfax sur 64 hectares, et
- les oasis de Deguèche (projet de rénovation des oasis de Deguèche) du gouvernorat de Kébili sur 900 hectares.

329- Pour ce qui est des périmètres dont la mise en eau est prévue pour le quatrième trimestre de l'année 1993, ils concernent:

- les périmètres de Gharmoul et Guenine du gouvernorat de Bizerte sur 200 Ha,
- les périmètres Saouaf et Sidi Mansour du gouvernorat de Zaghouan sur 91,5 Ha,
- les périmètres de Kambout du gouvernorat de Tataouine sur 156 Ha,
- le périmètre de Zerdoub du gouvernorat de Sousse sur 100 Ha,
- les périmètres Marnba et Gazza II du gouvernorat de Monastir sur 115 Ha,
- les périmètres Medyen, Aïn Sliman et Sidi Mansour du gouvernorat de Siliana sur 180 Ha,
- les périmètres El Oudja et Aïn Bidha du gouvernorat de Kairouan sur 450 Ha,
- les oasis de Gafsa (projet de sauvegarde des oasis de Gafsa) sur 3.300 Ha,
- les périmètres El Aoudia et Dhafria du gouvernorat de Tozeur sur 200 Ha,
- projet de sauvegarde des oasis de Nefzaoua: 635 Ha.

330- D'autres périmètres sont en cours d'aménagement et leur mise en eau est prévue pour 1994. Il s'agit de:

- 115 Ha dans le gouvernorat de Bizerte,
- 729 Ha dans le gouvernorat de Béja,
- 52 Ha dans le gouvernorat du Kef,
- 145 Ha dans le gouvernorat de Siliana,
- 780 Ha dans le gouvernorat de Gabès,
- 625 Ha dans le gouvernorat de Tataouine,
- 77 Ha dans le gouvernorat de Sousse,
- 70 Ha dans le gouvernorat de Monastir,
- 100 Ha dans le gouvernorat de Sfax,
- 15 Ha dans le gouvernorat de Kasserine,
- 60 Ha dans le gouvernorat de Sidi Bouzid,
- 50 Ha dans le gouvernorat de Gafsa, et
- 950 Ha dans le cadre du projet de rénovation des oasis de Tozeur.

ANNEXE STATISTIQUE

I- LA PRODUCTION ET LA VALEUR AJOUTEE.

II- LES INVESTISSEMENTS.

III- LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS.

IV- LA BALANCE COMMERCIALE ALIMENTAIRE.

V- L'EMPLOI AGRICOLE.

VI- L'HYDRAULIQUE AGRICOLE.

VII- LES FORETS ET LES PARCOURS.

VIII- LES GRANDES CULTURES.

IX- L'ARBORICULTURE.

X- LES CULTURES MARAICHES.

XI- L'ÉLEVAGE.

XII- LA PÊCHE.

I- LA PRODUCTION ET LA VALEUR AJOUTEE

I-1 Evolution de la production et de la valeur ajoutée de l'agriculture et de la pêche aux prix constants de 1990.

I-2 Evolution de la production et de la valeur ajoutée de l'agriculture et de la pêche aux prix courants.

I-3 Evolution de la production et de la valeur ajoutée des industries agro-alimentaires aux prix constant de 1990.

I-4 Evolution de la production et de la valeur ajoutée des industries agro-alimentaires aux prix courants.

I-5 Contribution des différents secteurs à la croissance dans l'agriculture.

I-6 Evolution des prix à la production des produits agricoles.

TABLEAU N° I-1

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DE LA VALEUR AJOUTEE DE
L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE AUX PRIX CONSTANTS 1990**

Q : 1.000 T

V : M.D.

	Prix 1990	19 91		19 92		19 93		19 94*		Taux de croissance		
		Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	92/91	93/92	94/93
CEREALICULTURE		2551,1	540,17	2195	471,17	2913,6	411,65	1700	365,25	-12,78	-12,63	-11,27
- Blé dur	245	1423,5	348,76	1323,1	324,16	1133,6	277,73	1000	245,00	-7,05	-14,32	-11,79
- Blé tendre	209	362,6	75,78	261	54,55	279	58,31	250	52,25	-28,02	6,90	-10,39
- Orge	150	720,8	108,12	569,8	85,47	478	71,70	425	63,75	-20,95	-16,11	-11,09
- Triticale	170	44,2	7,51	41,1	6,99	23	3,91	25	4,25	-7,01	-44,04	8,70
ARBORICULTURE			614,19		760,68		643,92		739,62	23,85	-15,35	14,86
- Olives à huile	275	825	226,88	1325	364,38	675	185,63	1050	288,75	60,61	-49,06	55,56
- Agrumes	313	223,6	69,99	185,3	58,00	281	87,95	208	65,10	-17,13	51,65	-25,98
- Raisin de cuve	290	59,5	17,26	47	13,63	48	13,92	56	16,24	-21,01	2,13	16,67
- Raisin de table	595	60	35,70	50	29,75	60	35,70	65	38,68	-16,67	20,00	8,33
- Amandes	1270	40	50,80	45	57,15	47	59,69	55	69,85	12,50	4,44	17,02
- Abricots	520	20	10,40	20	10,40	24	12,48	25	13,00	0,00	20,00	4,17
- Dattes	1125	75	84,38	75	84,38	86	96,75	86	96,75	0,00	14,67	0,00
- Autres fruits	550	216	118,80	260	143,00	276	151,80	275	151,25	20,37	6,15	-0,36
MARAICHAGE			322,82		333,55		308,43		342,50	3,32	-7,53	11,05
- Pomme de terre	196	220	43,12	218	42,73	200	39,20	220	43,12	-0,91	-8,26	10,00
- Tomate	103	580	59,74	550	56,65	420	43,26	550	56,65	-5,17	-23,64	30,95
- Artichaut	430	9	3,87	12	5,16	13	5,59	14	6,02	33,33	8,33	7,69
- Piment	355	180	63,90	190	67,45	180	63,90	190	67,45	5,56	-5,26	5,56
- Melons-pastèques	167	350	58,45	380	63,46	330	55,11	400	66,80	8,57	-13,16	21,21
- Autres légumes	218	430	93,74	450	98,10	465	101,37	470	102,46	4,65	3,33	1,08
ELEVAGE			620,54		652,84		663,24		694,19	5,20	1,59	-4,67
- Bovins (vifs)	1640	66,3	112,01	72,5	118,90	73,8	121,03	75	123,00	6,15	1,79	1,63
- Ovins (vifs)	2087	75,6	157,78	76,8	160,28	78	162,79	79	164,87	1,59	1,56	1,28
- Caprins (vifs)	2100	13,8	28,98	14,3	30,03	14,5	30,45	16	33,60	3,62	1,40	10,34
- Volailles (vifs)	1307	63,3	82,73	68,4	89,40	70	91,49	72	94,10	8,06	2,34	2,86
- Autres viandes (vifs)	1120	15	16,80	20,1	22,51	22	24,64	23	25,76	34,00	9,45	4,55
- Oeufs (millions)	68	1106	75,21	1078	73,30	960	65,28	1100	74,80	-2,53	-10,95	14,58
- Lait	290	420	121,80	450	130,50	470	136,30	500	145,00	7,14	4,44	6,38
- Autres produits	2233	11,3	25,23	12,5	27,91	14	31,26	14,8	31,05	10,62	12,00	5,71
DIVERS			73,07		81,70		89,11		81,69	13,25	1,94	1,96
-èves-féveroles	320	44,3	14,18	47	15,04	43	13,76	40	12,80	6,09	-8,51	-6,98
- Pois-poichiches	960	31,8	30,53	37	35,52	33	31,68	32	30,72	16,35	-10,81	-3,08
- Betterave à sucre	30	210	6,30	290,7	8,72	245	7,35	350	10,50	38,43	-15,72	42,86
- Tabac	850	5,5	4,68	5,5	4,68	5,8	4,93	6	5,10	0,00	5,45	3,45
- Alfa	51	21	1,07	25	1,28	30	1,53	31	1,58	19,05	20,00	3,33
- Liège	109,4	6,6	0,72	7	0,77	8,8	0,96	9	0,98	6,06	25,71	2,27
- Autres produits			14,60		15,70		19,90		20,00	7,53	26,75	0,50
PECHE		87,6	151,09	88,5	154,25	85	149,46	99	154,15	2,09	-3,19	3,14
- Côtière	2317	38,6	89,44	39,6	91,75	38,3	88,74	39	90,36	2,59	-3,28	1,83
- Au chalut	2160,6	16,7	36,08	15,9	34,35	16,6	35,87	17	36,73	-4,79	4,40	2,41
- Au feu	386,8	27,6	10,68	28,8	11,14	26,3	10,17	30	11,60	4,35	-8,68	14,07
- Autres	3854,4	4,7	14,90	4,2	17,00	3,8	14,68	4	15,46	14,09	-13,62	5,26
VALEUR DE LA PRODUCTION		2328,90		2484,17		2286,82		2377,39	5,74	-8,04	5,34	
VALEUR DES INTRANTS		500,9		514,17		451,82		477,39				
VALEUR AJOUTEE		1828,00		1969,99		1835,00		1900,00	6,99	-6,96	5,26	

* Prévisions

TABLEAU N° 1-2

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DE LA VALEUR AJOUTÉE DE
L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE AUX PRIX COURANTS

Q : 1.000 T

V : M.D.

	19 91		19 92		19 93		19 94*		Taux de croissance		
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	92/91	93/92	94/93
CEREALICULTURE	2551,1	540,17	2195	495,19	1913,6	433,12	1700	384,25	-8,33	-12,53	-11,28
- Blé dur	1423,5	348,76	1323,1	344,01	1133,6	294,74	1000	260,00	-1,36	-14,32	-11,79
- Blé tendre	362,6	75,78	261	58,73	279	62,78	250	56,25	-22,51	6,90	-10,39
- Orge	720,8	108,12	569,8	85,47	478	71,70	425	63,75	-20,95	-16,11	-11,09
- Triticale	44,2	7,51	41,1	6,99	23	3,91	25	4,25	-7,01	-44,04	8,70
ARBORICULTURE		663,37		866,98		763,30		839,82	30,69	-11,96	10,02
- Olives à huile	825	247,50	1325	424,00	675	226,13	1050	315,00	71,31	-46,67	39,30
- Agrumes	223,6	74,91	185,3	67,26	281	105,38	208	79,04	-10,20	56,66	74,99
- Raisin de cuve	59,5	18,45	47	15,51	48	16,80	56	19,60	-15,91	8,32	16,67
- Raisin de table	60	38,40	50	27,40	60	37,20	65	46,48	-28,65	35,77	24,93
- Amandes	40	54,40	45	65,25	47	70,50	55	84,70	19,94	8,08	20,14
- Abricots	20	11,20	20	11,46	24	14,40	25	15,80	2,32	25,65	9,72
- Dattes	75	90,00	75	97,50	86	120,40	86	103,20	8,33	23,49	-14,29
- Autres fruits	216	128,52	260	158,60	276	172,50	275	176,00	23,40	8,76	2,00
MARAICHAGE		348,79		390,26		362,79		420,57	11,89	-7,04	15,93
- Pomme de terre	220	48,40	218	43,38	200	42,00	220	48,40	-10,37	-3,19	15,24
- Tomate	580	63,80	550	57,20	420	48,30	550	66,00	-10,34	-15,56	36,65
- Artichaut	9	4,14	12	6,18	13	6,76	14	7,42	49,28	9,39	9,76
- Piment	180	68,40	190	102,22	180	76,50	190	85,50	49,44	-25,16	11,76
- Melons-pastèques	350	63,00	380	68,78	330	66,00	400	84,00	9,17	-4,04	27,27
- Autres légumes	430	101,05	450	112,50	465	123,23	470	129,25	11,33	9,53	4,89
ELEVAGE		653,89		728,93		804,87		870,68	11,48	10,42	8,18
- Bovins (vifs)	68,3	120,21	72,5	136,30	73,8	145,76	75	157,50	13,39	6,94	8,06
- Ovins (vifs)	75,6	167,83	76,8	182,02	78	218,40	79	237,00	8,45	19,99	8,52
- Caprins (vifs)	13,8	31,09	14,3	33,89	14,5	39,15	16	46,40	9,00	15,52	18,52
- Volailles (vifs)	63,3	87,99	68,4	102,60	70	108,50	72	111,60	16,61	5,75	2,86
- Autres viandes (vifs)	15	18,15	20,1	25,97	22	29,92	23	32,20	43,08	17,21	7,62
- Oeufs (millions)	1106	77,42	1078	80,85	960	76,80	1100	88,00	4,43	-5,11	14,58
- Lait	420	123,90	450	135,00	470	148,05	500	157,50	8,96	9,67	6,38
- Autres produits	11,3	27,30	12,5	32,30	14	38,29	14,8	40,48	18,31	18,54	5,71
DIVERS		77,55		92,94		98,24		102,60	19,85	5,70	4,43
- Fèves-féveroles	44,3	15,51	47	17,39	43	17,20	40	16,40	12,16	-1,09	-4,65
- Pois-poichiches	31,8	33,07	37	41,07	33	38,61	32	38,40	24,18	-5,99	-0,54
- Betterave à sucre	210	6,72	290,7	10,17	245	9,56	350	13,65	51,41	-6,09	42,86
- Tabac	5,5	5,90	5,5	6,10	5,8	7,00	6	7,44	3,45	14,77	6,28
- Alfa	21	1,20	25	1,50	30	1,89	31	2,05	25,31	26,00	6,25
- Liège	6,6	0,76	7	0,91	8,8	1,19	9	1,26	19,89	30,55	6,06
- Autres produits		14,40		15,80		22,80		23,40	9,72	44,30	2,63
PÊCHE	87,6	172,24	88,5	184,70	85	188,95	90	205,40	7,23	2,30	8,71
- Côtière	38,6	100,36	39,6	110,88	38,3	112,60	39	120,90	10,48	1,55	7,37
- Au chalut	16,7	40,08	15,9	41,18	16,6	45,15	17	48,45	2,75	9,64	7,30
- Au feu	27,6	11,59	28,8	13,10	26,3	12,57	30	14,85	13,04	-4,06	18,13
- Autres	4,7	20,21	4,2	19,53	3,8	18,62	4	21,20	-3,36	-4,66	13,86
VALEUR PRODUCTION	2456,82		2799,00		2651,26		2823,31		12,34	-3,91	6,49
VALEUR INTRANTS	530,02		578,74		541,26		580,39				
VALEUR AJOUTÉE	1926		2180		2110		2243		13,20	-3,22	6,38

* Prévisions

TABLEAU N° 1-3

PRODUCTION ET VALEUR AJOUTEE DE L'AGRO-ALIMENTAIRE (prix 1990)

V: MD

	Unité	Prix 1990	19 92		19 93		19 94*		Croissance	
			Q	V	Q	V	Q	V	92/93	93/94
ABATTAGE				374,38		383,23		392,98	2,56	2,52
- Viandes bovines	1000 T	3150	37,7	118,76	38,4	120,96	39	122,85	1,86	1,56
- Viandes ovines	1000 T	4640	34,6	160,54	35,1	162,86	35,6	165,18	1,45	1,42
- Viandes caprines	1000 T	5000	6	30,00	6,1	30,50	6,7	33,50	1,67	9,84
- Autres viandes	1000 T	2240	10,05	22,51	11	24,64	11,5	25,76	9,45	4,55
- Abats	1000 T	1170	11,7	13,69	12,4	14,51	12,8	14,98	5,98	3,23
- Volailles	1000 T	1750	16,5	28,88	17	29,75	17,5	30,63	3,03	2,94
INDUSTRIE LAITIERE				160,12		167,99		190,10	4,91	13,16
- Lait pasteurisé ou stérilisé	1000 HI	29,5	2077	61,27	2130	62,84	2800	82,60	2,55	31,46
- Yaourt	10-6 PT	110	625	68,75	650	71,50	650	71,50	4,00	0,00
- Fromages	1000 T	3300	5	16,50	5,5	18,15	6	19,80	10,00	9,09
- Autres	1000 T			13,60		15,50		16,20	13,97	4,52
TRANSF. DE GRAINS				369,70		382,98		391,45	3,59	2,31
- Farine boulangère	1000 T	105	552	57,96	560	58,80	574	60,27	1,45	2,50
- Farine pâtisseries	1000 T	228,3	57,4	13,10	65	14,84	68	15,52	13,24	4,62
- Semoule	1000 T	161,8	480,9	77,81	510	82,52	520	84,14	6,05	1,96
- Pâtes alimentaires	1000 T	309,2	92,6	28,63	93	28,76	94	29,06	0,43	1,08
- Couscous	1000 T	318	34,2	10,88	35	11,13	36	11,45	2,34	2,86
- Pains	1000 T	210	642	134,82	654	137,34	666	139,86	1,87	1,83
- Biscuits	1000 T	1550	30	46,50	32	49,60	33	51,15	6,67	3,13
FABRICAT. D'HUILES				498,84		268,64		414,15	-46,15	54,16
- Huile d'olive	1000 T	1730	265	458,45	135	233,55	210	363,30	-49,06	55,56
- Huile de grignon	1000 T	740	26,5	19,61	13,5	9,99	21	15,54	-49,06	55,56
- Margarine	1000 T	1142	8,5	9,71	10	11,42	11	12,56	17,65	10,00
- Huile de graines conditionnée	1000 T	410	27	11,07	31	12,71	27	11,07	14,81	-12,90
- Huile de mélange conditionnée	1000 T	778,5			1,25	0,97	15	11,68		1100,00
CONSERVERIES				131,32		106,85		139,47	-18,63	30,53
- Concentré de tomate	1000 T	895	74,4	66,59	50	44,75	75	67,13	-32,80	50,00
- Harissa	1000 T	1175	12,9	15,16	9	10,58	13	15,28	-30,23	44,44
- Conserves légumes	1000 T	1100	8	8,80	8,5	9,35	9	9,90	6,25	5,88
- Conserves de fruits	1000 T	1000	12	12,00	13	13,00	13	13,00	8,33	0,00
- Semi conserves	1000 T	975	22	21,45	23	22,43	24	23,40	4,55	4,35
- Conserves sardines	1000 T	2150	2,4	5,16	1,8	3,87	3	6,45	-25,00	66,67
- Conserves de thon	1000 T	7200	0,3	2,16	0,4	2,88	0,6	4,32	33,33	20,00
INDUSTRIE DU SUCRE				110,75		115,35		120,73	4,15	4,67
- Sucre en poudre	1000 T	351	89,9	31,55	88	30,89	90	31,59	-2,11	2,27
- Sucre aggloméré	1000 T	466,5	20	9,33	20	9,33	20	9,33	0,00	0,00
- Produits de confiserie	1000 T	2050	28	57,40	30	61,50	32	65,60	7,14	6,67
- Chocolat	1000 T	2900	4,3	12,47	4,7	13,63	4,9	14,21	9,30	4,26
INDU. ALIMENT. DIVERSES				216,95		212,56		216,39	-2,02	1,80
- Café	1000 T	2870	8,7	24,97	8,9	25,54	9,1	26,12	2,30	2,25
- Levure humide	1000 T	445	6	2,67	6,2	2,76	6,2	2,76	3,33	0,00
- Levure sèche	1000 T	1241	1,5	1,86	1,5	1,86	1,5	1,86	0,00	0,00
- Aliments de bétail	1000 T	225	770	173,25	744	167,40	750	168,75	-3,38	0,81
- Autres	1000 T			14,20		15,00		16,90	5,63	12,67
FABRIC. BOISSONS				111,80		114,26		117,18	2,20	2,56
- Boissons gazeuses	1000 HI	22,5	2770	62,33	2800	63,00	2820	63,45	1,08	0,71
- Eaux minérales	1000 B	119	88,9	10,58	95	11,31	95	11,31	6,86	0,00
- Vins	1000 HI	42,5	320	13,60	340	14,45	390	16,58	6,25	14,71
- Bière	1000 HI	35	494	17,29	500	17,50	510	17,85	1,21	2,00
- Alcool éthylique	1000 HI	50,3	16	0,80	16	0,80	16	0,80	0,00	0,00
- Boukha et liqueurs	1000 HI	1300	6	7,20	6	7,20	6	7,20	0,00	0,00
INDUSTRIES DU TABAC	1000 T	8950	8	71,60	7,5	67,13	7,8	69,81	-6,25	4,00
VALEUR DE LA PRODUCTION				2045,43		1818,98		2052,18	-11,07	12,82
VALEUR DES INTRANTS				1651,45		1460,98		1654,18		
VALEUR AJOUTEE				394,00		358,00		398,00	-9,14	11,17

* Prévisions

TABLEAU N° 1-4

PRODUCTION ET VALEUR AJOUTÉE DE L'AGRO-ALIMENTAIRE (prix courants)

V : MD

	Unité	19 92		19 93		19 94*		Croissance	
		Q	V	Q	V	Q	V	93/92	94/93
ABATTAGE			434,17		456,74		499,26	7,68	9,31
- Viandes bovines	1000 T	37,7	135,72	38,4	145,92	39	171,60	7,52	17,60
- Viandes ovines	1000 T	34,6	182,34	35,1	194,10	35,6	201,14	6,45	3,63
- Viandes caprines	1000 T	6	31,62	6,1	33,73	6,7	36,85	6,68	9,24
- Autres viandes	1000 T	10,05	25,93	11	29,92	11,5	32,20	15,39	7,62
- Abats	1000 T	11,7	15,56	12,4	17,36	12,8	19,84	11,56	14,29
- Volailles	1000 T	16,5	33,00	17	35,70	17,5	37,63	8,18	5,39
INDUST. LAITIÈRE			185,44		202,92		240,05	9,43	18,30
- Lait pasteurisé ou stérilisé	1000 HI	2077	68,54	2130	72,42	2800	100,80	5,66	39,19
- Yaourt	10-6 PT	625	81,25	650	91,00	650	94,25	12,00	3,57
- Fromages	1000 T	5	19,25	5,5	22,00	6	25,20	14,29	14,55
- Autres			16,40		17,50		19,80	6,71	13,14
TRANSF. DE GRAINS			429,97		467,78		502,43	8,75	7,41
- Farine boulangère	1000 T	552	63,48	560	67,20	574	71,75	5,86	6,77
- Farine pâtisseries	1000 T	57,4	16,65	65	19,83	68	22,78	19,10	14,9
- Semoule	1000 T	480,9	89,01	510	99,45	520	104,00	11,72	4,58
- Pâtes alimentaires	1000 T	92,6	33,34	93	35,15	94	36,66	5,45	4,28
- Couscous	1000 T	34,2	13,00	35	14,00	36	14,76	7,73	5,43
- Pains	1000 T	642	160,50	654	171,68	666	186,48	6,96	8,62
- Biscuits	1000 T	30	54,00	32	60,48	33	66,00	12,00	9,17
FABRICAT. D'HUILES			514,26		251,67		292,27	-51,06	16,13
- Huile d'olive	1000 T	265	471,70	135	211,95	210	252,00	-55,07	18,90
- Huile de grignon	1000 T	26,5	18,55	13,5	10,46	21	10,50	-43,60	0,36
- Margarine	1000 T	8,5	11,05	10	13,60	11	15,73	23,08	15,66
- Huile de graines conditionnée	1000 T	27	12,96	31	15,66	27	14,04	20,79	-10,32
- Huile de mélange conditionnée	1000 T			1,25	0,97	15	10,50		979,00
CONSERVÉRIES			143,76		122,70		170,19	-14,65	38,70
- Concentré de tomate	1000 T	74,4	70,68	50	50,00	75	82,50	-29,26	65,00
- Harissa	1000 T	12,9	17,03	9	12,56	13	18,46	-26,27	47,03
- Conserves légumes	1000 T	8	10,00	8,5	10,03	9	11,16	0,30	11,27
- Conserves de fruits	1000 T	12	13,80	13	15,73	13	16,25	13,99	3,31
- Semi conserves	1000 T	22	24,20	23	26,57	24	28,80	9,77	8,41
- Conserves sardines	1000 T	2,4	5,65	1,8	4,46	3	7,50	-21,02	68,01
- Conserves de thon	1000 T	0,3	2,40	0,4	3,36	0,6	5,52	40,00	64,29
INDUSTRIE DU SUCRE			126,58		139,37		155,44	10,11	11,53
- Sucre en poudre	1000 T	89,9	37,06	88	38,72	90	43,20	4,48	11,57
- Sucre aggloméré	1000 T	20	10,80	20	11,80	20	13,00	9,26	10,17
- Produits de confiserie	1000 T	28	64,40	30	72,45	32	81,60	12,50	12,63
- Chocolat	1000 T	4,3	14,32	4,7	16,40	4,9	17,64	14,55	7,54
INDU. ALIMENT. DIVERSES			263,75		271,69		311,03	3,01	14,48
- Café	1000 T	8,7	26,71	8,9	28,66	9,1	30,94	7,30	7,96
- Levure humide	1000 T	6	3,00	6,2	3,22	6,2	3,29	7,47	1,92
- Levure sèche	1000 T	1,5	2,14	1,5	2,13	1,5	2,16	-0,60	1,20
- Aliments de bétail	1000 T	770	215,60	744	219,48	750	236,25	1,80	7,64
- Autres			16,30		18,20		38,40	11,66	110,99
FABRIC. BOISSONS			127,40		137,10		148,03	7,61	7,97
- Boissons gazeuses	1000 HI	2770	70,34	2800	74,76	2820	78,96	6,29	5,72
- Eaux minérales	1000 B	88,9	13,25	95	15,20	95	16,15	14,75	6,25
- Vins	1000 HI	320	15,36	340	17,00	390	20,28	10,68	19,29
- Bière	1000 HI	494	19,76	500	21,00	510	22,44	6,28	6,86
- Alcool éthylique	1000 HI	16	0,90	16	1,04	16	1,20	16,07	15,38
- Boukha et liqueurs	1000 HI	6	7,80	6	8,10	6	9,00	3,85	11,11
INDUSTRIES DU TABAC	1000 T	8	84,00	7,5	82,50	7,8	86,19	-1,79	4,47
VALEUR DE LA PRODUCTION			2299,34		2132,48		2404,89	-7,26	12,77
VALEUR DES INTRANTS			1856,34		1712,48		1938,89		
VALEUR AJOUTÉE			443,00		420,00		466,00	-5,19	10,95

* Prévisions

TABLEAU N° 1-5

**CONTRIBUTION DES DIFFERENTS SECTEURS
A LA CROISSANCE DANS L'AGRICULTURE
(aux prix constants de 1990)**

	VALEUR DE LA PRODUCTION			CONTRIB. CROISS.	
	1992	1993	1994*	93/92	94/93
CEREALICULTURE	471,17	411,65	365,25	-2,42	-2,05
ARBORICULTURE	760,68	643,92	739,62	-4,76	4,22
MARAICHAGE	333,55	308,43	342,50	-1,02	1,50
ELEVAGE	652,84	663,24	694,19	0,42	1,37
PECHE	154,25	149,46	154,15	-0,19	0,21
DIVERS	82,34	87,15	89,37	0,19	0,10
T O T A L	2454,83	2263,85	2385,08	-7,78	5,35
VALEUR DES INTRANTS	514,83	458,85	485,08		
VALEUR AJOUTEE	1940,00	1805,00	1900,00		

* Prévisions

TABLEAU N° 1-6

EVOLUTION DES PRIX A LA PRODUCTION
DES PRODUITS AGRICOLES

en D/T

	1989	1990	1991	1992	1993	1994*
CEREALICULTURE						
- Blé dur	225	245	245	260	260	260
- Blé tendre	199	209	209	225	225	225
- Orge	145	150	150	150	150	150
- Triticale	170	170	170	170	170	170
ARBORICULTURE						
- Olives à huile	240	275	300	320	335	300
- Agrumes	243	313	335	363	375	380
- Raisin de cuve	255	290	310	330	350	350
- Raisin de table	510	595	640	548	620	715
- Amandes	1194	1270	1360	1450	1500	1540
- Abricots	415	520	560	573	600	632
- Dattes	1098	1125	1200	1300	1400	1200
- Autres fruits	510	550	595	610	625	640
MARAICHAGE						
- Pomme de terre	198	196	220	199	210	220
- Tomate	119	103	110	104	115	120
- Artichaut	273	430	460	515	520	530
- Piment	330	355	380	538	425	450
- Melon-pastèque	220	167	180	181	200	210
- Autres légumes	169	218	235	250	265	275
ELEVAGE						
- Bovins (vifs)	1612	1640	1760	1880	1975	2100
- Ovins (vifs)	1995	2087	2220	2370	2800	3000
- Caprins (vifs)	1900	2100	2253	2370	2700	2900
- Volailles (vifs)	1302	1307	1390	1500	1550	1550
- Autres viandes (vifs)	1044	1120	1210	1292	1360	1400
- Oeufs (l'unité)	67	68	70	75	80	80
- Lait	260	290	295	300	315	315
- Autres produits d'élevage	2180	2233	2416	2584	2735	2735
DIVERS						
- Fèves et fêveroles	302	320	350	370	400	410
- Pois et poichiche	900	960	1040	1110	1170	1200
- Betterave à sucre	29	30	32	35	39	39
- Tabac	945	850	1072	1109	1207	1240
- Alfa	55	51	57	60	63	66
- Liège	55	109,4	115	130	135	140
PECHE						
- Côtière	2432	2317	2600	2800	2940	3100
- Au chalut	2445	2161	2400	2590	2720	2850
- Au feu	354	387	420	455	478	495
- Autres	3472	3864	4300	4650	4900	5300

* Prévisions

II- LES INVESTISSEMENTS

II-1 Evolution des investissements agricoles totaux.

**II-2 Evolution des investissements agricoles:
Branche: Administration.**

**II-3 Evolution des investissements agricoles:
Branche: Entreprises Publiques.**

**II-4 Evolution des investissements agricoles:
Branche: Entreprises Privées.**

TABLEAU N° II-1

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES

(aux prix courants)

en 1000 D

	1989	1990	1991	1992	1993	1994*
Hydraulique	131976	134010	143716	145928	156000	214342
Elevage	41374	43118	48941	57728	66828	72972
Pêche	47479	45927	47041	47260	46600	49801
Matériel agricole	22210	34050	48916	65641	68330	71500
Arboriculture	35060	50912	59113	50265	54800	59300
Stockage de céréales					7000	20000
Etudes, recherche et vulg.	7761	7521	7724	9499	10132	8948
Forêts et C.E.S.	21701	41226	50657	68492	73640	82235
P. D. R. I.	19800	16300	16700	18800	14000	16100
Divers	13588	15995	20980	27008	34480	32802
T O T A L	340949	389059	443788	490621	531810	628000
INVEST. GLOBAUX	2000000	2525000	2707200	3377800	3790000	4300000
PART DE L'AGRICULT.	17,05	15,41	16,39	14,52	14,03	14,60

* Prévisions

TABLEAU N° II-2

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES

Branche : Administration

en 1.000 D

	1989	1990	1991	1992	1993	1994*
HYDRAULIQUE	82546	92400	99616	105600	114800	169142
- Barrages et conduites	25438	18287	26646	32320	39400	89000
- Equipement des PPI	42464	37964	44375	17229	14300	10909
- Assainissement agricole	2517	903				
- Matériel hydraulique	3955	4702	1720	1602	900	4467
- Etudes hydrauliques	6750	5876	6967	18862	15000	19624
- Eau potable rurale (GR)	1222	12090	10354	19698	15000	13254
- Régime Maatoug	200					
- Aménagement PPI		12527	9220	15553	29700	31888
- Consolidation de PPI		51	334	336	500	
PECHE	10129	7927	9041	7360	5600	7376
- Infrastructure portuaire	8389	4298	6443	5280	4210	7063
- Développement de la pêche	481	1186	893	509	1000	313
- Amélior. de l'infrastr. portuaire	1259	2443	1705	1571	390	
ETUDES, RECHER. et VULG.	5763	7056	7402	9058	9700	8506
- E. R. V. agricole	5763	5584	3921	4432	3400	3433
- Vulgarisation sur PPI		1472	3481	4626	6300	5073
DEVELOP. DE L'ELEVAGE	1271	3127	3367	1597	2000	1942
- vulg. santé animale	1271	2154	1120	1297	1500	1942
- Dévelop. Sud-Ouest du Kef		873	1736			
- Dévelop. Intégré Souassi		100	511	300	500	
FORETS ET C.E.S.	17530	39646	49357	66700	70000	77265
- Programme normal	12988	8862	2419	1869	3270	1570
- Projet dévelop. forestier	4542	6567	5654	6011	5000	7000
- Projet dévelop. forestier (2ème)						1000
- Prog. national forêts et CES		22850	39657	51580	50590	54145
- Dévelop. intégré Mellègue		771	1100	1090	2090	2500
- Lutte contre désertification		50	70	200		
- Dévelop. intégré Souassi		100	427	200	600	750
- Projet Sidi M'Heddheb				5750	7250	9100
- Autres		446	30			
- Projet dév. ress. fourragères					1200	1200
ARBORICULTURE	0	1857	2943	2898	800	0
- Dévelop. Sud-Ouest du Kef		162		648		
- FIDA Sidi Bouzid		695	1273	1770	800	
- Projet arbor. Gafsa		1000	1470	480		
- Autres			200			
P. D. R. L.	19800	16300	16700	18800	14000	16100
DIVERS	0	2213	3907	4724	3500	7969
- Dévelop. intégré Mellègue			704	699	1000	4700
- Dévelop. Sud-Ouest du Kef		767	1171	240	600	600
- Dévelop. intégré Souassi		1400	1945	3766	1800	2100
- Autres		46	87	19	100	569
T O T A L	137039	170526	192333	216737	220400	288300
TOTAL INVES T. AGRIC.	340949	389059	443788	490621	531810	628000
PART ADMINISTRATION	48,19	43,83	43,34	44,18	41,44	45,91

* Prévisions

TABLEAU N° II-3

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES

Branche : Entreprises Publiques

en 1000 D

	1989	1990	1991	1992	1993	1994*
HYDRAULIQUE	16710	3610	4100	5328	5200	7200
- OMIVAN BIRD II	777					
- Irrig. périmètres du Centre	1717					
- FIDA Sidi Bouzid	1414					
- OMIVA Souassi	742					
- Dévelop. Sud-Ouest du Kef	1254					
- Gestion et entretien PPI	4164					
- O. T. D.	1500	1610	500		800	1200
- Autres projets hydr.	2446					
- Consolidation des offices	2696					
- Régime Maatoug		2000	3600	5328	4400	6000
ETUDES, RECHER. VULG.	1998	465	322	441	432	442
ELEVAGE	20523	17991	15574	13131	14828	15030
- O. E. P.	5450	6096	4211	6351	7645	8010
- Office Sylvopastoral	4300	2851	3708	4045	5383	6610
- OMIVA Souassi	225					
- Dévelop. Sud-Ouest du Kef	720					
- F. N. A. R. K.		220	185	90		110
- O. T. D.	1000	1224	800	1095	800	300
- Stés de mise en valeur	8828	7600	6670	1550	1000	
PECHE					1000	2425
- Projet APIP					1000	2425
MATERIEL AGRICOLE	3710	3050	4106	5041	4630	5500
- SONAM	1200	954	1257	1154	1430	1500
- SONAPROV	1820	220	105			
- O. T. D.	500	1050	2500	3222	3200	4000
- Complexe sucrier		226				
- Stés de mise en valeur	190	600	244	665		
ARBORICULTURE	2715	2690	3280	2367	4000	4300
- FIDA Sidi Bouzid	1124					
- Dévelop. Sud-Ouest du Kef	162					
- O. T. D.	1000	1850	1500	1367	700	800
- Stés de mise en valeur	429	840	1780	1000	3300	3500
FORETS ET C.E.S.	2291	580	300	492	1640	2970
- Lutte désert. Sidi Bouzid	153					
- OMIVA Souassi	58					
- Dévelop. Sud-Ouest du Kef	1080					
- Projet forestier Jendouba				260	1240	2370
- O. T. D.	1000	580	300	232	400	600
DIVERS	6653	5147	7773	7084	5680	6833
- Tunisie centrale	1592					
- OMIVA Souassi	994					
- O. T. D.	1000	1825	1400	912	1400	3200
- Stés de mise en valeur	2069	3100	3670	1700	838	1000
- Autres	998	222	2703	4472	3442	2633
T O T A L	54600	33533	35455	33884	37410	44700
TOTAL INVEST. AGRICOLES	340949	389059	443788	490621	531810	628000
PART ENTREP. PUBLIQUES	16,01	8,62	7,99	6,91	7,03	7,12

* Prévisions

TABLEAU N° II-4

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES

Branche : Entreprises Privées

en 1000 D

	1989	1990	1991	1992	1993	1994*
HYDRAULIQUE	32720	38000	40000	35000	36000	38000
ELÉVAGE	19580	22000	30000	43000	50000	56000
ARBORICULTURE	32345	46365	52890	45000	50000	55000
MATERIEL AGRICOLE	18500	31000	44810	60600	63700	66000
STOCKAGE DE CEREALES					7000	20000
PECHE	37350	38000	38000	39900	40000	40000
FORETS ET C.E.S.	1100	1000	1000	1300	2000	2000
DIVERS	7715	8635	9300	15200	25300	18000
T O T A L	149310	185000	216000	240000	274000	295000
TOTAL INVEST. AGRICOLES	340949	389059	443788	490621	531810	628000
PART ENTREP. PRIVEES	43,79	47,55	48,67	48,92	51,52	46,97

* Prévisions

III- FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

AGRICOLES

TABLEAU N° III

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES

en 1000 D

	1989	1990	1991	1992	1993	1994*
BUDGET DE L'ETAT	141815	166975	162315	201451	193287	218726
- Administration	81003	118445	113487	145888	141000	151946
- Entrep. Publiques	14900	4375	9382	12150	12287	13780
- Entrep. Privées	45912	44155	39446	43413	40000	53000
HORS BUDGET	80836	62368	86119	79631	91845	150399
- Administration	56036	52081	78846	70849	79400	136354
- Entrep. Publiques	23300	8287	5273	8782	10945	14045
- Entrep. Privées	1500	2000	2000		1500	
CREDITS BANCAIRES	50000	68180	92100	87420	110265	116760
- Entrep. Publiques	11700	12046	11306	4533	3465	4760
- Entrep. Privées	38300	56134	80794	82887	106800	112000
FONDS PROPRES	68298	91536	103254	122119	136413	142115
- Entrep. Publiques	4700	8825	9494	8419	10713	12115
- Entrep. Privées	63598	82711	93760	113700	125700	130000
TOTAL	340949	389059	443788	490621	531810	628000

* Prévisions

IV- LA BALANCE COMMERCIALE

ALIMENTAIRE

V- L'EMPLOI AGRICOLE

TABLEAU N° V

L'EMPLOI AGRICOLE

	1980	1984	1989	1993
AIDES FAMILIAUX	573600	537000	500000	769000
- masculins	271400	250000	205000	355000
- féminins	302200	287000	295000	414000
SALARIES	148300	111000	147000	200300
- permanents	46000	42000	46000	55300
- temporaires	102300	69000	101000	145000

VI- L'HYDRAULIQUE AGRICOLE

VI-1 La situation dans les barrages.

VI-2 Les périmètres irrigués.

TABLEAU N° VI-1

SITUATION DANS LES BARRAGES

en 1.000 m3

BARRAGES	Le 29 novembre de chaque année		
	1992	1993	Variation
BARRAGES DU NORD	966888	672312	-30,47
- eau potable :	89690	65840	-26,59
* Béni M'tir	29965	14095	-52,96
* Kasseb	59725	51745	-13,36
- eau potable/irrigation	701740	469700	-33,07
* Sidi Salem	540810	367800	-31,99
* Joumine	66330	53500	-19,34
* Mellègue	94600	48400	-48,84
- irrigation :	175458	136772	-22,05
* Bouheurtma	91832	71014	-22,67
* Siliana	67410	54100	-19,74
* Lakhmès	7475	4327	-42,11
* Rhezala	8741	7331	-16,13
BARRAGES DU CAP BON	32991	34321	4,03
* Bézirk	2842	1798	-36,73
* Chiba	2974	1838	-38,20
* Masri	5039	2857	-43,30
* Lebna	22136	27828	25,71
BARRAGES DU CENTRE	317643	282593	-11,03
* Nebhana	37275	31322	-15,97
* Sidi Saad	207894	200626	-3,50
* Bir M'Cherga	47375	37935	-19,93
* Houareb	25099	12710	-49,36
TOTAL	1317522	989226	-24,92

TABLEAU N° VI-2**LES PERIMETRES IRRIGUES**

en hectares

	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Superficie irrigable	256700	258900	270900	278000	288000	301000
Superficie physiquement irriguée	187900	205300	219900	236000	232000	232000
Superficie effectivement irriguée	206400	222000	238600	263000	255000	251000
Taux d'intensification	80,41	85,75	88,08	94,60	88,54	83,39
Taux d'utilisation	73,20	79,30	81,17	84,89	80,56	77,08

VII- LES FORETS ET LES PARCOURS

VII-1 Les superficies pastorales en 1993.

VII-2 Les prévisions des travaux de forestation pour 1994.

TABLEAU N° VII-1

SUPERFICIES SYLVO-PASTORALES

(1992)

en 1.000 hectares

LES FORETS	982
- Forêts naturelles	368
- Reboisements	314
- Maquis, garrigues, steppes	300
LES PARCOURS	3070
- Nappes alfatières	433
- Parcours collectifs	1458
- Parcours domaniaux	142
- Parcours privés	1037

TABLEAU N° VII-2

**PREVISION DES TRAVAUX DE
FORESTATION POUR L'ANNEE 1994**

	Réalisations au 30-9-93	Prévisions pour 1994
REBOISEMENTS (Ha)	7800	8320
PLANTATION ARBUSTES FOURRAGERS (Ha)	6225	6550
AMENAGEMENT PASTORAL (Ha)	1400	15000
LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION :		
- confection de tabias (Km)	195	250
- rehaussement de tabias (Km)	500	483
AUTRES TRAVAUX :		
- ouverture de pistes (Km)	205	105
- entretien de pistes (Km)	1685	1335
- ouverture de pare-feux (Km)	129	100
- entretien de pare-feux (Km)	935	427
- production de plants (millions)	41	45

TABLEAU N° VII-1

SUPERFICIES SYLVO-PASTORALES

(1992)

en 1.000 hectares

LES FORETS	982
- Forêts naturelles	368
- Reboisements	314
- Maquis, garrigues, steppes	300
LES PARCOURS	3070
- Nappes alfatières	433
- Parcours collectifs	1458
- Parcours domaniaux	142
- Parcours privés	1037

TABLEAU N° VII-2

**PREVISION DES TRAVAUX DE
FORESTATION POUR L'ANNEE 1994**

	Réalisations au 30-9-93	Prévisions pour 1994
REBOISEMENTS (Ha)	7800	8320
PLANTATION ARBUSTES FOURRAGERS (Ha)	6225	6550
AMENAGEMENT PASTORAL (Ha)	1400	15000
LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION :		
- confection de tabias (Km)	195	250
- rehaussement de tabias (Km)	500	483
AUTRES TRAVAUX :		
- ouverture de pistes (Km)	205	105
- entretien de pistes (Km)	1685	1335
- ouverture de pare-feux (Km)	129	100
- entretien de pare-feux (Km)	935	427
- production de plants (millions)	41	45

VIII- LES GRANDES CULTURES

**VIII-1 Evolution des superficies, de la production et des rendements
céréaliers.**

VIII-2 Evolution du désherbage chimique des céréales.

**VIII-3 Evolution des superficies, de la production et des rendements
de la betterave à sucre.**

**VIII-4 Evolution des superficies, de la production et des rendements
des légumineuses à graines.**

TABLEAU N° VIII-1

EVOLUTION DES SUPERFICIES, DE LA PRODUCTION ET DES
RENDEMENTS CEREALIERS

Superficies en 1.000 hectares

Production en 1.000 quintaux

Rendements en quintaux/hectares

	1990-91			1991-92			1992-93			1993-94*		
	NORD	C-S	TOTAL	NORD	C-S	TOTAL	NORD	C-S	TOTAL	NORD	C-S	TOTAL
SUPERFICIES	866	795	1661	857	643	1500	868	793	1661	876	741	1617
- Blé dur	499	394	893	502	333	835	506	403	909	502	312	814
- Blé tendre	120	59	179	102	44	146	136	41	177	153	32	185
- Orge	231	342	573	237	266	503	215	349	564	208	397	605
- Triticale	16		16	16		16	11		11	13		13
PRODUCTION	17451	8060	25511	16945	5005	21950	14607	4532	19139	12500	4500	17000
- Blé dur	10032	4203	14235	10582	2649	13231	9175	2161	11336	8000	2000	10000
- Blé tendre	2921	705	3626	2214	396	2610	2506	284	2790	2250	250	2500
- Orge	4056	3152	7208	3739	1960	5699	2691	2087	4778	2000	2250	4250
- Triticale	442		442	410		410	235		235	250		250
RENDEMENTS												
- Blé dur	20,10	10,67	15,94	21,08	7,95	15,85	18,13	5,36	12,47	15,94	6,41	12,29
- Blé tendre	24,34	11,95	20,26	21,71	9,00	17,88	18,43	6,93	15,76	14,71	7,81	13,51
- Orge	17,56	9,22	12,58	15,78	7,37	11,33	12,52	5,98	8,47	9,62	5,67	7,02
- Triticale	27,63		27,63	25,63		25,63	21,36		21,36	19,23		19,23

* Prévisions.

TABLEAU N° VIII-1

EVOLUTION DES SUPERFICIES, DE LA PRODUCTION ET DES
RENDEMENTS CEREALIERS

Superficies en 1.000 hectares

Production en 1.000 quintaux

Rendements en quintaux/hectares

	1990-91			1991-92			1992-93			1993-94*		
	NORD	C-S	TOTAL	NORD	C-S	TOTAL	NORD	C-S	TOTAL	NORD	C-S	TOTAL
SUPERFICIES	866	795	1661	857	643	1500	868	793	1661	876	741	1617
- Blé dur	499	394	893	502	333	835	506	403	909	502	312	814
- Blé tendre	120	59	179	102	44	146	136	41	177	153	32	185
- Orge	231	342	573	237	266	503	215	349	564	208	397	605
- Triticale	16		16	16		16	11		11	13		13
PRODUCTION	17451	8060	25511	16945	5005	21950	14607	4532	19139	12500	4500	17000
- Blé dur	10032	4203	14235	10582	2649	13231	9175	2161	11336	8000	2000	10000
- Blé tendre	2921	705	3626	2214	396	2610	2506	284	2790	2250	250	2500
- Orge	4056	3152	7208	3739	1960	5699	2691	2087	4778	2000	2250	4250
- Triticale	442		442	410		410	235		235	250		250
RENDEMENTS												
- Blé dur	20,10	10,67	15,94	21,08	7,95	15,85	18,13	5,36	12,47	15,94	6,41	12,29
- Blé tendre	24,34	11,95	20,26	21,71	9,00	17,88	18,43	6,93	15,76	14,71	7,81	13,51
- Orge	17,56	9,22	12,58	15,78	7,37	11,33	12,52	5,98	8,47	9,62	5,67	7,02
- Triticale	27,63		27,63	25,63		25,63	21,36		21,36	19,23		19,23

* Prévisions.

TABLEAU N° VIII-2

EVOLUTION DU DESHERBAGE CHIMIQUE DES CEREALES

en hectares

GOVERNORAT	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94*
TUNIS	337	740		427	488	401	750	830	600
ARIANA	23638	26343	1509	11356	24150	25000	25000	28900	30000
BEN AROUS	3030	3765	130	1764	4847	3230	3600	3840	6000
ZAGHOUAN	3402	32000	136	2932	16863	26000	29000	32000	36000
NABEUL	5908	9613	135	4087	2615	1680	5050	7950	10000
BIZERTE	74104	63148	23164	66402	55827	60000	70100	70280	70100
BEJA	61298	80310	36574	46400	69000	77000	90000	107300	105000
JENDOUBA	15404	15744	8410	10908	13174	14200	22700	23500	26000
SILIANA	34419	53683	796	6020	12000	29215	53900	56200	65000
LE KEF	23869	44000	507	16247	1500	17600	37500	27500	35000
KAIROUAN						1200	1850	2020	3600
SOUSSE						1446	550	370	2000
TOTAL	245409	329346	71361	166543	200464	256972	340000	360690	389300

* Prévisions.

TABLEAU N° VIII-3 SUPERFICIE ET PRODUCTION DE BETTERAVE A SUCRE

Superficie en hectares
Production en tonnes

	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94*
SUPERFICIE	5310	5126	4405	5510	5650	6430
PRODUCTION	240000	289400	210000	290750	245800	350000
RENDEMENT	45,20	56,46	47,67	52,77	43,50	54,43
EQUIV. SUCRE	21760	22500	18700	26680	22550	32100

* Prévisions

TABLEAU N° VIII-4

SUPERFICIES ET PRODUCTION DE LEGUMINEUSES

Superficies en hectares
Production en tonnes

	19 89		19 90		19 91		19 92		19 93		19 94*	
	Supert.	Produc.	Supert.	Produc.	Supert.	Produc.	Supert.	Produc.	Supert.	Produc.	Supert.	Produc.
Fèves	30400	17500	30420	17510	38480	34900	38000	36700	42000	32900	44200	31000
Féveroles	8450	5830	8450	5850	9250	9370	9500	10450	10000	10600	10500	9000
Petits pois	6750	3960	6740	3970	8890	8430	9500	7150	10000	6300	10400	6000
Lentilles	4300	2200	4315	2170	3280	1100	500	350	2000	1200	7700	4200
Pois chiches	30060	19400	31300	18640	44540	23370	35000	30350	32000	27100	41400	31000
Haricots	1320	460	1430	860	1960	1380	2000	1500	2000	1800	2300	2000
TOTAL	81280	49350	82655	49000	106400	78550	94500	86500	98000	79900	116500	83200

* Prévisions.

IX- L'ARBORICULTURE

IX-1 Evolution des nouvelles plantations arboricoles.

IX-2 Evolution de la production arboricole.

TABLEAU N° IX-1

EVOLUTION DES NOUVELLES PLANTATIONS ARBORICOLES

Unité: l'hectare

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Oliviers à huile	2216	1828	1797	1183	3147	8000	13100	27900	24740	17750	21950
Agrumes	102	72	113	172	168	122	261	206	265	230	443
Vigne de cuve	742	519	398	233	476	203	311)	980	1000)
Vigne de table	501	470	795	742	1022	587	799	700	702	700)
Amandiers	8200	6700	9600	9700	9614	11300	10850	13080	12205	9174	8837
Abricotiers	370	450	400	635	602	647	1290	1136	1860	1943	1467
Palmiers dattiers	432	690	585	600	423	480	500	580	485	540	630
Oliviers de table	507	661	716	778	911	1140	750	1100	1260	1200	1550
Pêchers	1590	2350	3630	5230	2910	1994	3145	2286	2069	1949	2231
Pommiers	1320	1250	2350	2630	2330	1539	2109	2248	1940	1799	2143
Poiriers	990	770	1470	1740	1280	880	1370	1134	976	1023	681
Pruniers				948	526	420	626	522	604	646	613
Pistachiers	620	1260	1170	1690	3490	4148	6670	8150	5311	3399	2217
Grenadiers				632	830	864	870	817	1092	746	597
Cognassiers				35	20	16	15	33	32	10	24
Nélliers				16	18	10	12	30	16	12	11
Figuiers				1664	1800	1170	1290	933	1487	816	966



SUITE EN

F

3



MICROFICHE N°

08326

République Tunisienne

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 3



TABLEAU N° IX-2

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ARBORICOLE

Unité: 1.000 tonnes.

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Olives à huile	275	750	475	525	1.770	500	270	650	825	1.325	675
Agrumes	138	220	196	252	250	230	260	236,6	223,6	185,3	281
Raisin de cuve	70	82	68	51	63	35	38	40	60	47	48
Raisin de table	35	45	50	50	55	45	50	40	60	50	60
Amandes	37	42	51	42	46	30	35	52	40	45	47
Abricots	27	19	19	17	20	15	19	17	20	20	24
Dattes	60	46	60	69	56	70	75	81	75	75	86
Olives de table	12	15	13	13	13	13	7	13	14	15	13
Pêches	25	27	35	39	37	26	31	35	40	56	59
Pommes	22	23	28	35	39	30	40	43	40	61	75
Poirs	17	18	27	30	33	23	32	29,5	32,6	36	42
Prunes	9	11	12	6	7	5	6	6,8	8	8,4	10,5
Pistaches	0,07	0,1	0,4	0,3	0,4	0,2	0,4	0,6	0,62	0,8	0,9
Grenades	21	22	32	35	34	32	37	38,5	47	44,5	54
Coigns	7	7	8	8	7	3	3	4,5	3	3,3	5
Nèkles	1	2	2	1	2	2	2	2,1	2,8	3	3,4
Figues	22	23	24	24	26	15	22	27	28	32	35

TABLEAU N° IX-2

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ARBORICOLE

Unité: 1.000 tonnes.

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Olives à huile	275	750	475	525	1.770	500	270	650	825	1.325	675
Agrumes	138	220	196	252	250	230	260	236,6	223,6	185,3	281
Raisin de cuve	70	82	68	51	63	35	38	40	60	47	48
Raisin de table	35	45	50	50	55	45	50	40	60	50	60
Amandes	37	42	51	42	46	30	35	52	40	45	47
Abricots	27	19	19	17	20	15	19	17	20	20	24
Dattes	60	46	60	69	56	70	75	81	75	75	86
Olives de table	12	15	13	13	13	13	7	13	14	15	13
Pêches	25	27	35	39	37	26	31	35	40	56	59
Pommes	22	23	28	35	39	30	40	43	40	61	75
Poirs	17	18	27	30	33	23	32	29,5	32,6	36	42
Prunes	9	11	12	6	7	5	6	6,8	8	8,4	10,5
Pistaches	0,07	0,1	0,4	0,3	0,4	0,2	0,4	0,6	0,62	0,8	0,9
Grenades	21	22	32	35	34	32	37	38,5	47	44,5	54
Coigns	7	7	8	8	7	3	3	4,5	3	3,3	5
Nèkles	1	2	2	1	2	2	2	2,1	2,8	3	3,4
Figues	22	23	24	24	26	15	22	27	28	32	35

X- LES CULTURES MARAICHÈRES

**X-1 Evolution des superficies, de la production et des rendements
maraîchers.**

X-2 Evolution de superficies des cultures sous serres.

TABLEAU N° X-1 EVOLUTION DES SUPERFICIES, DE LA PRODUCTION ET DES RENDEMENTS MARAICHERS

	Superficie en hectares				
	Production en tonnes				
	Rendement en tonnes/ha				
	1990	1991	1992	1993	1994*
SUPERFICIES	139400	143400	141710	135860	146110
- pomme de terre	15900	17000	16850	13940	17100
- tomate	21000	22500	20600	19690	21500
- piment	14000	16800	17300	18300	18000
- melon-pastèque	40500	41600	39700	33800	40000
- artichaut	1500	1500	1660	1830	1710
- oignons	6500	14000	15600	16300	15800
- légumes divers	40000	30000	30000	32000	32000
PRODUCTION					
- pomme de terre	217000	220000	218000	200000	220000
- tomate	530000	580000	550000	420000	550000
- piment	175000	180000	190000	180000	190000
- melon-pastèque	450000	350000	380000	330000	400000
- artichaut	12000	9000	12000	13000	14000
- oignons	100000	220000	250000	270000	255000
- légumes divers	320000	210000	200000	210000	215000
RENDEMENT					
- pomme de terre	13,65	12,94	12,94	14,35	12,87
- tomate	25,24	25,78	26,70	21,33	25,58
- piment	12,50	10,71	10,98	9,84	10,56
- melon-pastèque	11,11	8,41	9,57	9,76	10,00
- artichaut	8,00	6,00	7,23	7,10	8,19
- oignons	15,38	15,71	16,03	16,56	16,14
- légumes divers	8,00	7,00	6,67	6,56	6,72

* Prévisions.

TABEAU N° X-2 SUPERFICIES DES CULTURES SOUS SERRES

(campagne 1992-93)

en hectares

	TOMATE	PIMENT	MELON	DIVERS	TOTAL
SOUSSE	28,00	57,00	8,00	11,00	104,00
MONASTIR	118,00	257,00	29,00	55,50	459,50
MAHDIA	16,70	193,00	25,00	12,00	246,70
GABES	21,60	17,80	38,00	3,20	80,60
MEDENINE	8,00	6,00	1,00	1,50	16,50
KEBILI	19,00	3,80	13,00	12,70	48,50
TATAOUINE	2,00	1,70	0,40	0,40	4,50
GAFSA	6,50	16,00	3,00	3,50	29,00
TOZEUR	5,30	3,30	2,00	2,00	12,60
SIDI BOUZID	13,50	30,50	0,20	0,35	44,55
KAIROUAN	26,50	8,00	0,40	0,80	35,70
NABEUL	60,50	5,00	7,50	12,10	85,10
ZAGHOUAN	0,20	0,10	0,20	0,00	0,50
BEN AROUS	0,40	0,40	0,20	0,00	1,00
TUNIS	0,40	0,10	0,00	0,00	0,50
ARIANA	1,00	3,00	0,20	0,60	4,80
BIZERTE	11,30	7,40	0,60	0,90	20,20
BEJA	3,60	2,70	0,05	1,00	7,35
JENDOUBA	2,00	1,50	0,50	0,10	4,10
SFAX	32,70	118,00	3,00	10,50	164,20
TOTAL	377,20	732,30	132,25	128,15	1369,90
RAPPEL 1991-92	373,10	746,05	96,83	139,58	1355,56

XI- L'ELEVAGE

XI-1 Evolution des effectifs.

XI-2 Evolution des productions animales.

TABLEAU N° XI-1

EVOLUTION DES EFFECTIFS

en 1.000 unités femelles

	1988	1989	1990	1991	1992	1993*
BOVINS	346	344	348	356	362	377
OVINS	3199	3126	3266	3310	3364	3430
CAPRINS	618	652	672	692	712	710

* Estimation provisoire.

TABLEAU N° XI-2

EVOLUTION DES PRODUCTIONS ANIMALES

en 1.000 T

	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Viande bovine	33,8	33,8	33,8	35,52	37,7	38,3
Viande ovine	36,49	33,3	33,75	34,02	34,6	35,1
Viande caprine	5,88	5,46	5,88	5,8	6	6,1
Viande avicole	44,47	47,63	46,5	47,48	51,3	52,5
Autres viandes	4,25	4,5	4,7	7,5	10	11
Oeuf (millions)	1129	1029	1000	1106	1078	960
Lait	370	380	400	420	450	470

La production de viande est exprimée en poids carcasse.

XII- LA PECHE

XII-1 Evolution de la flottille.

XII-2 Evolution de la production de pêche par gouvernorat.

TABLEAU N° XII-1

EVOLUTION DE LA FLOTTILLE

	1989	1990	1991	1992	1993*	1994**
CHALUTIERS	331	366	393	404	414	426
SARDINIERS	305	276	265	305	321	341
THONIERS	41	45	55	62	62	65
BARQUES COTIERES	11371	12226	12580	12963	13053	13161

* Probable.

** Prévisions.

TABLEAU N° XII-2 EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE PECHE
PAR GOUVERNORAT

en tonne

	1989	1990	1991	1992	1993*	1994**
JENDOUBA	980	775	1012	1227	1273	1350
BIZERTE	4897	4499	4856	5788	6207	6300
TUNIS	1363	1794	1750	1414	1480	1550
NABEUL	7368	7681	7523	8793	9299	9400
SOUSSE	5027	5093	5072	5365	4010	4300
MONASTIR	2997	2881	2960	3556	5869	5900
MAHDIA	12821	11627	12909	14307	13427	14000
SFAX	32175	26885	24609	24673	23458	25000
GABES	14286	14559	13851	10676	6817	9000
MEDENINE	13182	12819	13083	12752	13160	13200
TOTAL	95096	88613	87625	88551	85000	90000

* Probable, ** Prévisions.